

## Le Premier ministre a échangé avec la présidente régionale de la FEFA et le chef du patronat, M. Kossivi Naku

Lire page ... 3



GRAND QUOTIDIEN NATIONAL D'INFORMATION

N° 9788

Vendredi 13 Avril 2016

200 francs

### CELEBRATION DU 27 AVRIL

## LE PRESIDENT BARACK OBAMA ET PLUSIEURS DIRIGEANTS ADRESSENT LEURS FELICITATIONS AU CHEF DE L'ETAT

A l'occasion du 56<sup>e</sup> anniversaire de l'accession à la souveraineté internationale du Togo célébré le 27 avril dernier, plusieurs messages de félicitations continuent de parvenir au président de la République, Faure Essozimna Gnassingbé. Les tous derniers émanent du président américain Barack Obama, du Gouverneur général du Commonwealth d'Australie Peter Cosgrove, des rois Hamad Bin Isa Al Khalifa de Bahrein et Abdullah II de Jordanie, mais aussi de la présidente du Libéria Ellen Johnson Sirleaf

Tout en félicitant le chef de l'Etat pour les progrès du Togo, tous souhaitent voir les bonnes relations qui existent entre leurs Etats respectifs et notre pays se développer davantage.

Voici in extenso le message envoyé par le président Barack Obama des Etats-Unis d'Amérique :

Monsieur le Président,

Je tiens à adresser mes sincères félicitations à vous et au peuple Togolais alors que votre nation observe l'anniversaire de son indépendance ce 27 Avril.

Je félicite le progrès que le Togo a fait pour se positionner comme une passerelle économique pour l'Afrique de l'Ouest. C'est mon espoir que ces efforts puissent aider à bâtir un avenir plus prospère pour tous les Togolais. Alors que nous continuons à renforcer notre partenariat, je me réjouis de célébrer les progrès effectués dans la gouvernance démocratique, la croissance économique élargie et la sécurité du Togo.

Veuillez recevoir, Monsieur le Président, ma respectueuse considération.

Barack OBAMA

### COOPERATIVE UE-TOGO

## Les réalisations présentées aux élèves

Dans la suite des festivités commémoratives de la Journée de l'Europe au Togo, une mission de la Délégation de l'Union Européenne (DUE), conduite par son chef des opérations, M. Stéphane Meert, a effectué, mercredi dernier, une tournée dans trois préfectures de la Région Maritime : Zio, Vo et Lacs. Ces déplacements ont donné l'opportunité à une cinquantaine d'élèves de cinq établissements scolaires de Lomé, de s'instruire sur les projets financés par l'Union Européenne (UE) au profit des communautés desdites localités, dans le cadre de sa coopération avec le Togo.

Le site de l'école nationale de police (en chantier), à Davié, dans la préfecture de Zio, a été la première étape d'une tournée que la Délégation de l'Union Européenne (DUE) a conduite, mercredi dernier, en compagnie des élèves de cinq établissements scolaires de Lomé : British School of Lomé, Collège Saint Joseph, Nouveau Monde, Arc-En-Ciel et Lycée Français. Là, le directeur de cette école, le commissaire divisionnaire de police Abalo Assih, a édifié les visiteurs sur le contexte qui a conduit à la création de cette école, portée par le «Projet d'Appui à la Formation de la Police au Togo (PAFP)», dont une partie du financement est allouée par l'UE. Ensuite, il les a renseignés sur les différentes composantes de l'école qui, à terme, pourra accueillir 200 à 600 élèves (agents et sous-officiers de police), officiers et commissaires de police pour une formation professionnelle digne d'une police républicaine performante.

De Davié, la délégation s'est rendue à l'Ecole Primaire Publique

( Suite P. 4)

MAGAZINE

EN PERIODE DE FIN D'ANNEE SCOLAIRE

## Des conseils pour réussir vos examens

Lire page ... 1

SANTE

## La journée internationale de l'infirmière observée hier à Lomé

Lire page ... 4

VERS LA PERFORMANCE DES CENTRES D'ECOUTE DES VICTIMES DE VIOLENCES BASEES SUR LE GENRE

## Le document de référence soumis à validation

Lire page ... 5



## DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE

## Le Premier ministre a échangé avec la présidente régionale de la FEFA et le chef du patronat, M. Kossivi Nakou

Le chef du gouvernement, Selom Komi Klassou, a reçu en audience hier, à la Primature à Lomé, une délégation

le fonctionnement de leur structure et fait le point des différentes activités menées au cours de cette année. Il a également dit

*nement s'implique dans cette idée pour faire participer le Togo aux journées portes ouvertes, car,*

Pour sa part, la présidente régionale de la Fédération des Femmes Entrepreneurs et Femmes d'Affaires (FEFA), Mme

présenter au chef du gouvernement leur nouveau siège, inauguré en avril dernier à Lomé. Pour elle, ce centre est un premier

ration avec les autorités du pays. «*Nous avons voulu lui présenter ce centre et voir comment nous*



Le Premier ministre, Komi Selom Klassou en entretien avec Mme Candide Léguédé (milieu) et avec...



...Le président du CNP, M. Kossivi Naku.

du Conseil National du Patronat (CNP), conduite par son président, M. Kossivi Naku, et la présidente régionale de la Fédération des Femmes Entrepreneurs et Femmes d'Affaires (FEFA), Mme Candide Léguédé. Dans l'après-midi, c'était le tour de l'ambassadeur de France au Togo, M. Marc Fonbaustier d'échanger avec le Premier ministre.

A leur sortie d'audience, le président du Conseil National du Patronat (CNP), M. Kossivi Naku, a déclaré avoir échangé avec le Premier ministre Komi Selom Klassou sur

avoir discuté avec le chef du gouvernement de la participation du Togo aux journées portes ouvertes au Maroc, en octobre prochain, pour vendre les potentialités du pays. «*Comme vous le savez, il y a eu près de 80 opérateurs économiques marocains présents, en avril dernier au Togo, avec qui, nous avons discuté des énergies renouvelables et d'autres sujets. Aujourd'hui, au Maroc il y a de l'énergie renouvelable, il faut que le gouver-*



Le ministre Gilbert Bawara et M. Simféitchéou Pré (de gauche à droite) ont assisté aux audiences.

*ces énergies sont importantes pour le pays», a-il conclu.*

Candide Léguédé, a déclaré que c'était une occasion pour elle de

incubateur du genre au Togo et elle compte travailler en collabo-

*pourrons oeuvrer aux côtés du gouvernement pour que ce centre puisse être pérennisé et étendu aux autres régions du pays», a-t-elle expliqué.*

Le ministre de la Fonction Publique, du Travail et de la Réforme Administrative, M. Gilbert Bawara et le directeur de cabinet du Premier ministre, M. Simféitchou Pré ont assisté aux audiences.

**Gisèle  
SONHAYE-  
NAPO-KOURA**

## PROTECTION SOCIALE POUR TOUS

## Les parties prenantes définissent les meilleures stratégies

Un atelier d'échange sur la recommandation N° 202 de l'OIT relative au socle de la protection sociale, a réuni hier, à l'hôtel Ibis à Lomé, des représentants de l'Etat, des syndicats et du patronat. Premier d'une série, il se veut un dialogue continu, devant permettre aux acteurs concernés d'aboutir à un consensus pour la mise en place d'un système de protection sociale pour tous.

La mise en œuvre de la recommandation 202, adoptée par les pays membres de l'Organisation Internationale du Travail (OIT), pour assurer une protection sociale à toutes les couches de la population, passe par une concertation des différents acteurs. Le bureau ouest-africain de cette organisation, en partenariat

avec celui du Togo, a, à cet effet, initié hier, un atelier technique d'échange, relatif au socle de la protection sociale. Il a été question, pour la cinquantaine de participants, de plancher sur les différents éléments de la protection sociale en vigueur au Togo, mais aussi sur les principes de la recommandation 202 que sont l'univer-



La table d'honneur à la cérémonie d'ouverture. On reconnaît M. Théophiste Butaré (milieu). (Photo TOUVOR)

sité, la non-discrimination, la progressivité et la durabilité. Cette rencontre, a aussi permis de partager quelques résultats de

calculs essentiels pour fournir des prestations minimales à chaque membre de la société.

Ces échanges, début d'un dialogue continu,

devraient permettre, selon M. Théophiste Butaré, spécialiste principal en équipe d'appui technique au travail décent BIT/Dakar, la

mise en place de programmes concrets à l'intention de la sécurité de l'enfant, son éducation et sa nutrition. Ceux-ci doivent également intégrer la sécurité de revenu pour les personnes d'âge actif qui n'ont pas un emploi stable pour leur permettre de se procurer des revenus, afin de faire vivre, d'une façon décente, leur famille. La sécurité des revenus des personnes âgées, celle des personnes vivant avec le VIH/SIDA ou avec un handicap sont aussi prises en compte pour qu'elles vivent normalement.

**Essobiyou AMAH**

## COOPERATION UE-TOGO

# Les réalisations présentées aux élèves

(Suite de la P. 1)

(EPP) d'Adouho à Vogan, dans la préfecture de Vo, où est mis en œuvre le projet « Amélioration de l'accès à l'eau potable, à l'hygiène et à l'assainissement des enfants

semble est géré par un Comité de Santé Scolaire (CSS), composé d'écoliers. Il contribue à résoudre des problèmes de santé publique dans cette école et dans le village, qui a bénéficié aussi

vers le Service Public d'Assainissement Non Collectif (SPANC), à la différence des latrines ECOSAN (Ecological Sanitation), conformes à celles décrites plus haut, qui sont des ouvrages collectifs.

coup appris de tout ce qu'ils ont vu et entendu, soulignant avoir apprécié la contribution de l'Union Européenne à l'effort du gouvernement, dans le sens de donner des réponses appropriées

de la « Déclaration de Schumann », acte fondateur de l'UE. « L'UE, c'est pour tout le monde, cela inclut évidemment les enfants y compris les générations à venir, notamment les élèves qui

trois exemples de projets que l'UE finance au Togo. « L'eau et l'assainissement sont vraiment un gros secteur de concentration pour le 11<sup>e</sup> FED, qui va ouvrir un investissement de 80 millions



Photo de groupe, à l'issue de la tournée.



Une latrine à dispositif écologique.

et leurs familles ». Il s'agit d'un projet UE-UNICEF, qui y a fait construire un forage et des latrines, adossés à un système écologique (latrines ECOSAN, à usage collectif) et des dispositifs hygiéniques et d'alimentation en eau potable. L'en-

des mêmes ouvrages d'eau et d'assainissement.

Ce projet, qui touche à sa fin (2012-2016), a favorisé également la construction des latrines de même type dans la commune d'Aného (Lacs), qui en est promotrice, à tra-

Le SPANC, a expliqué son coordinateur, M. Kossi Anagbla, appuie les ménages dans la construction des latrines et les vidanges lorsque les latrines sont pleines.

A l'issue de ces visites, certains élèves ont déclaré avoir beau-

à des problèmes d'eau et d'assainissement au Togo.

M. Stéphane Meert, chef des opérations à la Délégation de l'Union Européenne (DUE), a rappelé que cette activité s'inscrit dans le cadre de la célébration de la Journée

sont avec nous, ceux qui composent les villages, ceux qui sont dans les villes, etc. », a-t-il signifié.

L'expert européen a également indiqué que cette sortie de terrain avait pour but, de permettre à ces élèves de découvrir

d'Euros, devant toucher d'autres grands projets sur l'ensemble du territoire national. Tout ceci, dans un appui fondamental au processus de décentralisation au Togo », a-t-il détaillé.

**Martial Kokou  
KATAKA**

## SANTÉ

## La journée internationale de l'infirmière observée hier à Lomé

« Les Infirmières : une force pour le changement : pour des systèmes de santé plus résilients ». C'est le thème retenu cette année pour célébrer la journée Internationale de l'Infirmière, qui a lieu le 12 mai de chaque année. Au Togo, elle a été couplée avec la 2<sup>e</sup> journée scienti-

Des communications suivies de débats, des échanges sur les expériences professionnelles et des exposés sur les promoteurs pharmaceutiques. Ce sont les manifestations ciblées par l'Association Nationale des Infirmiers et Infirmières du Togo (ANIIT) pour marquer la Journée Internationale de l'Infirmière. Ces communications ont permis à l'assistance de plancher sur les défis à relever pour répondre aux attentes du Conseil International des Infirmiers et Infirmières, par rapport au thème de l'année : « Les Infirmières : Une force pour le changement : pour des systèmes de santé plus résilients ».

Ces défis portent, entre autres, sur l'insuffisance de ressources humaines qualifiées, la non réglementation de la profession infirmière au Togo et les risques de contamination. Elles ont également permis d'explorer le savoir scientifique utilisable et de découvrir que la formation continue permet de renverser cette courbe négative.

En ouvrant les travaux de la journée, l'attachée d'administration hospitalière, Mme Gilberte Sablikou-Houngbénou a, au nom du ministre de la Santé et de la Protection sociale, indiqué que la santé est tout à la fois une condition, un indicateur et un résultat du développement

fique infirmière de l'Association Nationale des Infirmiers et Infirmières du Togo (ANIIT) et a été marquée par des communications sur les recherches scientifiques menées par des infirmiers à l'Ecole Nationale des Auxiliaires Médicaux (ENAM) à Lomé.

« Pour notre pays, les ressources étant limitées, la prudence impose de tirer le meilleur parti possible des ressources disponibles. Les infirmiers/ères et

lité », a-t-elle souligné. Elle a salué l'ANIIT pour sa lutte en faveur des soins de qualité.

Le président de l'ANIIT, M. Kokou Séna Agué a, de son côté, indiqué que l'infirmier étant présent dans tous les contextes de soins de santé, sa pratique quotidienne a des répercussions importantes sur l'efficacité du système de santé dans son ensemble. Pour renforcer la résilience, il a confié « notre devoir est de défendre la profession infirmière et de faire en sorte que des infirmiers confiants, bien formés et informés, conscients de leur importance dans la création d'une main d'œuvre capable de relever les nouveaux défis, jouent un rôle essentiel dans le secteur de la santé au Togo ».

**Françoise AOUI**



Mme Gilberte Sablikou Houngbénou et M. Kokou Séna Agué (2<sup>e</sup> et 3<sup>e</sup>) de la gauche. (Photo : TIC-RADIO LOME)

durable. Elle a ajouté que c'est ce qui a amené le gouvernement à penser à la Couverture Sanitaire Universelle (CSU), à travers la création de l'Institut National

d'Assurance Maladie (INAM). Pour l'atteinte des objectifs assignés à cet Institut, a-t-elle poursuivi, le gouvernement compte sur les ressources humaines.

accoucheuses, en tant que composantes majeures, colonne vertébrale de la force de travail en santé, sont bien placés pour prodiguer des soins de qua-

VERS LA PERFORMANCE DES CENTRES D'ECOUTE DES VICTIMES DE VIOLENCES BASEES SUR LE GENRE

## Le document de référence soumis à validation

Les acteurs de développement de l'action sociale au Togo, procèdent, depuis hier au CASEF, à Lomé, à la validation du document des normes et procédures en matière de gestion des centres d'écoute des victimes de Violences Basées sur le Genre (VBG). Le document attendu permettra le bon fonctionnement de ces centres et la meilleure prise en compte des préoccupations de leurs usagers.

Un atelier de validation du document des normes et procédures de création et gestion des centres d'écoute des victimes de Violences Basées sur le Genre (VBG) est au cœur des échanges qui se déroulent depuis hier, à Lomé. C'est un document de référence, qui permettra d'améliorer l'efficacité et la performance des 14 centres existant au Togo. La démarche vise à offrir des services beaucoup plus harmonisés et adaptés aux besoins des usagers, tout en servant de guide aux promoteurs pour la mise en place de nouveaux centres d'écoute. Au terme les

débats et travaux, en plénière, devront permettre d'améliorer et d'adopter ledit document.

A l'occasion, M. Koffi Gani, directeur de cabinet du ministre de l'Action sociale, de la Promotion de la Femme et de l'Alphabétisation, a exprimé sa gratitude au Fonds des Nations Unies pour la Population (UNFPA), pour avoir accompagné le processus ayant abouti à l'élaboration de ce document des normes et procédures de création et de gestion des centres d'écoute des Victimes de Violences Basées sur le Genre (VBG).

Il a rappelé que le gouvernement, depuis les conférences internationales de Mexico

principales actions menées, figurent la mise en place des centres d'écoute et des conseils

de la culture et de la religion. Elles se rencontrent autant dans les lieux publics que privés,

sées à dénoncer leurs bourreaux est un indicateur de l'important besoin d'assistance et de prise en charge de ces dernières en la matière.

« A titre illustratif, au cours des 5 dernières années, les 14 centres d'écoute du pays ont accueilli 10386 femmes victimes de violences avec un suivi des cas ayant conduit à 39 garde à vue et 12 emprisonnements », a-t-il précisé. Pour sa part, M. Koffi Vidzrakou, représentant de l'UNFPA, a rappelé que tous les centres d'écoute sont mis en place entre les années 2000 et 2008, avec l'appui technique et financier de son organisation.

Cyril EKPAWOU



M. Koffi Gani (à droite) a présidé la cérémonie d'ouverture. (Photo EDJEU)

(Mexique) et de Beijing (Chine), respectivement en 1975 et 1995, sur les droits de la femme, a déployé avec ses partenaires, des énergies, dans le cadre de la prévention et l'élimination de toutes les formes de violences à l'égard des femmes et des filles. Au rang des

de prise en charge des VBG et la promotion de la lutte contre les violences faites aux femmes, selon M. Koffi Gani. En effet, l'étude sur les VBG, réalisée en 2010, a révélé que ces VBG sont répandues dans toutes les couches sociales indistinctement au niveau d'instruction,

a-t-il confié. M. Koffi Gani a renchéri que la même étude a également démontré que le faible taux de nombreuses victimes dispo-

### PRISE EN CHARGE DES MALENTENDANTS

## Le CHP de Kpalimé doté de nouveaux équipements

Le Centre Hospitalier Préfectoral (CHP) de Kpalimé a été doté d'un laboratoire de diagnostic, de dépistage, d'adaptation des appareils auditifs et de prise en charge des malentendants. La cérémonie d'inauguration s'est déroulée le mardi 10 mai.

Le laboratoire est composé de trois unités notamment, l'unité d'audiogramme, celles de l'adaptation des empreintes de l'oreille et de l'adaptation électronique.

Cette action entre dans le cadre d'un projet pilote pour sceller le partenariat entre le CHP de Kpalimé et l'Association des Amis du Togo basée en Jockgrim.

La cérémonie a été présidée par le préfet de Kloto, M. Assan Koku Bertin en présence du représentant de l'ambassadeur d'Allemagne au Togo, Martin Schlecht, de l'Evêque du diocèse de Kpalimé, Mgr Benoît Alowonou, des autorités administra-

tives, traditionnelles et militaires, ainsi qu'une équipe de techniciens orthophonistes de la société Iffland à Stuttgart venue d'Allemagne.

Elle a été marquée par la remise d'appareils d'audiogramme et des empreintes auditifs d'une valeur d'environ 40.000.000 F CFA à l'hôpital de Kpalimé.

Ces appareils serviront à diagnostiquer les malentendants, déterminer le taux de perte d'audition et l'adaptation aux appareils auditifs à des coûts très abordables.

Le projet vise à aider les personnes malentendantes à avoir un premier soin, à diagnostiquer le degré de malentendance, à leur offrir des soins et les appareils appropriés.

Il est également prévu la formation sur place du personnel adéquat en matière de diagnostic et d'adaptation des appareils auditifs. Pour pérenniser le projet, un partenariat durable

entre le CHP Kpalimé et la société Iffland d'Allemagne, contribuera à l'approvisionnement du CHP en matériels nécessaires au laboratoire mis en place.

Environ deux cents personnes seront consultées et dotées d'appareils auditifs adéquats durant les deux semaines de séjours des techniciens orthophonistes allemands. Le préfet de Kloto, a salué cette initiative qui vient aider les malentendants et assurer leur insertion dans la vie active. Il a invité les responsables du CHP à prendre soin des appareils pour une prise en charge efficace des malentendants.

Le fondateur et vice-président de l'Association des Amis du Togo, Dr Samuel Husunu a indiqué, que cette cérémonie est la concrétisation du partenariat qui existe entre son association et le CHP-Kpalimé. Il a émis le vœu de voir leurs actions et réalisations se pérenniser

et qu'elles soient utiles à la population.

Le directeur du CHP Kpalimé, M. Awala-Viza Francis a exprimé sa gratitude aux initiateurs du projet et promis une gestion efficace pour la pérennisation du projet.

Le représentant de l'ambassadeur d'Allemagne au Togo, Martin Schlecht a pour sa part indiqué que cette réalisation est le fruit des relations de coopération entre l'Allemagne et le Togo. Il a rappelé que cette coopération s'engage dans plusieurs domaines tels que l'agriculture, la décentralisation, la formation professionnelle et l'emploi des jeunes.

Créée il y a 20 ans, l'association les amis du Togo œuvre dans le domaine de l'éducation scolaire et de la formation professionnelle des jeunes, l'amélioration des conditions d'hygiène et de santé des populations les plus vulnérables.

(ATOP)

## Des conducteurs routiers sensibilisés au port correct des préservatifs

L'ONG Communication pour un Développement Durable (CDD) a sensibilisé le mardi 10 mai, les conducteurs routiers de Cinkassé au thème « moyens de prévention des IST-VIH : port correct des préservatifs masculins et féminins ».

Organisée en collaboration avec la direction régionale de la Santé des Savanes avec l'appui financier de la plateforme des organisations de la société civile de lutte contre le VIH/SIDA et l'UNFPA, la sensibilisation vise à conscientiser les conducteurs routiers à l'existence des IST/VIH. Il était aussi question d'amener les transporteurs à s'intéresser aux préservatifs masculins ou féminins, afin d'éviter la propagation des IST/VIH/SIDA et les grossesses non désirées. Le point focal régional VIH/SIDA des Savanes, M. Gbandi

Nicolas a entretenu les conducteurs sur les conséquences de cette maladie avant de les instruire sur ses différentes voies de transmission et les comportements à adopter.

La chargée, du volet VIH à l'ONG CDD, Mme Honorine Mafele a souligné les deux raisons qui justifient le choix de Cinkassé pour cette sensibilisation notamment sa situation géographique entre 3 frontières et son taux de prévalence, le plus élevé dans la Région des Savanes. Elle a invité les uns et les autres à l'utilisation correcte des préservatifs, à l'abstinence et à la fidélité réciproque entre partenaires.

L'ambiance a été entretenue par l'artiste de la chanson Togolaise Big Nano qui a émerveillé le public avec sa chanson Nationale c'est-à-dire « la fraternité ».

## Le ticket Zem' de la LONATO offre une moto à Mme Assiongbon

La Loterie Nationale Togolaise (LONATO) a procédé, hier, à la remise d'une moto gagnée, au grattage des Tickets Zem' à Mme Ayélé Assiongbon,

marque Sanya, dont les frais de douane, d'assurance et d'immatriculation sont entièrement pris en charge par la LONATO. Cette moto lui a été re-

gnets (Africa tennis). Mais, au lieu de cela, elle a préféré tenter sa chance en grattant le ticket Zem'. « *Seulement 200 F CFA et je repars avec une moto toute*



L'heureuse gagnante encadrée par les responsables de la LONATO.

revendeuse à Lomé. La cérémonie de remise a eu lieu au marché d'Akodésséwa, en présence d'une foule de curieux.

Mme Ayélé Assiongbon, rêvant d'une situation meilleure et animée surtout par le désir d'avoir une moto pour ses courses, a tenté sa chance en achetant à 200FCFA le ticket Zem' mis sur le marché par la Loterie Nationale Togolaise (LONATO). Au grattage, elle gagne une moto neuve de

mise, hier au marché d'Akodésséwa, par le directeur général adjoint de la Loterie, M. Youssouf Ouattara entouré de ses collaborateurs. « *La chance ne sourit qu'une seule fois et chacun à sa chance qu'il doit à coup sûr tenter* », témoigne Mme Assiongbon, qui déclare que c'est la première fois qu'elle jout à la loterie. Les 200F utilisés pour l'achat du ticket, confie-t-elle, est un don qu'un monsieur lui a fait pour qu'elle s'achète des bei-

neuve », s'est-elle réjouie. Elle a témoigné sa gratitude à la LONATO et invité la population à ne pas céder au découragement. « *Dieu passe par toutes les voies pour bénir chaque être* », a-t-elle souligné. Mme Assiongbon exhorte les uns et les autres à faire confiance à la LONATO et à gratter toujours. « *Tout est question de chance* », renchérit son époux, M. Koffi Laré Kombaté tout heureux.

**Patouani  
BATCHAMLA**

## Un atelier sur le contrôle de la qualité du soja à Dapaong

Un atelier régional de formation des formateurs sur les techniques de contrôle de la qualité du soja, a regroupé le mardi 3 mai à Dapaong, des producteurs et spécialistes du soja dans les Savanes.

Initiée par le ministère du Commerce, de l'Industrie, de la Promotion du Secteur privé et du Tourisme, en collaboration avec le Cadre Intégré Renforcé (CIR), cet atelier a permis d'apporter des connaissances techniques aux producteurs et organisations paysannes des Savanes, sur l'amélioration et le contrôle de la qualité du soja afin de répondre aux exigences du marché national et international.

Selon les organisateurs, il a été constaté, lors des expertises à l'exportation du soja dans les laboratoires de la Direction du Conditionnement et de la Métrologie Légale (DCML), la présence des défauts de qualité qui pouvaient être évités à la base, suite à plusieurs dysfonctionnements, entre autres, les mauvaises pratiques de récolte, les techniques post-récolte mal pratiquées, des produits humides et du soja non trié.

Les participants de Cinkassé, Tandjouaré, Kpendjal et Tône, ont été entretenus sur comment

éviter les défauts de qualité, le conditionnement du soja, les techniques de contrôles primaires de la qualité du soja, les techniques d'ensilage et de couture et les bonnes pratiques d'entreposage.

Dans son exposé, le chef division des laboratoires d'analyses des produits agricoles à l'exportation et encadreur principal de cet atelier, Winga Tomtala, a abordé les actions à mener avant la récolte du soja ainsi que les bonnes pratiques de récoltes.

« *Un soja commercialement propre ne doit pas dépasser 30 défauts* », a-t-il souligné précisant que la teneur en eau qui ne doit pas dépasser 12 %. Le conférencier a également passé en re-

vue les bonnes pratiques de stockage au magasin et les emballages.

Cette rencontre de deux jours a été ouverte par le directeur de la délégation régionale des Savanes de l'ICAT, Laré Monouaka qui a souligné l'importance du soja dans l'alimentation locale au Togo. Il a relevé la nécessité de l'amélioration de la qualité et de la quantité du soja, avant de convier les participants à restituer les informations reçues dans leurs localités respectives.

Pour la campagne 2014, le Togo a exporté plus de 6000 tonnes de soja vers l'Italie, la France et la Hollande.

(ATOP)

## RIPOSTE A LA MENINGITE DANS LES SAVANES

### 60 leaders communautaires sensibilisés à la maladie

Deux sessions de formation sur la riposte à l'épidémie de méningite dans les Savanes, a regroupé les 25 et 26 avril à Dapaong, des leaders communautaires provenant de diverses localités de la Région des Savanes.

Ces sessions de formation initiées dans le cadre de la réponse contre la méningite au Togo, sont initiées par la Croix-Rouge Togolaise avec l'appui financier de l'organisation caritative « *Catholic Relief Services* » (CRS). Elles visent essentiellement à renforcer la lutte contre la maladie au niveau communautaire en permettant aux participants d'avoir des connaissances sur la méningite et la fièvre Lassa.

Encadré par le coordinateur de la CRT/Savanes, Seydou Amidou Abdel Akime, le chargé régional IEC à la DRS Savanes, Dr Gani Touré, et le point focal de la plateforme des OSC intervenant dans la vaccination et l'immunisation au Togo (POSCVI), Salifou Alidou, le premier atelier a regroupé 30 leaders communautaires des préfectures de Tône et de Kpendjal et la deuxième

et de Cinkassé. Les participants ont été

entretenus sur les signes cliniques, entre autres la fièvre brutale, la raideur de la nuque, des vomissements, des pleurs incessants et le refus de téter chez les enfants, les modes de transmission et le rôle dévolu aux agents mobilisateurs.

Les conférenciers ont souligné que la méningite est une maladie dont l'agent pathogène est connu. Elle peut être évitée et soignée si les soins sont appliqués à temps. Selon eux, l'arrêt actuel de l'épidémie est dû à l'arrivée des premières pluies qui ont fait disparaître la poussière responsable de la propagation rapide du virus de la méningite.

Ils ont émis le vœu que les pluies continuent par tomber abondamment pour éloigner définitivement cette maladie qui a fait plus de 333 morts dans les Savanes.

Les orateurs ont lancé un appel aux malades de se rendre dans une formation sanitaire pour une prise en charge adéquate.

La méningite est une maladie cyclique présente dans les pays du Sahel (Sénégal, Mali, Burkina, Niger...) et dans la région septentrionale du Togo.

(ATOP)

## « POGN'D DAM WÛNCIL » une nouvelle association pour promouvoir les valeurs culturelles

L'association culturelle « *POGN'D DAM WÛNCIL* » (PDW), a été portée sur les fonts baptismaux lors d'une assemblée générale constitutive le samedi 30 avril à Dapaong.

Cette association apolitique et à but non lucratif, a été fondée par les membres de la communauté de Worgou, un quartier situé au sud-est de Dapaong.

Au cours des travaux, les participants ont élu et installé un conseil d'administration de 7 membres dirigé par Kombaté Boumbogui-

dja pour un mandat de trois ans renouvelable une fois. Ils ont aussi adopté les nouveaux textes devant régir leur association.

L'association culturelle « *POGN'D DAM WÛNCIL* » a pour but de promouvoir les valeurs traditionnelles positives pour susciter une inclusion sociale pour le développement socio-économique de la communauté de Worgou.

Il vise aussi à restaurer les valeurs traditionnelles de cette communauté pour les transmettre aux générations

futures puis à dynamiser les groupes folkloriques pour leur participation à des compétitions culturelles au plan local, national et international.

Le directeur régional des Arts et de la Culture des Savanes, Nangui-Pouguini a félicité les membres de la communauté de Worgou pour cette initiative qui va dans le sens de la sauvegarde de notre patrimoine culturel.

« *La culture est le seul facteur qui rapproche et uni les hommes* » a-t-il souligné, avant d'ajouter que la culture occupe

une place de choix dans le programme de société du président de la République, Faure Gnassingbé.

Il a exprimé sa gratitude au chef de l'Etat pour avoir mis en place le Fonds d'Aide à la Culture gage d'un développement culturel au Togo.

Le président du conseil d'administration, de l'association POGN'D DAM WÛNCIL, a remercié les membres pour le choix porté sur lui, puis promis d'œuvrer pour l'atteinte des objectifs fixés.

(ATOP)

## Avis d'Appel d'Offres Ouvert (AAOO)

LOTIERIE NATIONALE TOGOLAISE

AAO 001/2016/LNT



1. La Loterie Nationale Togolaise a l'intention d'acquérir sur fonds propres, pour son fonctionnement pour l'exercice 2016 des fournitures de bureau au titre du Marché

**AAO 001/2016/LNT.**

2. La Loterie Nationale Togolaise sollicite des offres fermées de la part de candidats éligibles et répondant aux qualifications requises pour la livraison des fournitures réparties en deux lots comme suit :

Lot 1 : Fournitures de Bureau

Lot 2 : Consommables informatiques

Les fournitures objet dudit appel d'offres seront livrées au siège de la Loterie Nationale Togolaise à Lomé dans un délai maximal d'un mois. Les variantes ne sont pas autorisées.

3. La passation du Marché sera conduite par Appel d'offres ouvert tel que défini par le Code des marchés publics du Togo, aux articles 16 et suivants, et ouvert à tous les candidats éligibles.

4. Les candidats intéressés peuvent obtenir des informations auprès de la Loterie Nationale Togolaise, 2470, Avenue de la Chance, B.P. : 895 Lomé Tél. : 22 53 57 00 Fax : 22 51 35 08, Email : lonato@lonato.tg et prendre connaissance des documents d'Appel d'offres au secrétariat du Directeur Général de 07 h 30 mn à 17 h tous les jours ouvrables.

5. Les exigences en matière de qualifications sont :

- Etre en règle avec l'administration publique en présentant dans l'offre les pièces administratives indiquées au point 11.1 des Données Particulières de l'Appel d'Offres (DPAO)

- Disposer d'une preuve de facilité de crédit d'un montant au moins égal à 0.5 fois le montant de l'offre.

- Fournir la preuve écrite que les fournitures proposées remplissent les conditions d'utilisations suivantes : adaptées aux conditions

tropicales avec une température de 40°C

Voir le DPAO pour les informations détaillées.

6. Les candidats intéressés peuvent consulter gratuitement le dossier d'Appel d'offres complet ou le retirer à titre onéreux contre paiement en espèces d'une somme non remboursable de cinquante mille (50.000) francs CFA à l'adresse ci-dessus. Le DAO sera remis de main à main contre récépissé ou recommandé avec accusé de réception à la même adresse.

7. Les offres devront être soumises à l'adresse ci-après : Secrétariat du Directeur Général de la Loterie Nationale Togolaise au 2470, Avenue de la Chance B.P. : 895 Lomé Tél. : 22 53 57 00 Fax : 22 51 35 08 au plus tard **le 10 juin 2016 à 10 H 00 TU**. Les offres remises en retard ne seront pas acceptées.

8. Les offres doivent comprendre une garantie de soumission bancaire délivrée par une banque de la place ou ayant une banque partenaire qui est légalement installée au Togo d'un montant de :

- 1.000.000 F CFA pour le lot N° 1

- 600.000 F CFA pour le lot N° 2

et valable jusqu'à 28 jours après la période de validité de l'offre.

9. Les candidats resteront engagés par leur offre pendant une période de quatre vingt dix (90) jours à compter de la date limite du dépôt des offres.

10. Les offres seront ouvertes en présence des représentants des soumissionnaires qui souhaitent assister à l'ouverture des plis le 10 juin 2016 à 10 h 30 mn TU à l'adresse suivante : Salle de Conférence au Siège de la Loterie Nationale Togolaise 2470, Avenue de la Chance au 4<sup>e</sup> Etage.

Le Directeur Général,

**K. PEKEMSI**

### Subvention du Fonds Mondial

#### TERMES DE REFERENCE : RECRUTEMENT DE CHAUFFEURS TEMPORAIRES DANS LE CADRE DE LA CAMPAGNE NATIONALE DE DISTRIBUTION GRATUITE DE PRESERVATIFS SUR TOUTE L'ETENDUE DU TERRITOIRE

L'Association Togolaise pour le Marketing Social et la communication pour la santé (ATMS) est une Organisation Non Gouvernementale (ONG) de droit togolais à but non lucratif régie par la loi de 1901 qui œuvre pour promouvoir le comportement sain et améliorer la santé des populations. Elle a commencé ses interventions au Togo depuis 1999 avec le Récépissé N° 145/MIS/SG/DAPSC-DSC du 12 Février 1999. Elle intervient dans la lutte contre les IST/VIH/SIDA, le paludisme, la santé sexuelle et reproductive dont la planification familiale, la survie de la mère et de l'enfant, le renforcement de capacité.

#### CONTEXTE

Le Togo s'est engagé dans une dynamique de la lutte féroce contre les IST, le VIH et le SIDA en adoptant son plan stratégique national pour la période de 2016-2020 dont l'une des stratégies est la promotion de l'utilisation des préservatifs à travers une communication soutenue et de disponibilité des préservatifs dans les canaux pour les populations vulnérables ou à risques. Dans cette perspective une campagne généralisée de distribution des préservatifs est organisée par le CCM sous la coordination d'un comité national d'organisation et sera mise en œuvre par l'ATMS sur toute l'étendue du territoire dans la mise en œuvre de la note conceptuelle unique TB/VIH dont la Primature est le bénéficiaire principal de la subvention du Fonds Mondial. Dans cette perspective l'ATMS est actuellement à la recherche de **deux (02) chauffeurs temporaires**.

**TITRE DU POSTE : Chauffeur temporaire**

**LIEU D'AFFECTATION : Lomé, Togo**

- Département : Service Ressources Physiques
- Supérieur hiérarchique : Responsable Ressources physiques et TIC

**Type de contrat : CDD**

#### RESPONSABILITES ET TACHES SPECIFIQUES

Sous la responsabilité directe du Responsable Ressources Physiques ; le chauffeur se chargera d'assurer la conduite et l'entretien des véhicules de l'ATMS :

- Assister à la gestion du parc autos ;
- Assister à la programmation journalière, hebdomadaire et mensuelle des véhicules et des chauffeurs ;
- Assister à assurer la maintenance des véhicules, suivre, remplir et contrôler les carnets de bords ;
- Transporter les personnes et les produits dans le cadre des activités de la campagne nationale de distribution gratuite de préservatifs sur toute l'étendue du territoire ;
- Assurer la livraison des produits sur les sites ainsi que la distribution des courriers internes ;
- Assister les distributeurs pendant les tournées (à Lomé ou à l'intérieur du pays) à réaliser les activités de distribution gratuite ;
- Fournir toute forme d'assistance pour la réussite de la campagne

#### QUALIFICATIONS MINIMALES ET COMPETENCES REQUISES

**Formation :**

- Avoir un niveau d'étude BEPC au moins ;
- Etre titulaire d'un permis de conduire catégorie C ou B ;
- Avoir une formation en mécanique auto.

**Aptitudes Professionnelles/Connaissances :**

- Avoir une expérience professionnelle

de 3 ans minimum ;

- Etre disponible immédiatement.

**Aptitudes personnelles :**

- Disposer d'une bonne expression orale et écrite en français ;
- Etre d'une bonne moralité ;
- Faire preuve d'autonomie dans le travail ;
- Etre dynamique et intègre.

**Dossier à fournir :**

- Une lettre de motivation adressée au Directeur Exécutif de l'ATMS ;
- Un curriculum vitae détaillé avec l'indication des coordonnées de trois personnes de référence ;
- Une copie des diplômes ;
- Une copie des attestations de travail ;
- Une copie de la pièce de naissance ;
- Une copie de la pièce de nationalité.

**Procédure de sélection :**

Les chauffeurs seront recrutés à travers un processus à deux (02) étapes : la présélection sur dossiers et l'entretien. Il faut noter que parmi les deux chauffeurs temporaires à recruter un au moins doit avoir obligatoirement le permis de catégorie C.

#### DEPOT DES CANDIDATURES

Les personnes intéressées sont priées d'envoyer leur dossier de candidature, sous pli fermé avec la mention : « **Recrutement de chauffeurs temporaires** », à l'adresse suivante : **Secrétariat de ATMS au quartier Soviépié, 184, Rue Soviépié, maison N° 30 Tél. : 22 25 77 67 / 22 25 27 55.**

**Date limite de dépôt des candidatures : 19 mai 2016 à 12 h 00 GMT.**



REPUBLIQUE TOGOLAISE  
Travail-Liberté-Patrie

MINISTERE DE LA COMMUNICATION, DE LA CULTURE, DES  
SPORTS ET DE LA FORMATION CIVIQUE

CABINET

PERSONNE RESPONSABLE  
DES MARCHES PUBLICS

**Avis d'Appel d'Offres Ouvert (AAOO) pour la fourniture  
et l'installation de matériel et équipement de Radio et  
communication à Radio Lomé.**

**Maître d'Ouvrage : Ministère de la Communication, de la  
Culture, des Sports et de la Formation Civile**

**Appel d'offres N° : 004/MCCSFC/CAB/PRMP/ du 10 mai 2016  
Objet de l'Appel d'Offres Ouvert : pour la fourniture et l'instal-  
lation de matériel et équipement de Radio et communication  
à Radio Lomé.**

Le Ministère de la Communication, de la Culture, des Sports et de  
la Formation Civile sollicite des offres sous pli fermé de la part  
de candidats répondant aux qualifications **pour la fourniture et  
l'installation de matériel et équipement de Radio et communi-  
cation à Radio Lomé.**

Ces services seront rendus à Radio Lomé dans un délai de trente  
(30) jours.

Le marché est constitué en lot unique.

Les candidats intéressés peuvent consulter gratuitement le Dossier  
d'Appel d'Offres complet ou le retirer à titre onéreux contre paye-  
ment d'une somme non remboursable de **vingt cinq mille (25.000)**

**F CFA** à l'adresse mentionnée ci-après :

**Secrétariat de la Personne Responsable des Marchés Publics,**

**Bureau du secrétariat principal du Cabinet du Ministère de la  
Communication, de la Culture, des Sports et de la Formation  
Civique, Tél. : 22 22 48 64 / 22 30 75 78.**

Les offres devront être déposées main à main à l'adresse ci-après  
contre récépissé :

**Secrétariat de la Personne Responsable des Marchés Publics,  
Bureau du secrétariat principal du Cabinet du Ministère de la  
Communication, de la Culture, des Sports et de la Formation  
Civique, Tél. : 22 22 48 64 / 22 30 75 78 au plus tard le 08 juin 2016  
à 09 h 00 TU.**

Les offres remises en retard ne seront pas acceptées.

La soumission des offres par tout autre moyen que celui mentionné  
dans le DAO se fait aux risques et périls du candidat.

Les offres doivent comprendre une garantie de soumission, (caution  
bancaire) d'un montant égal à **deux cent cinquante mille (250 000)  
francs CFA.**

Les offres doivent être valides pendant une période de quatre vingt dix  
(90) jours calendaires à compter de la date limite de remise des offres.

Les exigences en matière de qualification sont :

- Etre en règle avec l'administration publique ;
- Prouver, documents à l'appui de trois années d'expérience dans le  
domaine (attestation de bonne exécution ou procès-verbaux de réception) ;
- Prouver par tout acte que la société dispose des moyens financiers  
à exécuter dans le délai imparti le marché.

**NB** : Ces dispositions sont éliminatoires.

4. Les offres seront ouvertes en présence des soumissionnaires ou de  
leurs représentants dans **la grande salle de réunion de l'ex-cabinet  
du Ministère des Sports et des Loisirs, Boulevard du Mono,  
derrière le Palais de Justice, le 08 juin 2016 à 09 heures 30 mn TU.**

09 mai 2016

La PRMP

ZIBO Ayouba

REGION MARITIME



Ville de Lomé

Ville Messagère de la Paix

ONU 1988

capitale centenaire

1997-1997

Ville de Coopération Internationale  
(Les Accords de Lomé, 1989)

REPUBLIQUE TOGOLAISE  
Travail-Liberté-Patrie

**AVIS N° 17/PRMP/ML**

**PORTANT REPORT DE LA DATE DE DEPOT ET  
D'OUVERTURE DE DOSSIER D'APPEL D'OFFRES  
N°12/ML/DST/DIA/2016 POUR LA FOURNITURE ET  
INSTALLATION DE PANNEAUX DIRECTIONNELS  
AU NIVEAU DES PRINCIPAUX CARREFOURS DE  
LA COMMUNE DE LOME**

La Mairie de Lomé informe les candidats et d'éventuels soumissionnaires  
à l'appel d'offres N° 12/ML/DST/DIA/2016, relatif à la fourniture et  
installation de panneaux directionnels au niveau des principaux  
carrefours de la commune de Lomé, que la date de dépôt et d'ouverture  
des plis initialement prévue pour le vendredi 29 avril 2016 a été reportée  
comme suit :

Nouvelle date et heure de clôture des dépôts : **mercredi 18 mai 2016  
à 9 heures 00 minutes TU**

Nouvelle date et heure d'ouverture : **mercredi 18 mai 2016 à 9 heures  
30 minutes TU**

Fait à Lomé, le 06 mai 2016

La PRMP P.I,

**ADJAHOUINO A. Comlan**

MINISTERE DE LA JUSTICE ET DES  
RELATIONS AVEC LES INSTITUTIONS DE LA  
REPUBLIQUE

.....  
CABINET

.....

REPUBLIQUE TOGOLAISE  
Travail-Liberté-Patrie

.....

**AVIS D'ANNULATION DE LA PROCEDURE  
RELATIVE A L'APPEL D'OFFRES OUVERT (AAOO)  
N° 001 /2016/MJRIR/CAB/DAAF**

**OBJET : FOURNITURE DE MATERIEL ROULANTS  
ET SERVICES CONNEXES A LA DIRECTION  
DES AFFAIRES ADMINISTRATIVES ET  
FINANCIERES : ACQUISITION DE DEUX  
VEHICULES 4X4 DOUBLE CABINE**

(Togo-presse N° 9725 du Jeudi 11 Février 2016)

En raison de l'insuffisance de crédit, d'une part, et de la  
nécessité d'apporter des aménagements substantiels au  
DAO d'autre part, le ministère de la Justice et des Relations  
avec les Institutions de la République a décidé d'annuler la  
procédure en cours relative à l'acquisition cité en objet.

**NB** : Le Ministère de la Justice et des Relations avec les  
institutions de la République rappelle que les candidats  
intéressés peuvent manifester leurs intérêts dès la publi-  
cation du nouvel avis d'appel à concurrence.

**La Personne Responsable des Marchés Publics  
YOVO Komi**

## SANTÉ / TOURNÉE DE PRISE DE CONTACT

## Le président régional de l'antenne Maritime de l'ATBEF a échangé avec des volontaires de la section Golfe Nord

Le président régional de l'antenne Maritime de l'Association Togolaise pour le Bien-Etre Familial (ATBEF), Kégnavo Komi à la tête d'une délégation a échangé avec les volontaires de la section Golfe Nord de ladite association, le mercredi 4 mai à Cacaveli, banlieue nord de Lomé.

Cette rencontre à l'actif de la coordination de l'antenne Maritime de l'ATBEF s'inscrit dans le cadre de la tournée annuelle de prise de contact du président régional dans les différentes sections relevant de sa juridiction. L'objectif visé est d'une part d'évaluer le niveau du volontariat dans les différentes sections, les difficultés rencontrées, et d'autre part, d'encourager les jeunes et les adultes à l'esprit du volontariat dans les différentes activités de sensibilisation en matière de la santé sexuelle et de reproduction.

Au cours de ces assises, en dehors des volontaires adultes, l'auditoire composé en majorité d'élèves qui ont exprimé leur désir de devenir «volontaire de l'ATBEF» ont été éduqués sur les missions de l'ATBEF. La rencontre a également été une occasion d'exhorter les jeunes filles à retarder leurs premiers rapports sexuels et à privilégier les études afin de se prémunir contre les grossesses non désirables, les Infections Sexuellement Transmissibles (IST) pour assurer un lendemain meilleur.

En dehors de cette sensibilisation, trois organisations de la société civile œuvrant dans la prise en charge des enfants vulnérables ont reçu des ballots de friperies offerts par l'ATBEF à travers le Japon. Il s'agit du Centre d'Observation et de Réinsertion Sociale des Jeunes en Difficulté de Cacaveli (CORSJDC),

de l'association «Marem-Emera» et du «Centre Hihéatro Wao-Afrique».

Le président régional de l'antenne Maritime,



Photo de famille à la fin des échanges.

également directeur du CEG Cacaveli, Kégnavo Komi a précisé qu'un «volontaire au sein de l'ATBEF» est toute personne qui accepte sans obligations, de mettre son talent, son temps, son expertise au profit des populations de la section ou d'une structure sans attendre en retour un gain

matériel ou financier. Il a notifié que cette tournée sera organisée dans les neuf sections que compte l'antenne Maritime puis

a encouragé les jeunes et les adultes à postuler au volontariat au sein de l'ATBEF qui permet un éveil de conscience et un développement d'esprit.

La présidente de la section Golfe Nord de l'ATBEF, Mme Tabiou-Sonhaye Ninko a fait savoir que sa section compte 50 volontaires et prend en compte les quartiers Agbalépédo, GTA, Adidogomé, Agoé, Cacaveli, Logopé, Vakpossito, Agoé-Zongo et Togblékopé. Elle a exhorté les membres du nouveau bureau national à maintenir le statut de l'ATBEF en continuant par œuvrer au côté du gouvernement dans la lutte contre la mortalité infantile, les grossesses précoces, les IST VIH/SIDA et les avortements précoces. Mme Tabiou-Sonhaye a saisi

l'occasion pour présenter les activités inscrites au programme de cette année, entre autres, des visites d'échanges avec les autres sections, des opérations de salubrité, des recrutements de volontaires, le renforcement des capacités des Mouvements d'Actions des Jeunes (MAJ), des sensibilisations sur la santé sexuelle.

L'ATBEF, membre de la Fédération Internationale pour la Planification Familiale (IPPF) est créée le 2 janvier 1975. Elle intervient dans la planification des naissances, la santé sexuelle et de la reproduction et compte quatre antennes sur le plan national (Maritime, Plateaux, Centrale et Grand Nord).

(ATOP)

## OGOU/ Le SYNTRATOC a célébré la fête du 1<sup>er</sup> mai à Atakpamé

Les travailleurs de la Nouvelle Société Cotonnière du Togo (NSCT) réunis au sein du Syndicat des Travailleurs du Coton (SYNTRATOC) ont célébré avec faste la fête du 1<sup>er</sup> mai à la direction de cette institution à Atakpamé.

A l'occasion le secrétaire général du SYNTRATOC, M. Tchapo Agba a indiqué que cette année la fête du 1<sup>er</sup> mai constitue pour les camarades de la NSCT l'heure du bilan de leurs activités, de prendre des engagements pour des nouvelles perspectives en lieu et place d'un cahier de doléances. Néanmoins, il a souligné que son syndicat a entre autres visions un salaire décent, un environnement de travail sain, le respect des engagements.

Il a enfin convié les membres du SYNTRATOC à travailler à l'unisson dans un esprit citoyen pour atteindre une produc-

tion de 50 000 tonnes de coton fibre à l'horizon 2022.

Prenant la parole à son tour, le directeur général de la NSCT, Dr Koumaglo Kokou Djagni a d'abord félicité le SYNTRATOC pour l'initiative, soulignant que cette fête des travailleurs offre son cadre à une prise de conscience pour tout travailleur. Il a rappelé l'importance de l'or blanc (coton) dans l'économie du pays et félicité les cotonculteurs pour leur ténacité malgré la précarité de la saison écoulée. La campagne 2015-2016 a connu une baisse dans la production soit 80 mille tonnes contre 114 mille tonnes la campagne précédente. Quant aux meilleures conditions de travail et de vie des travailleurs, il a fait entendre que le conseil d'administration est à pied d'œuvre pour leurs statuts particuliers.

A l'issue de ces différents échanges, les travailleurs se sont partagés des mets dans une ambiance bon enfant.

Plusieurs autorités et chefs de services ont été conviés.

Pendant des cultes musulman, protestant et catholique, ceux-ci ont imploré la bénédiction de Dieu, sur la société, les dirigeants de même que sur tous les travailleurs de la filière cotonnière.

Déjà à la veille, des activités sportives ont été organisées notamment une marche de 5 km dénommée «Hash» avec point de départ l'usine de coton de Talo et point de chute la piscine de la NSCT et un gala de football à quatre équipes (NSCT, CHR Atakpamé, la Police et les conducteurs de taxi-motos regroupés dans la DOSI).

(ATOP)

## L'Eglise Pentecôte du Togo plaide pour le soutien aux enfants démunis

L'église pentecôte du Togo, paroisse de Tomdè, a fait le dimanche 8 mai un plaidoyer placé sous le thème : «dimanche de compassion» à travers un culte d'action de grâces au profit des enfants démunis en général et ceux du Centre de Développement des Enfants (CDE), dénommé «La providence».

Le pasteur Assandi Ankou Jacques s'inspirant de l'évangile de Marc, chapitre 6 versets 34 à 43 a fait allusion aux actions de générosité de Jésus-Christ envers les enfants et lancé un appel à toutes les personnes de bonne

volonté à emboîter le pas à l'ONG Compassion internationale qui accompagne déjà ces enfants. Il a convié les fidèles à s'accepter mutuellement, à avoir le sens du partage et de l'amour du prochain surtout des enfants en difficulté. Pour lui, la culture de la tolérance, de la compassion, de l'aide et la recherche de l'idéal de vie doivent être les vertus de tout être vivant.

Le pasteur a relevé que tous les enfants en difficulté sans distinction de religion, ni d'ethnie sont recrutés dans le centre «La providence» pour être pris en charge

en vue de les amener progressivement à sortir de leur état de précarité. Il a invité la population à soutenir le centre en le dotant d'infrastructures adéquates pour mener à bien sa mission.

Les enfants du centre ont organisé des jeux, des récits bibliques, de la chorégraphie et des sketches pour démontrer à l'assistance leur savoir-faire.

Installé en décembre 2014, le Centre de Développement des Enfants (CDE) «La providence» de Tomdè a en charge 196 enfants.

(ATOP)

**Chambres salons  
carrelés  
WC douche intégrés  
+ garage  
Pour ceux recherchant  
calme et  
discretion**

**Contacts : 90 15 78 69 /  
90 30 61 05 / 91 21 97 14**

### AVIS DE VENTE DE VEHICULE

L'Ambassade du Brésil à Lomé porte à la connaissance du public, qu'elle met en vente un **véhicule de marque BMW, Model 530D, Moteur à Diesel, N° 7806976, Chassis MRWBANX71080-CS 42667, année 2007 climatisé. 10 Air bags, radio CD, couleur Saphir.**

La voiture est exposée dans l'enceinte de l'Ambassade sise dans la Cité OUA non loin de la Primature.

**Contact : 22 61 56 58 / 59**

## La CSTT forme des membres de l'USYNCOSTO à Sotouboua

La Confédération Syndicale des Travailleurs du Togo (CSTT) organise du 9 au 20 mai à Sotouboua une session de formation à l'endroit d'une cinquantaine de membres de l'Union Syndicale des Coiffeurs, Coiffeuses et Tresseuses de Styles du Togo (USYNCOSTO).

Cette session financée par le Fonds National d'Apprentissage, de Formation et de Perfectionnement Professionnels (FNAFPP) et réalisée par le Centre de Recyclage et de Perfectionnement des acteurs de l'économie

informelle, se situe dans le cadre du projet de renforcement de capacités des syndiqués.

Elle a pour objectif d'appuyer les coiffeurs, coiffeuses, tresseuses et esthéticiennes à connaître les constituants chimiques des produits de beauté qu'ils utilisent et leurs effets sur eux-mêmes et sur leurs clients.

Au cours des travaux, les participants seront formés sur la gestion d'un salon et l'entrepreneuriat, les maladies professionnelles ; la sécurité au travail et la législation du travail.

A l'ouverture, le repré-

sentant du préfet de Sotouboua, M. Passah Tchindie a demandé aux participants d'être assidus et sérieux au cours de la formation afin de tirer profit pour eux-mêmes et pour leurs clients.

Pour le directeur du Centre de Recyclage et de Perfectionnement, Vessou Kodjo, cette formation fait partie de l'engagement de la CSTT à recycler et à renforcer les capacités des membres des syndicats affiliés.

Cette session de formation se poursuivra à l'intérieur du pays notamment à Niamtougou et Mango et prendra fin le 4 juin prochain.

(ATOP)

## KERAN / Les décrets de nomination remis aux nouveaux chefs cantons d'Ataloté et d'Ossacré

MM. Abaldjou Kodjo et Pakou Ankamba, respectivement chefs des cantons d'Ataloté et d'Ossacré, localités situées à 12 et à 47 km à l'ouest et au nord-ouest de la Kéran, ont reçu le samedi 7 mai leurs décrets de nomination.

La cérémonie a été présidée par le préfet de la Kéran, Douti N'Sarma Madiba en présence des autorités administratives, religieuses et d'une foule immense.

Le représentant du pouvoir central a rappelé aux impétrants, les exigences de leurs nouvelles fonctions à savoir l'amour du prochain, la patience, le tact, l'honnêteté, la justice, l'équité, l'humilité, l'impartialité, l'objectivité et la vérité : des principes d'une bonne chefferie traditionnelle. Il a appelé les populations d'Ataloté et d'Ossacré à soutenir et à respecter leurs

nouveaux chefs pour le développement de leurs localités.

Le préfet a saisi cette opportunité pour rappeler à ses administrés les principes fondamentaux de la démocratie et insister sur le rite d'interrogatoire qui permet d'identifier l'auteur d'un décès dans le milieu. Il a demandé que ce rite soit exercé dorénavant sous l'autorité des chefs traditionnels entourés de sages afin d'éviter des troubles et manifestations qui portent atteintes à l'image de la préfecture de la Kéran. Abaldjou Kodjo succède à feu Messéke Atchaka, après 5 ans de régence assurée par des notables tandis que Pakou Ankamba est le 1<sup>er</sup> chef suite à la création du canton par décret du 29 novembre 2011. La régence était assurée pendant 4 ans par feu Awero Komi.

(ATOP)

## OGOUE / ASSAINISSEMENT

### Vers l'aménagement de la rivière Eké dans la ville d'Atakpamé

Les acteurs de développement de la commune d'Atakpamé ont validé les résultats de l'étude sur l'aménagement de la rivière Eké au cours d'un atelier tenu les 11 et 12 mai. Cette rivière traverse la localité sur quelques kilomètres avant de se jeter dans la rivière Amou. Elle est devenue un problème crucial pour les autorités communales car elle est malheureusement transformée en dépot, une source d'insalubrité pour les riverains en aval et surtout une source de prolifération d'insectes nuisibles. Cette situation occasionne le débordement du cours d'eau à la suite des précipitations.

Le plan d'aménage-

ment vise la réalisation des infrastructures de drainage, d'assainissement ainsi que des ouvrages de protection du lit de la rivière Eké à l'aide des matériaux naturels disponibles dans le milieu, des propositions de latrines de type ECOSAN pour éviter la défécation dans cette rivière ont été aussi retenues. D'un autre côté le projet vise à créer un cadre attrayant de vie et de loisirs, de restauration, de bars de petits commerces et un endroit touristique, tous étant générateurs d'emplois et de revenus. Le projet qui se présente en sept lots nécessite un milliard cinq cent millions de francs selon les techniciens.

Le préfet de l'Ogou,

Akakpo Edoh a remercié le gouvernement qui à travers le Projet de Gestion Intégrée des Catastrophes et de Terres (PGCIT) a financé les études d'impacts environnemental et social en prélude à l'élaboration du plan d'aménagement de la rivière Eké.

Le secrétaire général de la commune d'Atakpamé, Pinizi Kossi Essoham a souhaité qu'une fois le projet réalisé, la rivière Eké soit porteuse d'opportunités et un patrimoine touristique, pour cela il compte sur les comportements responsables et civiques des bénéficiaires pour ne pas tomber dans les mêmes revers.

(ATOP)

## AVE / Comment dynamiser le sport du football

Les acteurs du football de la préfecture de l'Avé ont échangé sur la dynamisation de cette discipline dans la préfecture par rapport à la volonté de la Fédération Togolaise de Football (FTF) de rapprocher les activités du football des pratiquants, au cours d'une réunion le samedi 7 mai à Kévé.

Cette initiative d'un groupe de sept amoureux du football dénommé G7 a permis de conseiller les différents acteurs du football à la base sur l'organisation prochaine d'une journée de réflexion autour du thème « le développement des activités de football dans la préfecture de l'Avé ».

Il sera question au cours de cette journée d'identifier les problèmes qui entravent le développement de cette discipline dans l'Avé, d'en chercher les

solutions et de proposer des perceptives pour le rayonnement du football dans la préfecture.

Les participants à cette réunion ont proposé la mise sur pied d'une commission de rédaction des textes du futur district préfectoral de football de l'Avé.

« Parmi les difficultés majeures qui minent le développement du football dans l'Avé, on recense le manque d'organisation matérielle, économique et financière dans les structures devant animer la vie de

ce sport. On note aussi l'absence de ressources humaines compétentes pouvant conduire les destinées des clubs, ainsi que les querelles autour de la gouvernance des clubs », a confié le président de l'Association Sportive de Kévé-Avé (ASKAVE), Sedro Emmanuel.

Le président de la commission Médecine sportive de la ligue Maritime-Ouest, Dékou Komi a salué cette initiative qui devait en principe être à l'actif de la ligue Maritime Ouest dans

le sens d'informer les acteurs du football à la base, des nouvelles dispositions prises par la FTF. M. Dékou a annoncé la formation dans les jours à venir des arbitres, des soigneurs et des responsables de clubs.

Le président du G7, Tovor Georges a invité les participants à apporter leurs contributions pour l'atteinte des objectifs fixés, afin de sortir le football préfectoral de sa léthargie.

(ATOP)

## CINKASSE / Deux forages inaugurés à Gaboni-Nassiegou et Garo

Deux forages à motricité humaine ont été inaugurés, le mardi 10 mai dans les villages de Gaboni-Nassiegou et de Garo, localités à environ 10 et 8 km à l'est et au sud-est de Cinkassé.

Évalués à environ 13 millions de F CFA, ces ouvrages sont à l'actif de la mission catholique de la paroisse Notre Dame de l'Assomption de Cinkassé à travers la province salissienne de l'Afrique de l'Ouest.

Les deux forages ont une profondeur de 85 m avec un volume d'eau de 4m<sup>3</sup> chacun. Ils permettront d'alimenter les habi-

tants de ces localités en eau potable afin d'éviter les maladies hydriques et palier aux problèmes d'eau potable.

La cérémonie a été présidée par le préfet de Cinkassé, Laguebande Issaka en présence de l'évêque de Dapaong, Monseigneur Jacques Anyilunda, du curé de la paroisse Notre Dame de l'Assomption de Cinkassé, le père Konstant Kosse, des autorités politiques, administratives et religieuses.

Que ce soit à Gaboni-Nassiegou ou à Garo, les prières de bénédiction ont été dites par

l'évêque de Dapaong. Il a souligné l'importance de l'eau dans la vie de l'homme et invité les populations des deux localités sans distinction de religion à une franche collaboration et à la culture de la paix pour un mieux-vivre.

Le préfet de Cinkassé a exprimé sa gratitude à la mission catholique pour ce geste qui vient allonger la liste de ses réalisations sociales pour l'accompagnement du gouvernement dans la recherche du bien-être des Togolais.

(ATOP)

## Brève... Brève...

**TCHAOUJJO** - Le centre d'accueil d'enfants de l'ONG « Mond'Action Togo Solinyogobu » (MA-TS) a réinséré le vendredi 6 mai à Sokodé, cinq enfants dont trois filles dans leurs familles d'origine. Le chef de la division de la protection des enfants à la direction

régionale de l'Action sociale du Centre, Komivi Medzinyuie a félicité le personnel de l'ONG MATS pour cette œuvre humanitaire et demandé aux nouveaux parents, d'assurer la continuité du travail en prenant soins de ces enfants. Le directeur de l'ONG MA-TS, le révérend

pasteur Donso Kossi a promis un suivi sanitaire, social et éducationnel périodique dans les familles pour continuer les actions de l'ONG jusqu'à l'âge majeur des enfants. Le but de l'ONG, a dit le pasteur est d'accompagner l'enfant jusqu'à son intégration sociale.

MINISTÈRE DU COMMERCE, DE L'INDUSTRIE, DE LA  
PROMOTION DU SECTEUR PRIVÉ ET DU TOURISME

REPUBLICQUE TOGOLAISE  
Travail - Liberté - Patrie

SECRETARIAT GENERAL

DIRECTION COMMERCE INTERIEUR ET  
DE LA CONCURRENCE

**Avis d'Appel d'Offres Ouvert**  
**Avis d'Appel d'Offres Ouvert (AAOO) pour les travaux de construction de magasins de stockage de céréales dans les Régions Centrale et de la Kara au Togo**

**Maître d'Ouvrage : Ministère du Commerce, de l'Industrie, de la Promotion du Secteur privé et du Tourisme (MCIPST)**

**Appel d'offres N° :00002/2016/MCIPST/SG/PRMP/DCIC du 30 mars 2016**

**Objet de l'Appel d'Offres Ouvert :** Sélection d'une entreprise ou d'une société de travaux

1. Le Ministère du Commerce, de l'Industrie, de la Promotion du Secteur privé et du Tourisme (MCIPST) a obtenu des fonds du Cadre Intégré Renforcé de la filière Soja, gestion 2016 afin de financer les travaux de construction de magasins de stockage de céréales dans les Régions Centrale et de la Kara au Togo, et a l'intention d'utiliser une partie de ces fonds pour effectuer des paiements au titre du présent Marché relatif aux travaux de construction.

2. Le Ministère du Commerce, de l'Industrie, de la Promotion du Secteur privé et du Tourisme (MCIPST), sollicite des offres fermées de la part de candidats éligibles et répondant aux qualifications requises pour la réalisation des travaux de construction de magasins de stockage de céréales dans les Régions Centrale et de la Kara au Togo. Ces derniers sont constitués en deux (2) lots répartis comme suit :

**Lot 1 : Construction d'un (1) magasin de 250 tonnes dans la Région Centrale ;**

**Lot 2 : Construction d'un (1) magasin de 250 tonnes dans la Région de la Kara ;**

Le délai d'exécution des travaux de chaque lot est de huit (08) mois. Aucun candidat ne peut être attributaire de plus d'un (1) lot. Les variantes ne sont pas acceptées.

3. La passation du marché sera conduite par Appel d'Offres Ouvert tel que défini dans le Code des Marchés Publics en vigueur et ses textes d'application, et ouvert à tous les candidats éligibles.

4. Les candidats intéressés peuvent obtenir des informations et prendre connaissance des documents d'Appel d'Offres à l'adresse mentionnée ci-après tous les jours ouvrables à partir du 07 avril 2016, de 07 heures à 12 heures et de 15 heures à 17 heures TU.

**Ministère du Commerce, de l'Industrie, de la Promotion du Secteur privé et du Tourisme (MCIPST) Direction du Commerce Intérieur et de la Concurrence (DCIC)**

**B.P. : 383 Lomé-TOGO / Tél : (00228) 22 34 53 35/ 26 61 23 32**

5. Les exigences en matière de qualification sont :

- les conditions légales de l'entreprise ;
- la situation financière de l'entreprise ;
- l'expérience de l'entreprise ;
- la disponibilité, la qualification et l'expérience du personnel de l'entreprise
- la disponibilité du matériel minimum requis pour l'exécution des travaux.

Voir les Données Particulières de l'Appel d'Offres (DPAO) pour les informations détaillées.

**N.B :** les entreprises attributaires des marchés publics dont le taux d'exécution n'a pas atteint 70% ou qui connaissent des difficultés au cours de leur exécution ne sont pas habilitées à soumissionner au présent appel à concurrence.

6. les candidats intéressés peuvent consulter gratuitement le Dossier d'appel d'Offres complet ou le retirer à titre onéreux contre paiement d'une somme non remboursable de cinquante mille (50 0.00) F CFA à partir du 30 mars 2016, à l'adresse mentionnée ci-après :

**Personne Responsable des Marchés Publics**  
s/c Direction du Commerce Intérieur et de la Concurrence (DCIC)  
**B.P.: 383 Lomé-TOGO / Tél : (00228) 22 34 53 35 / 26 61 23 32**

7. Les offres devront être soumises main à main contre récépissé à l'adresse suivante : **Direction du Commerce Intérieur et de la Concurrence 1<sup>er</sup> Etage Porte n°11/n°06, Téléphone (00228) 22 34 53 35 / 26 61 23 32 Adresse Postale: BP 383, Lomé -Togo au plus tard le 06 mai 2016 à 9 heures 30 mn TU. Les offres remises en retard ne seront pas acceptées.**

La soumission des offres par voie électronique ne sera pas autorisée ; la soumission des offres par tout autre moyen se fait au risque et péril du candidat.

8. Les offres doivent être accompagnées d'une garantie de soumission (caution bancaire) d'un montant de Trois millions (3 000 000) Francs CFA par lot.

9. Les plis seront ouverts en présence des soumissionnaires, ou leurs représentants qui souhaitent assister à cette ouverture, le **06 mai 2016 à 10 heures TU** dans la salle de réunion du **Ministère du Commerce, de l'Industrie, de la Promotion du Secteur Privé et du Tourisme.**

10. Les soumissionnaires restent engagés par leurs offres pour une durée de quatre-vingt-dix (90) jours calendaires à compter de la date limite de remise des offres.

**N.B. : Au lieu de «Les offres doivent être accompagnées d'une garantie de soumission (caution bancaire) d'un montant de Trois millions (3 000 000) Francs CFA par lot), lire « Les offres doivent être accompagnées d'une garantie de soumission (caution bancaire) d'un montant de Trois cent mille (300 000) Francs CFA par lot » ;**

**- Au lieu d'un délai d'exécution de huit (08) mois prévu dans le DAO, prendre en considération un délai d'exécution de quatre (04) mois ;**

**- La date limite de dépôt et d'ouverture initialement prévue le 06 mai 2016 est reportée au 25 mai 2016 sans changement d'heures.**

**La Personne Responsable des Marchés Publics**

**BAMANA Baroma Magolemièna**

Agence UMOA-Titres

REPUBLICQUE DU SENEGAL

**AVIS D'APPEL D'OFFRES**  
**EMISSION PAR ADJUDICATION**  
N°04/2016 du 18/05/2016

**BONS DU TRESOR**

REPUBLICQUE DU SENEGAL

L'Agence UMOA-Titres et le Trésor Sénégalais  
PORTENT A LA CONNAISSANCE DU PUBLIC QUE LES ORGANISMES UN APPEL D'OFFRES POUR L'ACQUISITION DE BONS DU TRESOR DONT LES TERMES SONT LES SUIVANTS :

**CARACTÉRISTIQUES DE L'OFFRE**

Émetteur	: État du Sénégal
Montant mis en adjudication	: 35 000 millions de FCFA
Valeur nominale unitaire	: 1 million de FCFA
Durée	: 91 jours
Taux d'intérêt	: multiples
Date de valeur	: Jeudi 19 mai 2016
Échéance	: Mercredi 17 août 2016

25% DU MONTANT MIS EN ADJUDICATION EST OFFERT SOUS FORME D'OFFRES NON COMPÉTITIVES (ON) AUX SPÉCIALISTES EN VALEURS DU TRESOR (SV) HABITUÉS DE L'ÉMETTEUR.

**DÉPÔT DES SOUMISSIONS**

Date	: Mercredi 18 mai 2016
Heure limite	: 10h30 mn TU

Les offres seront reçues à travers l'application SAGETIL-UMOA

Cette opération est composée d'une seule et unique tranche.  
Les titres émis sont remboursables le premier jour ouvré suivant la date d'échéance. Les intérêts sont payables d'avance et précomptés sur la valeur nominale des bons.

Dakar, le 10 mai 2016

Le Directeur de l'Agence UMOA-Titres  
Adrien DIOUF

Le Directeur Général de la  
Comptabilité Publique et du Trésor  
Désiré SEMBÈNE

Cette émission est organisée avec le concours de la Banque Centrale des États de l'Afrique de l'Ouest (BCEAO)

Pour plus d'informations, merci de contacter l'Agence UMOA Titres :  
email : adjudications@umoa-titres.org / tél : +221 33 839 1010 / fax : +221 33 839 4557

MINISTÈRE DES AFFAIRES ÉTRANGÈRES, DE LA  
COOPÉRATION ET DE L'INTEGRATION AFRICAINE

REPUBLICQUE TOGOLAISE  
Travail-Liberté-Patrie

CABINET

## COMMUNIQUE DU MINISTÈRE DES AFFAIRES ÉTRANGÈRES, DE LA COOPÉRATION ET DE L'INTEGRATION AFRICAINE

Le Ministère des Affaires Étrangères, de la Coopération et de l'Intégration Africaine informe la Communauté africaine résidant à Lomé de la célébration de la « **première édition de la semaine de l'intégration africaine** ».

Trois (03) jours d'activités sont prévus à cet effet suivant le calendrier ci-dessous :

- 21 mai 2016 : marche de l'intégration africaine dédiée à la femme africaine

- 24 mai 2016 : conférences-débats à l'Agora Senghor de Lomé

- 25 mai 2016: journée culturelle et artistique au Ministère des Affaires Étrangères, de la Coopération et de l'Intégration Africaine

Le Ministère des Affaires Étrangères, de la Coopération et de l'Intégration Africaine invite toute la population à y participer.

**Tél. : 90 30 84 10/ 22 21 36 01/ 22 20 06 98**

**Prof. Robert DUSSEY**



## AVIS DE CONVOCATION

Mesdames et Messieurs les actionnaires de la société **BENEFICIAL LIFE INSURANCE S.A.** sont convoqués en Assemblée Générale Extraordinaire, **lundi 30 mai à 11 heures 30 minutes** au siège social de la société, sis au 2963, Avenue de la Chance, quartier Agbalépédogan, Lomé, Togo, à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

1. Révision des statuts ;
2. Pouvoirs pour l'accomplissement des formalités.

Tout actionnaire sera admis à l'Assemblée Générale, quel que soit le nombre d'actions détenues, ou pourra s'y faire représenter par un mandataire de son choix actionnaire ou non, conformément à l'article 23 des statuts de la société.

**Le Conseil d'Administration**



## AVIS DE CONVOCATION

Mesdames et Messieurs les actionnaires de la société **BENEFICIAL LIFE INSURANCE S.A.** sont convoqués en Assemblée Générale Ordinaire, **lundi 30 mai à 10 heures 00 minute** au siège social de la société, sis au 2963, Avenue de la chance, quartier Agbalépédogan, Lomé, Togo, à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

1. Présentation du rapport de gestion du Conseil d'Administration sur l'exercice clos le 31 décembre 2015 et présentation des états financiers annuels ;
2. Rapport général des Commissaires aux Comptes sur les états financiers de l'exercice clos le 31 décembre 2015 ;
3. Rapport spécial des Commissaires aux Comptes sur les conventions réglementées, visées aux articles 438 et suivants de l'Acte Uniforme OHADA relatif au droit des sociétés commerciales et du groupement d'intérêt économique ;
4. Approbation des comptes annuels de l'exercice clos le 31 décembre 2015 ;
5. Affectation du résultat de l'exercice 2015 ;
6. Quitus aux administrateurs et décharge aux Commissaires aux Comptes ;
7. Pouvoirs pour l'accomplissement des formalités.

Tout actionnaire sera admis à l'Assemblée Générale, quel que soit le nombre d'actions détenues, ou pourra s'y faire représenter par un mandataire de son choix actionnaire ou non, conformément à l'article 23 des statuts de la société.

Les documents sociaux visés à l'article 525 de l'acte uniforme OHADA relatif aux sociétés commerciales et au groupement d'intérêt économique seront tenus à la disposition des actionnaires, au siège social de la société, à compter 13 mai 2016.

**Le Conseil d'Administration**

Représentation in Togo,  
Tél/ Fax (228) 11 10 96 61  
(228) 22 20 99 81



United Nations High Commissioner for Refugees  
Haut Commissariat des Nations Unies pour les réfugiés

Représentation au Togo,  
Bd Jean Paul II. Angle rue YEBU-YEBU  
31 SJO. B P 911  
Lomé TOGO

## AVIS D'APPEL D'OFFRES

### INVITATION TO BID (ITB/01005/2016)

#### 1. INTRODUCTION

Le Haut-Commissariat des Nations Unies pour les Réfugiés (UNHCR) a été créé le 14 Décembre 1950 par l'Assemblée Générale des Nations Unies. L'agence a pour mandat de diriger et de coordonner l'action internationale pour protéger et résoudre les problèmes des réfugiés dans le monde. Son objectif principal est de sauvegarder les droits et le bien-être des réfugiés. Il a aussi pour mandat d'aider les apatrides.

#### 2. CONTEXTE

L'UNHCR, agissant pour son propre compte, sollicite des offres fermes de la part des candidats éligibles et répondant aux qualifications requises pour l'Entretien des climatiseurs de bureau de l'UNHCR à Lomé selon les Termes de Référence (TDR) ci-joints.

Le Haut-Commissariat des Nations Unies pour les Réfugiés (UNHCR) envisage de passer un contrat de **deux (2) ans** pour l'entretien et le maintien dans un bon état des climatiseurs installés dans les locaux de la Représentation de l'UNHCR à Lomé avec une société spécialisée et performante. Les entretiens et autres opérations à effectuer sont décrits dans le point suivant.

#### 3. TERMES DE REFERENCE

##### 3.1. Maintenance préventive.

- Assurer la révision générale périodique de tous les appareils installés afin d'en assurer un fonctionnement optimal et limiter les pannes. Elle consiste à effectuer, entre autres, le dégrasage de l'unité de condensation et de l'unité d'évaporation de chaque appareil, le nettoyage périodique des filtres, de la façade et de l'évaporateur de chaque appareil, la mise au point des éléments mobiles et des protections électriques des appareils.
- Le remplacement éventuel des pièces de rechange défectueuses ;
- La fourniture de gaz en cas de besoin ;
- La réalisation de toute opération que le prestataire de service jugera utile pour assurer une maintenance de qualité.

##### 3.2. Maintenance curative : Assurer la réparation des climatiseurs tombés en panne.

##### 3.3. Autres travaux : La dépose et l'installation de climatiseurs en cas de besoin

Le nombre de climatiseurs concernés est présenté ci-dessous :

	TYPE ET MARQUE DE CLIMATISEUR	Nombre
1	Climatiseurs Split Samsun 1.5 CV	1
2	Climatiseurs Split BEKO 1.5 CV	1
3	Climatiseurs Split BEKO 1 CV	1
4	Climatiseurs Split Royal Air 1.5 CV	15
5	Climatiseurs Split Royal Air 2 CV	2
6	Climatiseurs Split Royal Air 3 CV	1
	<b>TOTAL</b>	<b>21</b>

Ce nombre peut à tout moment varier à la hausse ou à la baisse.

#### 5. DEMANDE DE CLARIFICATION

Pour toute information complémentaire au sujet du présent appel d'offres, les soumissionnaires intéressés s'adresseront à l'Unité d'Approvisionnement du HCR par e-mail à l'adresse : [saliou@unher.org](mailto:saliou@unher.org). Toutes les correspondances doivent indiquer les références de l'appel d'offres et la mention « confidentiel » en objet. Les offres reçues par un autre canal que ceux mentionnés ci-dessus seront automatiquement rejetées.

Les Annexes sont à retirer par voie de messagerie e-mail à l'adresse sus-indiquée ou directement au bureau de l'UNHCR à Lomé.

Fait à Lomé, le 10 Mai 2016  
Antoine GASSISOU  
Chargé de bureau

## AVIS DE RECRUTEMENT POUR LE RECRUTEMENT DE DEUX TECHNICIENS AGRICOLES

### I- Contexte et justification

De 2013-2015, MOPIB a exécuté le projet pour « l'émergence des interprofessions tomate et manioc dans la Région Maritime ». Ce projet visait la réduction de la pauvreté des populations rurales de la Région Maritime à travers l'augmentation des revenus des populations cibles. Au regard des résultats obtenus, il apparaît clairement que le projet a apporté de l'innovation dans la pratique agricole dans la zone du projet, mais la portée du projet, en termes d'échelles et de développement de nouveaux débouchés pour sécuriser et augmenter le revenu des producteurs, est restée très limitée. Ainsi, pour atteindre un plus grand effectif et promouvoir de nouvelles technologies de production, MOPIB et BLP (Brücke-le-pont) une organisation suisse de coopération ont défini le projet RESYMAF-TM « Renforcement des Systèmes de Marché des Filières Tomate et Manioc dans la Région Maritime » avec l'approche M4P « Making market for the poor » ou « faire fonctionner les marchés au profit des pauvres ». Il est prévu lors de son exécution, une formation sur l'école d'entrepreneuriat agricole pour améliorer les capacités de gestion des producteurs des filières tomate et manioc ainsi que des champs écoles et des tests de nouvelles variétés et d'utilisation des filets anti-insectes pour réduire l'usage des pesticides. Pour mettre en œuvre ce projet et surtout accompagner les groupes cibles dans l'appui-conseil, MOPIB recherche deux (02) techniciens agricoles.

### II) Deux postes de techniciens agricoles basés à Vogan et à Tsévié :

Le technicien agricole basé à Vogan aura en charge le suivi des activités de production et la réalisation des tests dans les préfectures de Vo et de Yoto. Celui basé à Tsévié suivra les activités du projet dans les préfectures de Zio et de l'Avé.

Sous la responsabilité du chef du projet, les deux techniciens agricoles auront à exprimer toutes leurs compétences et leurs capacités pour superviser, contrôler et faire le suivi des actions de mise en valeur agronomique, de vulgarisation, des sessions de formation des producteurs, transformateurs et commerçants, d'une part et de démonstration et de recherche adaptative d'autre part.

#### Tâches :

- Identifier et mettre en relation des producteurs avec les offreurs des moyens de production (engrais, pesticides, semences, etc.)
- Appuyer techniquement l'installation et le suivi des écoles entrepreneuriales agricoles ainsi que la gestion de la fertilité des sols en collaboration avec l'ITRA, l'ICAT et les ONG de la zone du projet ;
- Améliorer la couverture du périmètre en équipement et en moyens de production et de transformation ;
- Appui technique à la mise en place et au suivi d'un système interne de contrôle de la qualité du processus de transformation du manioc en gari/tapioca.
- Faciliter la création et le renforcement de capacités des groupements, coopératives et des plateformes préfectorales.
- Rédiger les rapports d'activités de l'antenne de MOPIB dont il sera en charge.
- Assurer toutes autres tâches qui peuvent lui être confiées.

### III. Profils recherchés (Qualifications et expériences)

- Avoir un diplôme de technicien agricole (toutes formations complémentaires/supplémentaires pertinentes dûment attestées sont un atout).

- Avoir une expérience professionnelle démontrée de cinq (05) ans minimum dans le domaine des projets de développement rural (une expérience dans les filières tomate et manioc serait aussi un atout).

- Maîtriser l'outil informatique et avoir l'esprit d'analyse, de synthèse et d'animation et disposer de bonnes capacités d'écoute et de communication, à l'aise avec les populations autochtones

- être capable de travailler en équipe comme de travailler de manière autonome et avoir une parfaite connaissance du français et de l'ewé.

### IV- Composition du dossier de candidature

Le dossier de candidature comprend une lettre de motivation manuscrite, un CV détaillé, une copie légalisée du/des diplôme(s), copies simples des attestations de formations et d'expériences énumérées dans le CV. Le CV doit inclure l'adresse complète du candidat : adresse postale, e-mail, téléphone, Fax) et les adresses complètes de deux personnes de références ». Le dossier doit être adressé aux adresses suivantes :

**KOUMONDJI A. Nonvissi**, Directeur Exécutif E-mail : [ong.mopib@hotmail.fr](mailto:ong.mopib@hotmail.fr).

**BATAWILA D. Gabriel** Coordinateur Régional du Programme Togo Bénin de l'ONG Suisse Brücke Le Pont E-mail : [cristo\\_ccs@yahoo.fr](mailto:cristo_ccs@yahoo.fr).

Les candidatures devront parvenir aux adresses sus-indiquées au plus tard le **20 Mai 2016 à 14 h 30 min** et sont admis avec accusé de réception à condition que les pièces essentielles (diplômes et attestations, lettre de motivation, et le CV) soient scannées et jointes en copie.

**N.B.** : Seuls les candidats présélectionnés seront contactés pour une interview.

### V- Durée du contrat

Le contrat est à durée déterminée de **trente-quatre (34 mois)** avec une période d'essai de six (06) mois.

## PRESIDENTIELLE DE NOVEMBRE EN RDC

## Kabila pourra rester en fonction après 2016 si le scrutin est reporté

**En République Démocratique du Congo, la décision de la Cour constitutionnelle est tombée mercredi: le président Joseph Kabila pourra rester en fonction après 2016 si l'élection présidentielle ne se tient pas cette année.**

Le scrutin prévu pour le mois de novembre pourrait être reporté en raison de problèmes logistiques et budgétaires. La Cour répondait à une requête en interprétation déposée par la majorité, alors que la perspective de la tenue du scrutin en 2016 s'éloigne chaque jour davantage.

«Suivant le principe de la continuité de l'Etat et pour éviter le vide à la tête de l'Etat, le président actuel reste en fonction jusqu'à l'installation du nouveau président élu», indique cet arrêt lu par le président de la Cour constitution-

nelle, Benoît Lwamba Bindu. La Cour a choisi de privilégier l'article 70, alinéa 2 de la Constitution qui stipule qu'« à la fin de son mandat, le président de la République reste en fonction jusqu'à l'installation effective du nouveau président élu ». Rien n'oblige donc Joseph Kabila à quitter le pouvoir tant qu'un successeur n'aura pas été désigné. Les élus de la majorité avaient saisi la Cour, lui demandant précisément de statuer sur le sort du président au cas où l'élection ne se tiendrait pas avant la fin du mandat de Joseph Kabila,

au pouvoir depuis 2001. La question s'imposait, parce qu'il semble de moins en moins probable que la présidentielle prévue en novembre puisse avoir lieu dans les temps. La Commission électorale n'est pas du tout prête, d'autant plus que plusieurs autres scrutins sont prévus cette année.

Le PPRD, le parti au pouvoir à Kinshasa, se réjouit d'une décision qui permettra au président Kabila d'assurer l'intérim jusqu'à l'installation de son successeur. « C'est la population qui a gagné parce qu'il n'y aura plus de débat tout est clair. On sait que les institutions seront remplacées par d'autres institutions élues », commente Emmanuel Ramazani.

Redoutant une manœuvre pour permettre au président de se maintenir au pouvoir, l'opposition invoque l'article 75 de la Constitution. Celui-ci prévoit l'intérim par le président du Sénat en cas de vacance du pouvoir ou d'empêchement définitif.

Pour le président de l'Union pour la Nation congolaise (UNC), Vital Kamehéré, il s'agit d'un «référendum déguisé». L'arrêt de la Cour ne surprend pas Bruno Mavungu, secrétaire général du parti d'opposition Union pour la Démocratie et le progrès Social (UDPS). Il demande la tenue d'un dialogue pour organiser l'élection présidentielle au plus vite.

(RFI)

## MARCHÉ COMMUN REGIONAL EN AFRIQUE CENTRALE

## La CEEAC à pied d'œuvre

La Communauté Economique des Etats de l'Afrique Centrale (CEEAC) en prélude au conseil des ministres de commerce prévu aujourd'hui, à Kinshasa en République Démocratique du Congo (RDC), prépare la mise en place d'un marché commun régional en Afrique centrale.

Cette rencontre a servi de cadre pour les experts du comité technique Commerce et Douane pour plancher la mise en place d'un marché commun régional en Afrique centrale.

Ledit marché commun devrait être créé sur une période de dix ans à travers un processus progressif de libéralisation des échanges, com-

prenant l'établissement d'une Zone de Libre-échange (ZLE) par l'élimination entre les Etats membres, des droits de douane, des contingents, des restrictions ou prohibitions ainsi que des obstacles d'ordre administratif au commerce. Selon le communiqué de la CEEAC, les ministres du commerce lors des assises adopteront un tarif douanier extérieur commun.

Au niveau continental, il est à noter que 2017 est l'échéance fixée pour l'entrée en vigueur de la Zone de Libre-Echange continentale (ZLEC). Ce processus devrait faciliter l'intégration économique du continent africain.

(XINHUA)

## Visite exceptionnelle du président soudanais en Ouganda sur fond de tensions entre les deux pays

Le président soudanais Omar el-Béchir a entamé une visite exceptionnelle en Ouganda hier pour discuter avec son homologue ougandais Yoweri Museveni, a annoncé mercredi le journal Sudan Tribune. Les échanges vont porter sur un certain nombre de points avec M. Museveni, dans un contexte d'accusations réciproques lancées entre les deux pays, selon le journal. Khartoum a en effet accusé à plusieurs reprises Kampala de donner asile aux rebelles soudanais en lutte contre le gouvernement soudanais au Darfour, dans le sud du Kordofan et dans la région du Nil Bleu. De son côté, Kampala accuse Khartoum d'abriter les chefs de l'Armée de résistance du Seigneur (LAR) qui combat l'armée ougandaise dans le nord du pays, et de leur fournir un appui militaire et logistique. Les relations entre le Soudan et l'Ouganda sont très tendues depuis une dizaine d'années déjà, mais une visite exceptionnelle du président ougandais à Khartoum en septembre dernier a marqué un tournant dans les relations bilatérales. La situation au Soudan du Sud devrait

aussi faire partie des sujets abordés par les deux présidents. Khartoum a en effet accusé l'Ouganda d'avoir soutenu les rebelles qui ont combattu le gouvernement central de Khartoum jusqu'en 2005, date à laquelle un accord de paix a été signé, ouvrant la voie à une séparation entre Soudan et Soudan du Sud en 2011. Depuis, les relations sont restées tendues entre le Soudan et l'Ouganda, le Soudan continuant à accuser l'Ouganda de vouloir contrôler le Soudan du Sud.

(XINHUA)

## BRESIL / Dilma Rousseff suspendue de ses fonctions présidentielles

Sans surprise, les sénateurs brésiliens ont voté, hier, à 55 voix contre 22 la destitution de la présidente Dilma Rousseff. Ce vote entraîne sa mise à l'écart du pouvoir pendant 180 jours maximum.

La présidente brésilienne est provisoirement écartée du pouvoir. Dilma Rousseff a été suspendue de ses fonctions présidentielles, hier, après le vote des sénateurs brésiliens. Cinquante-cinq sénateurs ont voté en faveur de son procès en destitution contre 22, un vote qui entraîne automatiquement sa mise à l'écart du pouvoir pendant 180 jours maximum. Ces six mois lui permettront d'organiser sa défense dans l'attente de la décision finale concernant son



La présidente brésilienne Dilma Rousseff écartée du pouvoir au profit de...



...M. Michel Temer.

maintien à la tête du pays. Dilma Rousseff est accusée d'avoir maquillé les comptes publics de son pays.

C'est le vice-président Michel Temer, ancien allié de la présidente, qui tiendra les rênes

du pays en attendant le procès de la présidente. Cette dernière l'accuse d'avoir mené un coup d'Etat consti-

tutionnel. Le camp de Dilma Rousseff, qui avait déjà fait ses cartons, ne se faisait pas beaucoup d'illusions depuis le début de la séance plénière du Sénat mercredi. La Chambre des députés avait déjà avalisé la procédure de destitution le 17 avril par une écrasante majorité.

Première femme élue présidente du Brésil, Dilma Rousseff, devrait s'exprimer hier vers 15h (heure de Paris) avant de quitter le palais présidentiel du Planalto et prendre un bain de foule avec ses partisans, selon le service de communication du Parti des Travailleurs (PT).

(AFP)

## COMORES / La CENI donne Assoumani vainqueur de la présidentielle

**Situation confuse, hier aux Comores. La veille, 6 000 électeurs étaient invités à revoter dans 13 bureaux de l'île d'Anjouan, où le scrutin présidentiel du 10 avril dernier n'avait pas pu se tenir. Une élection partielle qui était susceptible de faire basculer les résultats du scrutin sur l'ensemble de l'archipel.**

Dans une situation très tendue, dans la nuit de mercredi à hier aux Comores, Nadjahe Allaoui, vice-présidente de la CENI, a décidé, de concert avec ses collègues

et les membres de la CENI restés sur place, de délivrer des résultats provisoires déjà enregistrés dans leurs ordinateurs. «La Commission Electorale Nationale Indépendante

proclame les résultats suivant l'élection du président de l'Union des Comores; candidat Mouigni Baraka Said Soilihi : 165 voix; Azali Assoumani. 2271 voix; 1 308 voix pour Mohamed Ali Soilihi.» Avant cela, l'image du président de la CENI, son secrétaire général et au moins trois de ses commissaires, fuyant leurs responsabilités

à 4 h du matin, abandonnant une partie de leurs collègues, restera comme le fait marquant de la reprise du second tour de cette élection. Nadjahe Allaoui, vice-présidente de la CENI, était très bouleversée, au moment de commenter ce départ : «Nous sommes à peu près cinq collègues à préparer les résultats. Il

est parti il y a quelques minutes. Nous ne comprenons plus rien, nous qui sommes ici.» Et de dénoncer: «Nos collègues sont partis. Ils n'ont même pas averti. Pourquoi la CENI ne veut pas donner ce résultat ? Qu'est-ce qui se cache dedans ? Personnellement, j'accuse mes collègues, avec la situation qui est là.»

(RFI)

EMPRUNT OBLIGATAIRE PAR APPEL PUBLIC À L'ÉPARGNE TRÉSOR PUBLIC DE CÔTE D'IVOIRE TPCI 5,90% 2016-2026

**L'AVENIR SE CONSTRUIT AUJOURD'HUI**

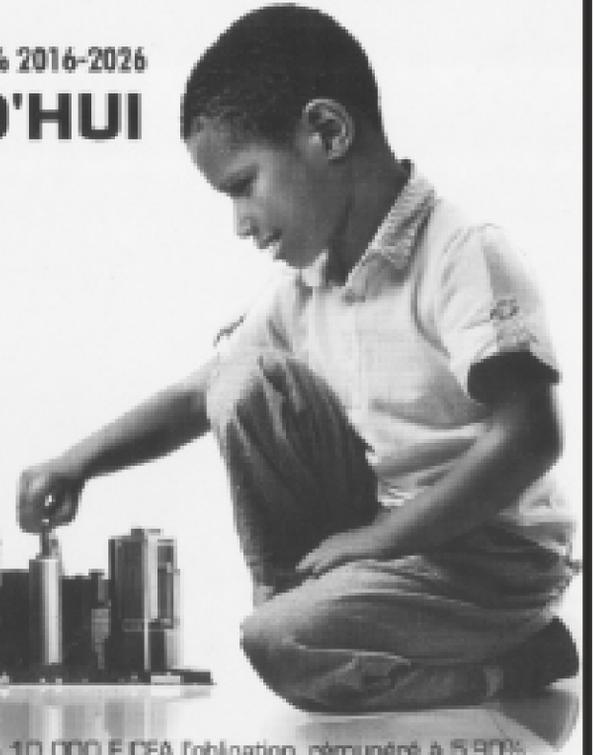
TAUX D'INTÉRÊT

**5,90%\***  
L'AN

PRIX DE L'OBLIGATION

**10 000** F CFAMONTANT DE L'OPÉRATION :  
**150 MILLIARDS FCFA**DURÉE :  
**10 ANS****Du 10 mai au 10 juin 2016**

(\*) Net pour les résidents en Côte d'Ivoire



Dans un monde en perpétuel développement, l'Etat de Côte d'Ivoire entend se faire une place de choix dans le concert des nations. C'est aujourd'hui que se construit l'avenir des futures générations qui ont besoin de vous.

Du 10 Mai au 10 Juin 2016, le Trésor Public de Côte d'Ivoire lance un emprunt obligataire par appel public à l'épargne dénommé TPC 5,90% 2016 - 2026.

Souscrivez maintenant à 10 000 F CFA l'obligation, rémunérée à 5,90% l'an sur 10 ans. Montant de l'opération : 150 milliards F CFA.

Avec l'emprunt obligataire du Trésor Public de Côte d'Ivoire, l'avenir se construit aujourd'hui.

email : [infotpc@tresor.gouv.ci](mailto:infotpc@tresor.gouv.ci)  
[www.tresor.gouv.ci](http://www.tresor.gouv.ci)

Représentant  
de l'Émetteur :



Chef de File :



SOGEBOURSE

Co-Chefs de File :

EDC INVESTMENT CORPORATION (EIC)  
Membre du Groupe Ecobank



Syndicat de placement :

AFRICABOURSE - AFRICAINE DE BOURSE - ATLANTIQUE FINANCES - BIBI FINANCE & SECURITIES - BOBIBOURSE - BNI FINANCES - BOA CAPITAL SECURITIES - CGF BOURSE - CITICORP CSMA - CORIS BOURSE  
EDC INVESTMENT CORPORATION - HUDSON & CIE - IMPARIS SECURITIES - NSIA FINANCES - SGI PHOENIX CAPITAL MANAGEMENT - SMI - SGI BENIN - SGI MALI - SGI NIGER - SGI TOGO - SOGEBOURSE

Cette opération a été identifiée par le Conseil Régional de l'Épargne Publique et des Marchés Financiers (CREPMF) sous le N° EE/16-03

## AVIS D'APPEL A CANDIDATURE POUR LE POSTE DE : DIRECTEUR PEDAGOGIQUE DU CAMPC

Le Centre Africain de Management et de Perfectionnement des Cadres (CAMPC) recherche pour le poste de Directeur Pédagogique des candidats des Etats Membres suivants :  
BENIN, BURKINA FASO, COTE D'IVOIRE, GABON, NIGER, TOGO

### 1. MISSION DU DIRECTEUR PEDAGOGIQUE

Sous l'autorité du Directeur Général, il a pour mission d'assurer la gouvernance des activités pédagogiques, de formation et de conseil de l'Institution.

### 2. PROFIL DU CANDIDAT

Le candidat, ressortissant d'un des Etats Membres, devra :

- Etre âgé de 35 au moins
- Etre titulaire d'un diplôme universitaire ou de Grande Ecole, (BAC+5 / Doctorat), en ingénierie pédagogique et de la formation, andragogie, psychopédagogie. Une formation complémentaire en Management, Ressources Humaines, Communication serait un atout appréciable ,
- Bénéficier d'une expérience professionnelle avérée d'au moins 10 ans à un poste d'encadrement dont 5 moins à un poste de Direction dans les domaines de la conception, la gestion, l'animation et l'évaluation de programmes de formation des adultes ;
- Disposer des capacités rédactionnelles avérées et de

compétences confirmées à planifier, réaliser et contrôler les activités pédagogiques d'un grand centre de formation ;

- Avoir de solides aptitudes dans la conduite des hommes et la gestion de la performance, un sens poussé des relations publiques et du marketing institutionnel ;
- Avoir une bonne pratique de l'outil informatique et des NTIC ;
- Le dynamisme, la rigueur, le sens des relations humaines, et l'expérience du travail en environnement multiculturel, constituent des réels atouts pour ce poste.

### LIEU ET DATE LIMITE DE DEPOT DES DOSSIERS DE CANDIDATURE

Le dossier de candidature comprenant le CV, la lettre de motivation et les copies certifiées conformes des diplômes, devra être transmis par email au **plus tard le 20 mai 2016** à l'adresse suivante : [info@drhconseils.com](mailto:info@drhconseils.com).

Tél : (+225) 20 22 32 36/03/72

Les candidats sélectionnés devront produire un dossier physique complet à déposer durant les épreuves de sélection à DRH-Conseils, imm Borg, rue Carde Plateau ABIDJAN (RCI).

**N.B. :** Les éléments constitutifs des dossiers, de classification catégorielle et de rémunération sont disponibles sur le site [www.campc.net](http://www.campc.net)

EN PERIODE DE FIN D'ANNEE SCOLAIRE

# Des conseils pour réussir vos examens

L'année scolaire court à sa fin. Apprenants, enseignants et parents vivent actuellement les périodes des examens. Moment de stress psychologique pour les uns et d'inquiétude partagée pour les autres. Chacun ne pense qu'à une chose, comment faire pour réussir ou pour ne pas voir les efforts et les sacrifices de neuf mois couler à l'eau ? Partageant ces légitimes préoccupations avec ces aimables lecteurs, Togo-Presse s'est fait le devoir d'approcher M. Banla Toï, psychologue de l'éducation et de la formation, qui a bien voulu

**Togo-Presse :** On parle souvent de la psychologie de l'éducation : dites-nous M. Banla Toï, ce que l'on entend par psychologie de l'éducation et quels sont les attributs du spécialiste dans le domaine ?

**M. BanlaToï :** La psychologie de l'éducation est une branche de la psychologie dont l'objet d'étude concerne les formes sous lesquelles a lieu l'apprentissage humain dans les centres éducatifs et dans les milieux familiaux. Ainsi, la psychologie de l'éducation s'intéresse au processus d'apprentissage, d'assimilation des connaissances nouvelles et d'intégration socio-professionnelle des apprenants.

Au Togo, le psychologue de l'éducation est formé pour prendre en charge les élèves en difficulté d'apprentissage et les inadaptés, pour l'orientation scolaire et professionnelle des élèves et la formation des enseignants en matière de la psychopédagogie.

**Togo-Presse :** Aujourd'hui, on est face à des défis dans le domaine scolaire, en l'occurrence le problème de baisse de niveau. En quoi cela est dû ?

**M. B. T. :** Encore faut-il

s'accorder sur le concept. Pour nous, nous constatons que beaucoup de personnes parlent de baisse de niveau, mais est-ce y'a-t-il des preuves scientifiques suffisantes pour soutenir ces affirmations ? Toutes fois, nous observons les difficultés d'apprentissage plus ou moins prononcées chez les élèves. Ces difficultés sont dues à plusieurs facteurs dont les facteurs scolaires, familiaux ou personnels.

**T. P. :** Que faire pour y remédier et où se situent les responsabilités des différents acteurs, parents, apprenants et enseignants ?

**M. B. T. :** La remédiation ne peut être efficace que si chaque acteur parvient à connaître son rôle et le jouer pleinement. Nous voudrions dire que les parents soutiennent leurs enfants sur tous les plans, dans l'amour et la discipline. Apprendre à être modèle pour son enfant. Autrement dit, les parents doivent faire les activités intellectuelles devant leurs enfants, par exemple faire la lecture, la recherche, bref avoir une occupation intellectuelle. S'ils n'ont pas cette possibilité, par faute d'instruction, qu'ils sachent motiver les enfants. Les enseignants, doivent maîtriser

accompagner les différents acteurs dans cette période délicate des examens, à travers d'utiles conseils recueillis lors d'une interview. Pour lui, chaque acteur a le devoir de connaître son rôle et de le jouer pleinement. Les apprenants doivent surtout s'exercer à une concentration jusqu'à la fin des examens. Il invite parents et enseignants à soutenir les candidats, en évitant de se comporter avec eux comme l'examen était la fin de toute chose. Il faut surtout dédramatiser le mythe de l'examen.

la matière enseignée et sa pédagogie. Ensuite savoir motiver les élèves et leur donner le goût de la matière ou la discipline enseignée. Le plus grand bien qu'ils peuvent faire

tion qui leur est indispensable pour concevoir un projet scolaire et professionnel.

**T. P. :** Dans les jours qui suivent, l'année



Un examen se prépare dès la rentrée. (Photo Internet).

aux élèves, est d'arriver à leur montrer l'utilité de leur matière dans la vie pratique. L'autorité que dispose un enseignant lui est indispensable pour la réussite de sa mission.

Les apprenants, en particulier ceux du secondaire, doivent avoir un objectif en allant à l'école. On parlera plus loin d'avoir un projet scolaire. En effet celui qui a un projet sait mobiliser ses forces, s'organise et s'applique pour sa réalisation. Mais les élèves pour leur projet, ont besoin de bénéficier d'un programme d'éducation à l'orientation, afin d'accéder à la maturité, voca-

**scolaire entre dans la période des examens. Quels conseils pouvez-vous donner aux apprenants, enseignants et parents pour éviter les échecs ?**

**M. B. T. :** A l'endroit des élèves :

- Concentration jusqu'à la fin de l'examen
- Organisation (Temps d'étude, de récupération, de loisirs),
- Les relations (les relations qui sont conseillées sont celles où l'on se sent motivé, encouragé, soutenues et lui en retour accepte aider ses pairs à atteindre leur but),

- Les exercices de relaxation et de respirations abdominales profondes permettent aux élèves de vite récupérer et d'avoir un esprit mental calme pour les exercices intellectuels,
- Alimentation (attention au changement brusque de votre alimentation, les fruits comme remontants sont vivement conseillés lorsqu'on a les moyens, l'alcool, le tabac vous exposent à une fin précoce de

avec sérénité le sujet plusieurs fois vous aurez sûrement un début de compréhension pour une bonne suite. Par contre si le sujet paraît facile, ne vous hâtez point car, dans la précipitation vous vous exposez aux erreurs les plus fâcheuses. Consommer tout le temps qui est prévu pour le sujet.

En mettant en application ces quelques règles dès à présent et de façon constante, vous développerez une attitude mentale calme, sereine, conquérant, concentré sur votre objectif, celui d'obtenir votre diplôme à l'issue de votre examen. C'est maintenant vous devez-vous préparer à créer en vous cette habitude.

A l'endroit des enseignants et des parents. Savoir soutenir ces candidats. Ils doivent éviter de se comporter avec leurs élèves ou enfants comme l'examen était la fin de toute chose. Dédramatiser le mythe de l'examen. C'est le moment d'éviter les mots ou expressions qui démotivent, choquent et baissent le niveau de confiance. Nous savons tous que le bas niveau de confiance en soi prédispose le candidat aux résultats insuffisants. L'idéal est d'apprendre à motiver son candidat et faire dissiper en lui tout sentiment de doute, de peur d'hésitation, d'inquiétude... et lui donner un moral assez haut dont nous avons tous besoin pour réussir tout projet de notre vie.

**Propos recueillis par  
Dorothee BROOHH**

## ANNONCE LEGALE

La société anonyme dénommée **Grant Thornton Togo SAU**, sise au 2564, avenue de la Chance, Immeuble SAZOF, B.P 50 Lomé, Tél. : 22 25 87 74 / 77, Fax : 22 25 62 26, E-mail : contact@tg.gt.com, RCCM : TG-LOM 2012 M 5037 du 10 octobre 2012.

Suivant l'ordonnance N°1187/2016 rendue le 03 Mai 2016 par le Président du Tribunal de Première Instance de Première Classe de Lomé, à la requête du Juge Commissaire de la liquidation de la Société Générale du Golfe de Guinée (S3G)

**Monsieur DJETABA Djilanta Dowta**, Expert Comptable inscrit au tableau de l'ONECCA-TOGO sous le numéro N°041.11.A1, demeurant et domicilié à Lomé, Tél. : 22 51 65 38, Administrateur provisoire du cabinet **GRANT THORNTON** est nommé syndic de la Société Générale du Golfe de Guinée (S3G) en liquidation, en remplacement de Monsieur **Constant Kobiédéma AWESSO**, décédé à Paris (France) le 21 novembre 2015.

Les actes et documents concernant la liquidation doivent être notifiés à l'adresse suivante :

**Société Grant Thornton Togo SAU sise au 2564, avenue de la Chance, Immeuble SAZOF, B.P. : 50 Lomé**  
Tél. : 22 25 87 74 / 77 ; Fax : 22 25 62 26

La présente publication est faite à toute fin utile.

## ANNONCE LEGALE

La société anonyme dénommée **Grant Thornton Togo SAU** sise au 2564, avenue de la Chance, Immeuble SAZOF, B.P 50 Lomé, Tél. : 22 25 87 74 / 77, Fax : 22 25 62 26, Email : contact@tg.gt.com, RCCM : TG-LOM 2012 M 5037 du 10 octobre 2012.

Suivant l'ordonnance N°1185/2016 rendue le 03 Mai 2016 par le Président du Tribunal de Première Instance de Première Classe de Lomé, à la requête du Juge Commissaire de la liquidation de la société CAP-OIL.

**Monsieur DJETABA Djilanta Dowta**, Expert Comptable inscrit au tableau de l'ONECCA-TOGO sous le numéro N° 041.11.A1, demeurant et domicilié à Lomé, Tél. : 22 51 65 38, Administrateur provisoire du cabinet **GRANT THORNTON** est nommé syndic de la société CAP-OIL en liquidation, en remplacement de Monsieur **Constant Kobiédéma AWESSO**, décédé à Paris (France) le 21 novembre 2015.

**Société Grant Thornton Togo SAU sise au 2564, avenue de la Chance, Immeuble SAZOF, B.P. : 50 Lomé,**  
Tél. : 22 25 87 74 / 77, Fax : 22 25 62 26

La présente publication est faite à toute fin utile.



RESIDENCE  
PERSONNE RESPONSABLE DES  
MARCHES PUBLICS  
N° 0092/UK/P/PRMP/16

REPUBLIQUE TOGOLAISE  
Travail-Liberté-Patrie  
.....

## AVIS DE PUBLICATION

RESULTATS DE L'APPEL D'OFFRES OUVERT N° 003/UK/P/PRMP/2015 DU 31 AOUT 2015 RELATIF A LA FOURNITURE DE  
CAHIERS D'EXAMENS AUX DIFFERENTES FACULTES DE L'UNIVERSITE DE KARA

### Lot 2 : Faculté des Lettres et Sciences Humaines (FLESH)

N°	SOUSSIONNAIRES	MONTANT EN TTC F CFA A L'OUVERTURE DES OFFRES	MONTANTS CORRIGES	MONTANTS APRES RABAIS	OBSERVATIONS
1	BG Print	10 880 000	10 880 000	10 880 000	Offre conforme et moins disante
2	EDITOGO	14 160 000	15 104 000	14 650 880	Offre conforme
3	Ets. BUREM	23 788 800	-	-	Offre non conforme pour ne pas avoir eu l'expérience requise dans le domaine
4	Imprimerie EQUINOXE	14 915 200	14 915 200	14 915 200	Offre conforme pour l'essentiel
5	Imprimerie LA GENERALE AFRIQUE	14 160 000	14 160 000	14 160 000	Offre conforme pour l'essentiel
6	Imprimerie LA PAROLE	14 160 000	14 160 000	14 160 000	Offre conforme pour l'essentiel
7	Imprimerie LA SEMEUSE	11 328 000	11 328 000	11 328 000	Offre conforme
8	Imprimerie NH PRO SERVICES	14 348 800	14 348 800	14 348 800	Offre conforme
9	Imprimerie SANS DIEU RIEN	16 236 800	16 236 800	16 236 800	Offre conforme
10	Imprimerie TOGO REPRO	14 080 000	14 080 000	14 080 000	Offre conforme pour l'essentiel
11	OFFSET IMPRESSION	33 280 000	39 270 400	33 270 400	Offre conforme pour l'essentiel
12	REFLET	15 481 600	15 481 600	15 249 376	Offre conforme pour l'essentiel

NB : 1- EDITOGO a commis une erreur de calcul qui a porté son offre à quinze millions cent quatre mille (15 104 000) francs TTC.  
2- OFFSET IMPRESSION a commis une erreur de calcul qui a porté son offre à trente-neuf millions deux cent soixante-dix mille quatre cent (39 270 400) francs CFA  
3- Seuls EDITOGO et REFLET ont offert respectivement un rabais de 3 % et 1,5 % pour leur offre du Lot 2.

#### Attribution provisoire :

BG PRINT, soumissionnaire dont l'offre est évaluée conforme et moins-disante pour la fourniture des cahiers d'examens de huit (08) pages à la Faculté des Lettres et Sciences Humaines pour un montant toutes taxes comprises de dix millions huit cent quatre-vingt mille (10 880 000) francs CFA.

### Lot 3 : Faculté de Droit et des Sciences Politiques (FDSP).

N°	SOUSSIONNAIRES	MONTANT EN TTC F CFA A L'OUVERTURE DES OFFRES	MONTANTS CORRIGES	MONTANTS APRES RABAIS	OBSERVATIONS
1	BG Print	5 840 000	5 840 000	5 840 000	Offre conforme
2	EDITOGO	7 198 000	7 198 000	6 982 060	Offre conforme
3	Ets. BUREM	10 673 100	-	-	Offre non conforme pour ne pas avoir eu l'expérience requise dans le domaine
4	Imprimerie EQUINOXE	6 708 300	6 708 300	6 708 300	Offre conforme pour l'essentiel
5	Imprimerie LA GENERALE AFRIQUE	-	-	-	-
6	Imprimerie LA PAROLE	6 401 500	6 401 500	6 401 500	Offre conforme pour l'essentiel et moins-disante
7	Imprimerie LA SEMEUSE	6 667 000	6 667 000	6 667 000	Offre conforme
8	Imprimerie NH PRO SERVICES	-	-	-	-
9	Imprimerie SANS DIEU RIEN	7 817 500	7 817 500	7 817 500	Offre conforme
10	Imprimerie TOGO REPRO	7 850 100	7 850 100	7 850 100	Offre conforme pour l'essentiel
11	OFFSET IMPRESSION	16 655 000	19 652 900	19 652 900	Offre conforme pour l'essentiel
12	REFLET	11 398 800	11 398 800	11 227 818	Offre conforme pour l'essentiel

NB : 1 - L'imprimerie NH PRO SERVICES et l'imprimerie LA GENERALE AFRIQUE n'ont pas soumissionné pour le Lot 3.  
2 - OFFSET IMPRESSION a commis une erreur de calcul qui à porter son offre à dix-neuf millions six cent cinquante-deux mille neuf cent (19 852 900) francs CFA.  
3 - Seuls EDITOGO et REFLET ont offert respectivement un rabais de 3 % et 1,5 % pour leur offre du Lot 3.

#### Attribution provisoire :

Imprimerie LA PAROLE, soumissionnaire dont l'offre est évaluée conforme et moins-disante pour la fourniture de cahiers d'examens de douze (12) et huit (08) pages à la Faculté de Droit et des Sciences Politiques pour un montant toutes taxes comprises de six millions quatre cent un mille cinq cent (6 401 500) francs CFA.

### Lot 4 : Faculté des Sciences Economiques et de Gestion (FASEG).

N°	SOUSSIONNAIRES	MONTANT EN TTC F CFA A L'OUVERTURE DES OFFRES	MONTANTS CORRIGES	MONTANTS APRES RABAIS	OBSERVATIONS
1	BG Print	7 050 000	7 050 000	7 050 000	Offre conforme
2	EDITOGO	7 670 000	7 670 000	7 439 900	Offre conforme
3	Ets. BUREM	10 974 000	-	-	Offre non conforme pour ne pas avoir eu l'expérience requise dans le domaine
4	Imprimerie EQUINOXE	6 637 500	6 637 500	6 637 500	Offre conforme pour l'essentiel
5	Imprimerie LA GENERALE AFRIQUE	-	-	-	-
6	Imprimerie LA PAROLE	6 342 500	6 342 500	6 342 500	Offre conforme pour l'essentiel et moins-disante
7	Imprimerie LA SEMEUSE	6 785 000	6 785 000	6 785 000	Offre conforme
8	Imprimerie NH PRO SERVICES	-	-	-	-
9	Imprimerie SANS DIEU RIEN	-	-	-	-
10	Imprimerie TOGO REPRO	7 893 750	7 893 750	7 893 750	Offre conforme pour l'essentiel
11	OFFSET IMPRESSION	16 750 000	19 765 000	19 765 000	Offre conforme pour l'essentiel
12	REFLET	11 800 000	11 800 000	11 623 000	Offre conforme pour l'essentiel

NB : 1- L'Imprimerie NH PRO SERVICES, l'imprimerie SANS DIEU RIEN et l'Imprimerie LA GENERALE AFRIQUE n'ont pas soumissionné pour le Lot 4  
2- OFFSET IMPRESSION a commis une erreur de calcul qui à porter son offre à dix-neuf millions sept cent soixante-cinq (19 765 000) francs CFA.  
3- Seuls EDITOGO et REFLET ont offert respectivement un rabais de 3 % et 1,5 % pour leur offre du Lot 4.

#### Attribution provisoire :

Imprimerie LA PAROLE, soumissionnaire dont l'offre est évaluée conforme et moins-disante pour la fourniture cahiers d'examens de douze (12) et huit (08) pages à la Faculté des Sciences Economiques et de Gestion pour montant toutes taxes comprises de six millions trois cent quarante-deux mille cinq cent (6 342 500) francs CFA.

**NB : Les résultats du Lot 1 seront publiés ultérieurement car la procédure d'attribution suit son cours.**

Kara, le 10 mai 2016

**Manani NABEDE**

## LUTTE CONTRE LE BLANCHIMENT ET LES ACTIVITES ILLICITES

## La BCE va mettre fin à l'émission de billets de 500 euros

La Banque Centrale Européenne (BCE) a signé, mercredi dernier, l'acte de décès du billet de 500 euros, en annonçant qu'elle allait mettre un terme à son émission vers la fin 2018 face aux « craintes que cette coupure puisse faciliter les activités illicites ».

Le conseil des gouverneurs de l'institution monétaire a décidé d'arrêter de manière permanente la production de billets de 500 euros. La distribution de cette coupure à partir des stocks restants « sera arrêtée aux alentours de fin 2018 », a fait savoir la BCE dans un communiqué.

Les billets actuellement en circulation resteront « légaux et pourront par conséquent continuer à être utilisés comme moyens de

paiement », a précisé l'institution. En outre, ils garderont de manière permanente leur valeur et pourront être échangés auprès des banques centrales de la zone euro sans limite de temps.

Les « Ben Laden », surnom donné aux billets de 500 euros, dont tout le monde parle mais que personne n'a jamais vus, représentent seulement 3 % du nombre de billets en euro en circulation mais 28 % de leur valeur cumulée, soit



Le billet bientôt retiré de la circulation.

300 milliards d'euros, selon les statistiques de la BCE. Au total, près de 600 000 coupures de ce type étaient en circulation en mars dernier.

De nombreux experts estiment que ces billets permettent de transporter discrètement d'énormes

montants et de faciliter ainsi la circulation d'argent sale, la corruption et le financement d'activités illégales.

Le professeur Clemens Fuest, à la tête de l'institut économique IFO de Munich, de son côté, se méfie de l'intention

de la Banque Centrale Européenne de supprimer le billet de 500 euros. « La BCE gagnerait en crédibilité, si elle reportait l'abolition du billet de 500 euros jusqu'à ce que les taux d'intérêt soient de nouveau positifs », a-t-il déclaré.

Que pendant 15 ans la BCE n'ait pas vu dans le billet de 500 euros un problème et que maintenant, au moment même où elle fait passer, les intérêts dans la zone négative, elle voit l'urgence d'intervenir contre l'abus d'argent liquide, laisse supposer que les taux d'intérêt jouent quand même un rôle là-dedans. Il est im-

portant d'expliquer aux gens que la politique monétaire n'est pas la seule responsable des taux bas. Les gouvernements nationaux en Europe ont la responsabilité de créer de meilleures possibilités de croissance en actionnant des réformes. Alors seulement les taux pourront de nouveau monter durablement. Parallèlement, la BCE doit voir que de nouvelles baisses des taux auraient des effets secondaires négatifs, surtout une insécurité des épargnants et un affaiblissement du secteur financier, a estimé l'économiste Clemens Fuest.

(AFP)

## SECONDE PLUS GRANDE ECONOMIE D'AFRIQUE

## L'Egypte devance l'Afrique du Sud selon le FMI

L'Egypte a dépassé l'Afrique du Sud et est devenue la seconde plus grande économie d'Afrique, a annoncé le Fonds Monétaire International (FMI) dans son dernier rapport sur les Perspectives de l'économie mondiale.

Le FMI a indiqué que l'Afrique du Sud a été dépassée par l'Egypte à cause de la dépréciation de sa monnaie, le rand.

Le FMI a également prévu que la croissance de l'économie sud-africaine n'atteindrait que 0,6 % cette année, soit un taux encore plus bas que les 0,9 % prévus par le gouvernement sud-africain.

L'organisation mondiale a ainsi fait savoir que l'Afrique du Sud est maintenant la troisième plus grande économie d'Afrique derrière le Nigeria et l'Egypte.

Le PIB (en dollars) du Nigeria a dépassé celui de l'Afrique du Sud en 2011. A la fin de l'année 2015, le PIB du Nigeria a été mesuré à 490 milliards de dollars, et celui de l'Afrique du Sud estimé à 313 milliards de dollars.

L'Afrique du Sud a enregistré un déclin de son économie entre 2012 et 2015 suite au ralentis-

sement de la croissance réelle (en monnaie locale) et à la dépréciation de la valeur du rand.

La monnaie sud-africaine s'est affaiblie, passant d'une moyenne de 8,20 rands pour 1 dollar en 2012 à une moyenne de 12,74 rands pour 1 dollar l'année dernière, soit une dépréciation de plus de 50 %.

La valeur nominale en dollar du PIB sud-africain a ainsi diminué en moyenne de 7 % par an lors des quatre dernières années.

Parallèlement, la valeur nominale en dollar du PIB égyptien a elle augmenté en moyenne de 7,5 % sur la période 2012-2015. La dépréciation de la livre égyptienne sur cette période a été beaucoup plus lente que celle du rand sud-africain.

Depuis 2011, la Banque Centrale Egyptienne (BCE) a étroitement géré la livre égyptienne, résultant en une dépréciation plus modérée que celle de la monnaie sud-africaine, qui flotte librement sur les marchés.

Cela a ainsi permis au PIB égyptien d'éclipser celui de l'Afrique du Sud en 2015.

(XINHUA)

## SOMMET ANTI-CORRUPTION A LONDRES

## Combattre l'afflux d'argent sale

David Cameron a ouvert hier, à Londres, un sommet contre la corruption après avoir annoncé des mesures inédites pour lutter contre l'afflux d'argent sale dans l'immobilier au Royaume-Uni, régulièrement pointé du doigt pour sa complaisance envers ses propres paradis fiscaux.

Les représentants d'une cinquantaine de 50 pays, dont les présidents de l'Afghanistan Ashraf Ghani et du Nigeria Muhammadu Buhari, le secrétaire d'Etat américain John Kerry, ainsi que la directrice générale du Fonds Monétaire International (FMI) Christine Lagarde et le président de la Banque Mondiale Jim Yong Kim devront signer une déclaration dans l'après-midi promettant de nouvelles actions.

A l'ouverture du sommet, le Premier ministre britannique a comparé la corruption à « un cancer » qui a longtemps constitué un « tabou international ». « Parce qu'elle détruit les Etats nations, la corruption constitue autant un ennemi que les extrémistes que nous combattons », a estimé, pour sa part, le secrétaire d'Etat américain, John Kerry.

Les ONG et militants anticorruption attendent beaucoup sur ce sommet, surtout des mesures concrètes, un

mois après les révélations des « Panama Papers » qui ont mis

dont 44 000 rien qu'à Londres, selon les chiffres officiels, qui sont détenus actuellement par des sociétés offshore sans qu'on ne connaisse l'identité réelle de leur bénéficiaire.



David Cameron, Premier ministre britannique.

au jour l'utilisation à grande échelle de sociétés offshore permettant de placer des actifs dans des territoires opaques.

La mesure, très attendue, vise d'abord les quelque 100 000 logements en Angleterre et au Pays de Galles,

Le Royaume-Uni, lui-même, est critiqué pour le manque de transparence de ses territoires d'outre-mer : sur les 214 000 entreprises représentées par le cabinet panaméen Mossack Fonseca, au cœur du scandale des « Panama Papers », plus de la

moitié sont domiciliées dans les îles Vierges britanniques. Celles-ci ne seront pas représentées à Londres, pas plus que le Panama.

« Les entreprises légitimes n'ont pas besoin de ces sociétés anonymes. Bannissez-les ! », a lancé l'homme d'affaires soudano-britannique Mo Ibrahim au sommet. « Je connais la volonté du gouvernement britannique qu'il soit mis fin à ces systèmes opaques », a souligné devant la presse le ministre français des Finances, Michel Sapin.

Sous pression d'agir, David Cameron a annoncé, quelques heures avant l'ouverture du sommet, que « les entreprises étrangères qui possèdent ou veulent acheter un bien au Royaume-Uni devront désormais révéler le nom du véritable propriétaire ».

(L'Express)

## AVIS DE REUNION

Le chef de la communauté des ressortissants de Tcharè à Lomé informe les filles et fils du canton à Lomé et de ses environs que la réunion pour la **passation de service entre le nouveau bureau et l'ancien aura plusôt lieu le lundi 16 mai 2016** et que le comité Evala sera aussi formé.

Le lieu dorénavant est le **Bar NANZONDA à 200 m après le CIB sur les pavés d'Adéwi.**

Vu l'importance de l'ordre du jour, la présence de tous s'avère indispensable.

**Le chef de la communauté de Tcharè à Lomé  
BITHO Esshouna**

## Programme de Radio-Lomé

## TVT WEEK-END

VENDREDI 13 MAI 2016

00 H 05 : Vieillesse heureuse ®  
 00 H 30 : A nous les enfants ®  
 01 H 00 : Journal des Nations Unies  
 01 H 30 : L'invité surprise ®  
 02 H 00 : Le journal de Radio Lomé ®  
 02 H 30 : Stop danger en Kabyè et actions communautaires ®  
 03 H 00 : Débat Environnement de la Deutsche Welle  
 03 H 30 : Nature et Santé ®  
 04 H 00 : Christian science  
 04 H 30 : Stop Danger  
 05 H 00 : Décibel soleil avec **Bignang et Gilbert**  
 10 H 05 : Ce que je sais avec **TAKOU John Abalo**  
 11 H 00 : L'As et la Cagnotte avec **Bintou et Adzonyon**  
 12 H 03 : Journal + Publicité  
 14 H 00 : Les causeries en Ewé avec **DETSI**  
 17 H 30 : Togo Parade avec **David SODHAR**  
 18 H 03 : Un jour dans le monde ®  
 19 H 00 : Journal du soir  
 20 H 00 : Questions agricoles avec **Dévia**  
 20 H 30 : Confidences avec **Leila et Léonce**  
 21 H 30 : **Magazine CIRTEF** : Maux des enfants  
 22 H 30 : Si le Togo m'était conté avec **ALI Essowè**  
 22 H 45 : La cour des anciens avec **Léopold AHOOMEY - ZUNU**

SAMEDI 14 MAI 2016

00 H 05 : Vision ®  
 01 H 00 : **Magazine CIRTEF** : Quand la planète sida a eu 25 ans, 1<sup>re</sup> partie  
 01 H 30 : Emission Division Productions et Echanges ®  
 02 H 00 : Le journal de Radio Lomé ®  
 02 H 30 : Chronique juridique + Acteur de développement ®  
 03 H 00 : Magazine Forum des cultures de la Deutsche Welle  
 03 H 30 : Conseils pour tous en français avec Carré Jeunes  
 04 H 00 : Country music ®  
 04 H 30 : Récital  
 05 H 00 : Bonjour Soleil avec **Firmin DOGBO**  
 05 H 30 : Actions communautaires avec **Raoul ATAMA**  
 08 H 15 : Le coin du 7<sup>e</sup> art avec **David SODHAR**  
 08 H 30 : Pages littéraires avec **Jean-Pierre TAYELEKE**  
 09 H 00 : Cartes sur table avec **FAYE Adam**  
 10 H 03 : Au secours du détenu avec **ADJESSON**  
 11 H 03 : Chronique santé avec **Alice Berthe Barandao**  
 11 H 30 : Droits et devoirs du citoyen avec **Nicaise TOKPAH**  
 12 H 30 : Le magazine pluriel + pub.  
 14 H 00 : Fréquence Jeunes avec **Estée et les Jeunes**  
 15 H 03 : A nous les enfants avec **Alaï Ôté**  
 18 H 03 : Un jour dans le monde ®  
 18 H 05 : What do you know ? Avec **Gabriel Ayéna**  
 18 H 30 : Racine et identité avec **Gabriel ADIGBLI**  
 20 H 00 : Les contes du soir  
 21 H 00 : Emission du Pr Bello  
 21 H 30 : Portrait sensible avec **David TCHAKBERA**  
 22 H 30 : Me voici je suis le DJ avec **David SODHAR**

DIMANCHE 15 MAI 2016

00 H 05 : Confidences ®  
 01 H 00 : Questions agricoles ®  
 01 H 30 : Mélodies d'hier ®  
 02 H 00 : Le journal de Radio Lomé ®  
 02 H 30 : **Magazine CIRTEF** : Quand la planète sida a eu 25 ans, 2<sup>e</sup> partie  
 03 H 00 : Magazine santé de la Deutsche Welle  
 03 H 30 : La voix du poète ®  
 04 H 00 : Droits et devoirs du citoyen ®  
 04 H 30 : Récital  
 05 H 00 : Bonjour dimanche avec **Firmin DOGBO**  
 07 H 03 : Panorama  
 07 H 15 : Acteur de développement avec **Nakpane Krapou**  
 07 H 30 : Gospel music avec **Estelle Adama**  
 08 H 03 : Emission religieuse catholique «Parole et Vie»  
 08 H 30 : Emission religieuse protestante «Dieu vous aime»  
 09 H 00 : Conseil pour tous en Ewé  
 09 H 30 : Conseil pour tous en Kabyè  
 10 H 00 : F... comme femme avec **Sylvie BARANDAO**  
 10 H 30 : Pour demain les enfants avec **Nicaise TOKPAH**  
 11 H 00 : Club dédicace avec **Léopold et Estée**  
 12 H 00 : Madame au quotidien avec **Imana SIBABI Akpo**  
 12 H 30 : Journal + Pub  
 14 H 00 : Sur les rayons de la discothèque avec **Florence Ogoé**  
 14 H 30 : Variétés musicales slows avec **Bignang**  
 15 H 00 : Sport sur l'antenne  
 18 H 03 : Un jour dans le monde ®  
 19 H 30 : Notre environnement avec **KOMOU Désiré** ®  
 20 H 00 : Agbéyéyé, Kabyè Tanaou  
 23 H 03 : Oxygène Jazz.

VENDREDI 13 MAI 2016

05 H 55 - PUB + BA  
 06 H 00 - EMISSION MATINALE : Six 8  
 08 H 30 - PUB + BA  
 08 H 35 - SERIE : STAR GATE (Saison 2) N° 11  
 09 H 15 - MAGAZINE : CINE ART (RED)  
 10 H 15 - PUB + BA + CLIP DU JOUR  
 10 H 20 - SERIE : LEA PARKER «COMBAT CLANDESTIN»  
 11 H 10 - PUB + BA + CLIP DU JOUR  
 11 H 20 - DOCUMENTAIRE : MAKALA PREDATEUR DE LA FORET  
 11 H 30 - EMISSION ESK'L  
 12 H 50 - PUB + BA  
 13 H 00 - JOURNAL DE LA MI-JOURNEE  
 13 H 30 - MAGAZINE : A VOTRE AVIS (RED)  
 13 H 35 - PUB  
 13 H 45 - FEUILLETON : LES CHOIX DE L'AMOUR N°16 (RED)  
 14 H 10 - MAGAZINE : LE CONTRIBUABLE (RED)  
 14 H 40 - FEUILLETON : LA FILLE DE MA MERE (RED) N° 139-140-141  
 16 H 00 - ON FAIT D'LA TELE  
 17 H 00 - SKETCH BOUSSOMEKPO + MAGAZINE EN EWE  
 18 H 00 - TELE SERVICE  
 18 H 30 - INFORMATIONS EN LANGUES NATIONALES  
 19 H 00 - JOURNAL DES REGIONS  
 19 H 15 - PUB  
 19 H 20 - FEUILLETON : LES CHOIX DE L'AMOUR N° 17  
 19 H 50 - PUB  
 20 H 00 - JOURNAL : EDITION COMPLETE DU SOIR  
 20 H 30 - METEO  
 20 H 35 - MAGAZINE : A VOTRE AVIS  
 20 H 40 - PUB + BA  
 20 H 50 - TIRAGE LOTO KADOO  
 21 H 00 - DEBAT : AU CŒUR DE LA NATION  
 22 H 25 - PUB + BA  
 22 H 30 - JOURNAL : EDITION DE NUIT  
 23 H 00 - METEO (RED)  
 23 H 05 - FILM : ASSOCIES CONTRE LE CRIME  
 00 H 35 - PROGRAMME DE NUIT

SAMEDI 14 MAI 2016

05 H 55 - PUB + BA  
 06 H 00 - SERIE : DOCTOR WHO (Saison 4) N° 11  
 06 H 50 - PUB + BA  
 07 H 00 - DESSIN ANIME : LES BLAGUES DE TOTO N° 11  
 07 H 50 - PUB + BA  
 08 H 00 - L'BALA  
 10 H 00 - SERIE CHINOISE : MAITRE DE MA JEUNESSE N° 11  
 11 H 00 - REGARDS D'ENFANTS  
 11 H 55 - PUB + BA  
 12 H 00 - EMISSION RELIGIEUSE : ECHO DE L'ISLAM  
 12 H 25 - SERIE : L'AVOCAT DES CAUSES PERDUES (Saisons 3) N° 21  
 12 H 50 - PUB  
 13 H 00 - JOURNAL : EDITION DE LA MI-JOURNEE  
 13 H 30 - PUBLICITE  
 13 H 40 - MAGAZINE DES SPORTS : DIRECT FOOT  
 15 H 55 - PUB + BA  
 16 H 00 - PODIUM JEUNESSE  
 17 H 00 - EMISSION ADOS VISION OU SERIE BEAUTY AND THE BEAST N°15  
 17 H 50 - PUB + BA  
 18 H 00 - MAGAZINE ANGLAIS  
 18 H 30 - INFORMATIONS EN LANGUES NATIONALES  
 19 H 00 - SERIE : INDIE A TOUT PRIX N° 9  
 19 H 25 - SERIE : LA DESTINEE N° 15  
 19 H 50 - PUB  
 20 H 00 - JOURNAL : EDITION COMPLETE DU SOIR  
 20 H 30 - METEO  
 20 H 35 - PUB  
 20 H 45 - FEUILLETON : LA FILLE DE MA MERE N° 142  
 21 H 15 - VARIETES : 228 T. FACTOR  
 22 H 25 - PUB + BA  
 22 H 30 - JOURNAL DE NUIT  
 23 H 00 - METEO (RED)  
 23 H 05 - FILM : COMBATS DE MAITRE  
 01 H 20 - PROGRAMME DE NUIT

DIMANCHE 15 MAI 2016

05 H 55 - PUB + BA  
 06 H 00 - SERIE : DOCTOR WHO (Saison 4) N°  
 06 H 50 - PUB + BA + CLIP  
 07 H 00 - DESSIN ANIME : THE OLD TESTAMENT N° 38  
 07 H 30 - MAGAZINE : MIEL MORTEL N° 1110  
 07 H 55 - PUB + BA + CLIPS

08 H 00 - L'BALA  
 10 H 00 - EMISSION JE DIS FEMME OU SERIE MAITRE DE MA JEUNESSE N° 10  
 11 H 00 - JEUNESSE : A NOUS LA PLANETE  
 11 H 30 - EMISSION RELIGIEUSE : L'EGLISE AUJOURD'HUI  
 12 H 00 - CUISINE : BON GOUT  
 12 H 25 - HUMOUR : ALOMA (Saison 2)  
 12 H 50 - PUBLICITE  
 13 H 00 - JOURNAL : EDITION DE LA MI-JOURNEE  
 13 H 30 - PUBLICITE  
 13 H 40 - DEBAT : LE PLATEAU DE LA SEMAINE  
 14 H 40 - FILM :  
 16 H 10 - TRADITION AU PRESENT  
 16 H 30 - MAGAZINE : NEW AFRIC DESIGN  
 17 H 00 - CAMPUS EN LIVE OU SERIE BEAUTY AND BEAST N° 16  
 18 H 00 - SKETCH EWE : BOUSSOMEKPO (RED)  
 18 H 30 - INFORMATIONS EN LANGUES NATIONALES  
 19 H 00 - SERIE : INDIE A TOUT PRIX N° 10  
 19 H 25 - SERIE : LA DESTINEE N° 16  
 19 H 50 - PUB + BA  
 20 H 00 - JOURNAL : EDITION COMPLETE DU SOIR  
 20 H 30 - METEO  
 20 H 35 - PUB  
 20 H 45 - FEUILLETON : LA FILLE DE MA MERE N° 143  
 21 H 15 - C'EST ENCORE POSSIBLE  
 21 H 30 - EMISSION IDEES  
 22 H 25 - PUB + BA  
 22 H 30 - JOURNAL DE NUIT  
 23 H 00 - METEO (RED)  
 23 H 05 - FILM : SHERIF JACKSON  
 01 H 05 - PROGRAMMES DE NUIT

BONNE FIN DE SEMAINE !

## PHARMACIES

DE GARDE

Du 9 au 15 mai 2016

<b>Phcie SANTE</b> Près de NOPATO Tél. : 22 21 58 41	<b>Phcie BETANIA</b> Sise à SITO Totsi-Gbenkomé non loin de la salle des Témoins de Jéhovah Tél. : 22 43 89 40
<b>Phcie DES ETOILES</b> 10, Av. Kléber Dadjo (ex - Av. de la Nouvelle Marche) Tél. : 22 21 88 47	<b>Phcie LE GALIEN</b> Sur la rue pavée d'Adidoadin Tél. : 22 51 71 71
<b>Phcie AMESSIAME - BE</b> Marché de Bè Tél. : 22 21 49 74	<b>Phcie DELALI</b> Quartier Agoè-Cacavéli, face Cour d'Appel Tél. : 22 25 06 90
<b>Phcie DU PORT</b> Face Hôtel Mercure Sarakawa Tél. : 22 27 61 88	<b>Phcie SAINT JOSEPH</b> Sur la bretelle Bè-Klikamé Tél. : 22 25 74 65
<b>Phcie HORIZON</b> 165, Bd du 13 janvier Nyékonakpoé, face aux sapeurs-pompiers à côté de l'immeuble A. AC. Tél. : 22 20 42 42	<b>Phcie VIGUEUR</b> Rue 267, Agbalépédogan, Kilimandjaro Tél. : 22 51 63 30
<b>Phcie SAINT KISITO</b> Sur le Bd de la Kara, près du bar Tam-Tam Tél. : 22 21 99 63	<b>Phcie DIEUDONNE</b> Sur la route de L.Léo 2000, non loin de la FUCEC Agoè-Télessou Tél. : 23 38 07 44
<b>Phcie SOURCE DE VIE</b> Face collège protestant Tél. : 22 22 45 71	<b>Phcie VOLONTAS DEÏ</b> Quartier Avédji, Carrefour « SUN CITY », face à l'ancien bar Sun City Tél. : 22 36 00 95
<b>Phcie LA PROVIDENCE</b> Sur le Bd Jean-Paul II Tél. : 22 26 66 48	<b>Phcie AGOE-NYIVE</b> A côté de l'église catholique d'Agoè-Nyivé Tél. : 22 25 83 38
<b>Phcie LA PAIX</b> Résidence du Bénin Tél. : 22 26 40 91	<b>Phcie ESPACE VIE</b> A Agoè-Logopé, face bar Plaisir 2003 Tél. : 22 32 87 20
<b>Phcie APOTHEKA</b> Face au siège de la Fédération Togolaise de Football, route de Kégué Tél. : 22 61 57 57	<b>Phcie DU CARREFOUR</b> Carrefour de l'Union, rue du lycée d'Agoè, non loin d'Agoè-Assiyéyé Tél. : 22 51 35 94
<b>Phcie INTERNATIONALE</b> Sise marché de Hédzranawoé «Assiyéyé», Bd du Haho Tél. : 22 26 89 94	<b>Phcie MAWUNYO</b> A Agoè-Sogbossito, sur la route de Mission Tové en face de la station OANDO Tél. : 22 42 34 64
<b>Phcie BAH</b> Face EPP Hédzranawoé Tél. : 22 26 03 20	<b>Phcie DIVINA GRACIA</b> Quartier Agoè-Fiovi, Rond-point Cool Catch (ancien carrefour Bafana-Bafana) Tél. : 22 45 79 69
<b>Phcie 2000</b> Sise à Bè-Kpota près du marché Dzifa Tél. : 22 70 01 69	<b>Phcie BAGUIDA</b> Face CMS de Baguida Tél. : 22 35 47 77
<b>Phcie LE PROGRES</b> Sur le tronçon CIMTOGO - Gendarmerie d'Ahadji-Kpota, non loin du marché de Zorro-bar Tél. : 22 35 86 55	<b>Phcie AVEPOZO</b> A côté de la place publique d'Avépozo Tél. : 22 27 04 86
<b>Phcie de la CITE</b> Sur le Bd du 30 Août Tél. : 22 25 01 25	
<b>Phcie DES ECOLES</b> Face lycée technique d'Adidogomé et près du CEG sur la route de Kpalimé Tél. : 22 51 75 75	
<b>Phcie EPIPHANIA</b> Rue de La Pampa, carrefour Agbemadon, Adidogomé Tél. : 23 20 10 52	

## AVIS DE VENTE AUX ENCHERES PUBLIQUES

Dans le cadre d'un recouvrement forcé de créances par **MAERSK-TOGO S.A.** sur **BORGINA INC. (S.A.)** et en vertu du jugement n° 0332/15 rendu le 22 septembre 2015 par le Tribunal de Première Instance de Lomé, dûment revêtu de la formule exécutoire le 18 novembre 2015, il sera procédé, par le ministère de M<sup>es</sup> LAWSON et GOGA, huissiers de Justice associés, **le mercredi vingt-cinq (25) mai 2016 à partir de neuf (09) heures sur le site de Togo Terminal au Port Autonome de Lomé, à la vente aux enchères publiques de poteaux électriques en bois.**

Ladite vente sera effectuée en l'état, TTC et le paiement comptant avec 12 % en sus.

Aucune réclamation ne sera admise après l'adjudication.

Pour tous renseignements complémentaires, s'adresser à l'Etude M<sup>es</sup> LAWSON et GOGA, huissiers de Justice associés, sise au **21, Rue du Chemin de fer Lomé, Tél. : 22 20 38 49 / 90 04 17 83.**

**Maîtres LAWSON et GOGA**

## Mots échelonnés

Par BILL AKAKPO

### PROBLEME N° 64

Formez à chaque fois que vous descendez d'une marche de l'échelle, un nouveau mot de cinq lettres en changeant une lettre du mot précédent. Les cases qui comportent une étoile correspondent aux lettres à changer. Les définitions des mots à trouver sont données à droite.

B	O	T	T	E	Grande chaussure
		☆			Il est souvent dit en-train
			☆		Déplace
☆					Couleur sang
			☆		Voie
			☆		Fais tourner sur soi-même
☆					Petite chose ronde
			☆		Arrive de source
			☆		Couvre comme un ovipare
			☆		Vaut

### SOLUTION N° 63

M	I	G	R	E
T	I	G	R	E
T	I	T	R	E
V	I	T	R	E
V	I	V	R	E
L	I	V	R	E
L	E	V	R	E
S	E	V	R	E
S	E	R	R	E
V	E	R	R	E

## Le mot caché

N° 611

Par D. KANKPE

Rayez toutes les lettres qui sont inscrites 11 fois dans la grille, puis repérez une à une horizontalement dans un ordre logique, les lettres constituant le mot caché.



LE MOT CACHE →

SOLUTION N° 610 : DEBRAYAGE.

## LA CROIX MAGIQUE

Par Bill-R. AKAKPO

### PROBLEME N° 61

Complétez les cases vides de la croix ci-dessous par neuf lettres de façon à former six mots de sept lettres, trois horizontalement et trois verticalement. Les définitions des six mots vous sont données.

#### HORIZONTALEMENT      VERTICALEMENT

- |                         |                           |
|-------------------------|---------------------------|
| 1. Perd le moral        | 4. Commencements          |
| 2. Respectent la pudeur | 5. Signe zodiaque versant |
| 3. Imaginaires          | 6. Pas faites             |

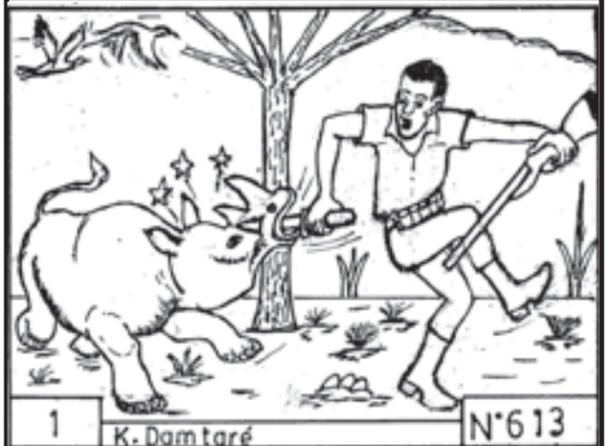
#### GRILLE A COMPLETER

		4	5	6				
		D	V	E				
		E	E	V				
1	D	E				M	E	
2	C	N					E	S
3	I	R					L	S
			T	A	E			
			S	U	S			

### SOLUTION DU JEU N° 60

		4	5	6			
		S	T	B			
		I	I	A			
1	A	S	T	E	R	I	X
2	H	E	U	R	E	U	X
3	T	R	A	C	T	E	R
			N	E	E		
			T	S	R		

## Les 7 erreurs



1 K. Dam taré N°613



2 K. Dam taré N°613

## Chiffres codés

Par D. KANKPE

### PROBLEME N° 616

Dans la grille ci-dessous, les chiffres ont été remplacés par des symboles. Chaque symbole représente toujours le même chiffre. Au bout de chaque ligne horizontale et verticale se trouve le total obtenu par additions successives des chiffres. Trouvez quel chiffre se trouve derrière chacun des symboles utilisés. Pour vous aider : commencez par la colonne où il y a 3 symboles identiques.

	=	<input type="text"/>						=	36
	=	<input type="text"/>						=	41
	=	<input type="text"/>						=	36
	=	<input type="text"/>						=	37
	=	<input type="text"/>						=	34
			38	39	35	38	37		

### SOLUTION N° 615

	=	7
	=	8
	=	6
	=	9

## LES 7 ERREURS

### SOLUTION N° 612

- Le sac du motocycliste.
- La casquette du moto-cycliste.
- La manche droite de la chemise du cycliste.
- Le nombre des fruits dispersés.
- Le phare de la bicyclette.
- L'oiseau perché à l'extrême gauche.
- La longueur du poteau centrale.

## CABINET MEETING

## Agencies for infrastructures, electrification in rural areas and renewable energies came into being

Chaired last Wednesday by the President of Republic, Faure Essozimna Gnassingbé, the Cabinet Meeting issued three decrees and scrutinized a draft decree. The first and third decrees are related to the creation of the Agencies for infrastructures, electrification in rural areas and renewable energies.

The Council of Ministers met on 11th May 2016 at the Presidential Palace in Lomé under the chairmanship of the Head of State, Faure Essozimna Gnassingbé.

During the meeting, three decrees were issued and a draft decree examined.

The first decree bears attributions, organization and running of the Togolese Agency for Great Projects, including the infrastructures. Created by the law N° 2014-014 dated 22nd October 2014, the said Agency is assigned to assist the Go-

vernment in the identification, planning, leading and control of great projects of civil engineering, infrastructures and priority equipment, and see to their successful implementation.

In fact, the Government priority is to create the necessary conditions for sustainable and inclusive development for the welfare of the population. This goal can be

reached through the achievement of projects in the fields of energy, transport, telecommunications and basic social services.

The second decree is related to the authorization as to the professional activities in the ports and at sea under the control of Togo. The aim is to ensure the security of the ports and equipment for the promotion of the economic activities. It plans the computerization, follow-up and archival storage of the information in order to fight illicit operations and trafficking and improve competitiveness of the ports in Togo.

The third decree is in connection with the creation, attributions, organization and running of the Togolese Agency for electrification in rural and outlying areas as well as the promotion of renewable energies.

Indeed, in its concern to allow the most part of the population to have access to the energy services, this Agency came into being. Hence, the Agency is tasked with the implementation of the State policy in matter of mustering the necessary financial resources to expedite the electrification process in the rural areas and in the suburbs, and promote renewable energies in compliance with the Sustainable Development Goals and the recommendations of the COP 21 held in Paris.

Besides, the Cabinet scrutinized a draft decree regarding the identification of the port users, the control of goods and vehicles as well as the follow-up of the ships in the Togolese territorial waters.

With regard to the side issues, the Council of Ministers were reported on the

A level part I examination planned to start next 17th May countrywide. It involved overall 44,382 examinees, including 15,342 girls in the general education sector, along with 15,519 candidates, including 7,195 girls in technical education. The Cabinet then wished all of them good luck.

Further, the Ministers were informed about the new mechanism for supplying fertilizers to the farmers during the current agricultural season. This role is entrusted to 9 private companies assigned to mobilize 85,000 tons of fertilizers versus 45 tons last year.

At last, two nomination decrees were issued concerning the Department of Higher Education and Research.

Célestine Tanty  
AGBONON

## CELEBRATION OF TOGO NATIONAL DAY

## Head of State received new congratulatory messages

Following the commemoration of Togo 56th Independence Day anniversary last April 27, congratulatory messages are still rolling in. The latest ones are from the Special Representative of the UN Secretary-General for West Africa, Mr. Mohamed Ibn Chambas; the Secretary-General of the French Speaking-

countries Organization, Mr. Michaëlle Jean; the King of Spain, Mr. Felipe VI as well as Presidents Alpha Conde of Guinea and Heinz Fisher of Austria.

In his message, the Special Representative of the UN Secretary-General for West Africa, Mr. Mohamed Ibn Chambas appreciated the progress made by the country

since then to take up the development challenges. He rejoiced at the improvement of good governance, along with the adoption of a road map for decentralization and local elections. He promised the support of the UN system.

Godwin Kotè  
AGUETON

## ECONOMIC ACTIVITIES AND URBAN DEVELOPMENT

## Forum on adaptability of trade to current urban state of affairs

Lomé, the capital town hosted a three-day forum on adaptability of commerce to current urban state of affairs. It was a scientific event aiming at an exploration of various forms of adaptability of commerce to tropical and extra-tropical towns' state of affairs. These urban areas are confronted with new changes due to the ongoing global economy.

The event brought

together about fifty geography and other social sciences researchers from African and European countries. They exchanged experiences and think about recent evolution observed concerning business in urban zones.

Lomé forum on adaptability of commerce to urban development was an initiative of the Geography department at Lomé University with

the support of the Geographers commission and other institutions. The debates on the occasion revolved round five themes, namely the urban spreading and new forms of commerce, unofficial economy sector in towns, commerce and movements, urban planning and commercial changes, e-commerce and new forms of communication.

G. K. A.

### ANNONCE LEGALE

La société anonyme dénommée **Grant Thornton Togo SAU** sise au 2564, avenue de la Chance, Immeuble SAZOF, B.P 50 Lomé, Tél. : 22 25 87 74 / 77, Fax : 22 25 62 26, Email : contact@tg.gt.com, RCCM : TG-LOM 2012 M 5037 du 10 octobre 2012.

Suivant l'ordonnance N°1185/2016 rendue le 03 Mai 2016 par le Président du Tribunal de Première Instance de Première Classe de Lomé, à la requête du Juge Commissaire de la liquidation de la société CAP-OIL.

**Monsieur DJETABA Djilanta Dowta**, Expert Comptable inscrit au tableau de l'ONECCA-TOGO sous le numéro N° 041.11.A1, demeurant et domicilié à Lomé, Tél. : 22 51 65 38, Administrateur provisoire du cabinet GRANT THORNTON est nommé syndic de la société CAP-OIL en liquidation, en remplacement de Monsieur Constant Kobiédéma AWESSO, décédé à Paris (France) le 21 novembre 2015.

**Société Grant Thornton Togo SAU sise au 2564, avenue de la Chance, Immeuble SAZOF, B.P. : 50 Lomé,**

Tél. : 22 25 87 74 / 77, Fax : 22 25 62 26

La présente publication est faite à toute fin utile.



REPUBLIQUE TOGOLAISE  
Travail-Liberté-Patrie

CONSEIL NATIONAL DES CHARGEURS DU TOGO

N° 270 CNCT/2016

### COMMUNIQUE

Face aux déclarations erronées du poids des marchandises à bord qui occasionnent des risques d'écrasement et de chute des piles de conteneurs jusqu'au sinistre du navire et de son équipage, l'Organisation Maritime Internationale (OMI) a amendé le chapitre VI/2 de la Convention SOLAS, rendant obligatoire la pesée des conteneurs avant embarquement à l'export par le chargeur pour compter du 1<sup>er</sup> Juillet 2016.

Cet amendement dispose entre autres que « *le chargeur doit vérifier la masse de son conteneur en utilisant au choix : la méthode 1. Pesage du conteneur empoté et/ ou la méthode 2 : addition de la tare et des poids de tout ce qu'il renferme* ».

A cet effet, le Conseil National des Chargeurs du Togo (CNCT) convie tous les chargeurs, les consignataires, les opérateurs des terminaux à conteneurs et opérateurs économiques à une réunion d'échanges sur le sujet, le **jeudi 19 mai 2016 à 09 heures précises** à son siège sis dans la zone portuaire près côté de SAGA-TOGO.

Fait à Lomé, le 10 mai 2016

Le Directeur Général

**GNASSINGBE Toï**


**COMMUNAUTE ELECTRIQUE DU BENIN**

DIRECTION GENERALE  
Rue de la Kozah - B.P. : 1368 - LOME (TOGO)

ADRESSE TELEG. : BENELEC U.T.B. - Lomé Compte N° 310044674004000  
LOME ECOBANK -BENIN Compte  
TEL.: 22 21 61 32 / 22 21 57 95 N°001012110002890:  
Télex : 5355  
Fax : 22 21 37 64  
N / REF. N° / CEB / LOME, LE 09 Mai 2016  
V / REF. N°

## Avis d'Appel d'Offres (AAO)

**FOURNITURE DE TABLEAUX HTA COMPOSES DE CELLULES DISJONCTEURS / SECTIONNEURS 20 KV A GAZ SF6 POUR LE COMPTE DE LA DIRECTION REGIONALE DU TRANSPORT BENIN (DRTB)**

AVIS N° 701/CEB/DG/DP/DAP/SAT/Dk/Ee/2016

Financement : CEB

- 1- La Communauté Electrique du Bénin (CEB), Organisme International de la République du Bénin et de la République Togolaise a prévu, sur fonds propres, le financement de la «FOURNITURE DE TABLEAUX HTA 20 KV COMPOSES DE CELLULES DISJONCTEURS / SECTIONNEURS A GAZ SF6 POUR LE COMPTE DE LA DIRECTION REGIONALE DU TRANSPORT BENIN (DRTB)».
- 2- Sont admis à concourir, toutes les Entreprises légalement installées et ayant acheté le présent Dossier d'Appel d'Offres.
- 3- Les équipements à fournir sont en un (01) lot.
- 4- La consistance détaillée des équipements à fournir se trouve dans les Spécifications Techniques.
- 5- Le Dossier d'Appel d'Offres peut être acheté auprès de la :

**COMMUNAUTE ELECTRIQUE DU BENIN,**  
Direction Générale  
Rue de la Kozah, BP 1368, Lomé, TOGO,  
Tél. : + (228) 22 21 61 32 / + (228) 22 21 57 95 ;  
Télécopie : + (228) 22 21 37 64

**COMMUNAUTE ELECTRIQUE DU BENIN,**  
Direction Régionale du Transport du Bénin  
BP : 537-Tél. : +229 21 38 02 42/21 38 16 82  
Télécopie : +229 21 38 06 75  
Cotonou - Védoko, BENIN

moyennant paiement d'un montant non remboursable de **cent mille (100 000) francs CFA**, ou de sa contre-valeur dans une monnaie convertible, à **partir du 17 Mai 2016**.

6- Les soumissionnaires intéressés peuvent obtenir des renseignements complémentaires à la Direction des Approvisionnements de la CEB.

7- Les offres devront être valides pour une période de 90 jours à partir de la date d'ouverture des plis. Elles doivent être remises à l'adresse ci-dessous indiquée au plus tard le **22 juin 2016 à 10 heures TU**.

**COMMUNAUTE ELECTRIQUE DU BENIN (CEB)**  
Direction Générale  
Rue de la Kozah BP : 1368, Lomé-TOGO,  
Tél. +228 22 21 61 32 / 22 21 57 95 Porte R10.

**Les offres remises en retard ne seront pas acceptées.**

8 - Les offres seront ouvertes en présence des représentants des soumissionnaires qui souhaitent assister à l'ouverture des plis au siège de la Direction Générale de la CEB à **10 h 30 TU**.

9 - Les équipements seront fournis en Hors Taxes/Hors Douanes conformément à l'Accord International du Code Bénino - Togolais de l'électricité régissant la CEB.

**Le Directeur Général**

**Djibril SALIFOU**

### Section I. Avis d'Appel d'Offres (AO)

Ministère de l'Economie, des Finances et de la Planification du Développement

#### Appel d'Offres N° 001-2016/MEFPD/CAB/CG-CASEF

- 1- Le Ministère de l'Economie, des Finances et de la Planification du Développement dispose de lignes de crédits pour la gestion de l'immeuble du Centre Administratif des Services Economiques et Financiers (CASEF) au titre du budget de l'Etat, gestion 2016. Il compte utiliser une partie de ces fonds pour effectuer des paiements dans le cadre de contrats de prestations de services d'entretien et de maintenance des bureaux, des installations techniques et de l'espace vert du CASEF.
- 2- La Cellule de Gestion du CASEF, agissant pour le compte du Ministère de l'Economie, des Finances et de la Planification du Développement, sollicite des offres fermées de la part des candidats éligibles et répondant aux qualifications requises pour la prestation des services courants suivants, répartis en neuf (09) lots
- lot n° 1 : entretien et nettoyage permanent des cours, des halls, des salles de conférences, de la mezzanine, des bureaux, toilettes, escaliers, couloirs et salles de réunions du 1<sup>er</sup> au 3<sup>e</sup> étages des immeubles du CASEF (Finances, Plan et Trésor) ;
  - lot n° 2 : entretien et nettoyage permanent des bureaux, toilettes, escaliers, couloirs et salles de réunions du 4<sup>e</sup> au 7<sup>e</sup> étages, ainsi que des appartements du 8<sup>e</sup> étage du bâtiment principal (Finances et Plan) ;
  - lot n° 3 : entretien et nettoyage permanent des cours, bureaux, escaliers, couloirs, salles de réunion et toilettes du Bâtiment du Trésor Public ;
  - lot n° 4 : entretien et maintenance permanent des installations techniques de plomberie sanitaire et de la climatisation centrale des immeubles du CASEF (Finances, Plan et Trésor) ;
  - lot n° 5 : entretien et maintenance permanent des installations électriques des immeubles du CASEF (Finances, Plan et Trésor) ;
  - lot n° 6 : entretien et maintenance permanent des climatiseurs individuels (Split) des bureaux des bâtiments (Finances et Trésor) ;
  - Lot n° 7 : entretien et maintenance permanent des pompes à surpression communément appelées « sur-presseurs » et de l'espace vert du CASEF ;
  - lot n° 8 : entretien et maintenance permanent des installations du système téléphonique des immeubles du CASEF (Finances, Plan et Trésor) ;
  - lot n° 9 : entretien et maintenance permanent des matériels et équipements de sécurité incendie du CASEF (Finances, Plan et Trésor) ;
- N. sB. : Un candidat peut soumissionner pour les Neuf (09) lots mais ne peut être attributaire de plus d'un (01) lot.**
- 3- Les variantes ne seront pas prises en considération.
  - 4- Le délai d'exécution est de douze (12) mois pour chaque lot et renouvelable sur avis de la Cellule de Gestion du CASEF.
  - 5- La passation du Marché sera conduite par Appel d'offres ouvert tel que défini par le Code des marchés publics en vigueur et ses textes d'application, et ouvert à tous les candidats éligibles.
  - 6- Les candidats intéressés peuvent obtenir des informations auprès du Responsable de

la Cellule de Gestion du Centre Administratif des Services Economiques et Financiers (CASEF) tél. : 90 86 80 64 et prendre connaissance des documents d'Appel d'offres à l'adresse mentionnée ci-après : Secrétariat particulier du Directeur de Cabinet du Ministre d'Etat, Ministre de l'Economie, des Finances et de la Planification du Développement, situé au 7<sup>e</sup> étage Côté Finances du CASEF, porte n° 722, de 08 heures à 11 heures les matins et de 15 heures à 16 heures les après-midis.

7- Afin de permettre aux candidats de prendre en compte tous les aspects liés à l'exécution du présent marché dans leurs offres, une réunion préparatoire est prévue le 25 mai 2016 à 09 heures, dans la salle de réunion du Cabinet.

8- Les exigences en matière de qualifications sont :

- être en règle avec l'administration publique en présentant dans l'offre les pièces administratives indiquées au point 11.1 des Données Particulières de l'Appel d'Offres (DPAO) ;
- avoir réalisé un chiffre d'affaires annuel moyen au cours des trois (03) dernières années (2012, 2013 et 2014) au moins égal à 0, 5 fois le montant de l'offre ;
- avoir réalisé au moins une (01) prestation similaire dans les Etablissements Recevant le Grand Public (ERP) au cours des 03 dernières années ;
- disposer des équipements de travail adéquats requis pour la réalisation des prestations ;
- disposer du personnel compétent et adéquat pour la réalisation des prestations voir les DPAO pour les informations détaillées » ;

9- Les candidats intéressés peuvent consulter gratuitement le dossier d'Appel d'offre complet ou le retirer à titre onéreux contre paiement en espèces d'une somme non remboursable de Cinquante mille (50.000) francs CFA à l'adresse mentionnée ci-après : Secrétariat particulier du Directeur de Cabinet du Ministre d'Etat, Ministre de l'Economie, des Finances et de la Planification du Développement, situé au 7<sup>e</sup> étage Côté Finances du CASEF, **porte n° 722 de 08 heures à 11 heures les matins et de 15 heures à 16 heures les après-midis**,

10- Les offres devront être soumises à l'adresse ci-après : Secrétariat de la Personne Responsable des Marchés Publics, installé dans l'immeuble de la Direction du Matériel et du Transit Administratif, au 2<sup>e</sup> étage portes n° 2 ou n° 14 ; BP 2748, Tél. : (228) 22 21 66 72, au plus tard le **10 juin 2016 à 15 heures TU**. Les offres remises en retard ne seront pas acceptées.

11- Les offres doivent comprendre une garantie de soumission bancaire de trois cent mille (300 000) francs CFA par lot.

12- Les candidats resteront engagés par leur offre pendant une période de quatre-vingt-dix (90) jours à compter de la date limite du dépôt des offres.

13- Les offres seront ouvertes en présence des représentants des soumissionnaires qui souhaitent assister à l'ouverture des plis le **10 juin 2016 à 15 heures 30 minutes** précises dans la salle de réunion de la Personne Responsable des Marchés Publics installée dans l'immeuble de la Direction du Matériel et du Transit Administratif.

Fait à Lomé, le 10 mai 2016  
Le Ministre d'Etat, Ministre de l'Economie, des  
Finances et de la Planification du Développement  
**Adji Otèth AYASSOR**

## Section I : Avis d'Appel d'Offres Ouvert (AAOO)

## OFFICE TOGOLAIS DES RECETTES (OTR)

## AAO n° 004/2016/OTR/CG/CSG/DAL/DAMP

## FOURNITURE DE PNEUS

1. L'Office Togolais des Recettes (OTR) prévoit dans son budget, Gestion 2016, des fonds afin de financer l'achat de pneus et a l'intention d'utiliser ces fonds pour effectuer des paiements au titre du présent Marché de **Fourniture de pneus**, objet du présent Avis d'Appel d'Offres.

2. L'OTR sollicite des offres sous plis fermés de la part de candidats éligibles et répondant aux qualifications requises pour la livraison des fournitures suivantes :

- **Quatre-vingt-cinq (85) pneus tubeless 205 R16 ;**
- **Douze (12) pneus tubeless 195/65 R15 ;**
- **Huit (08) pneus tubeless 185/70 R14 ;**
- **Quatre (04) pneus tubeless 215/65 R16 ;**
- **Huit (08) pneus tubeless 225/65 R17 ;**
- **Huit (08) pneus tubeless 265/65 R17 ;**
- **Quatre (04) pneus tubeless 255/50 R20 ;**
- **Huit (08) pneus tubeless 255/55 R19 ;**
- **Quatre (04) pneus tubeless 235/55 R19 ;**
- **Six (06) pneus tubeless 8.5 R17.5 ;**
- **Quatre (04) pneus 7.50 R16 ;**
- **Cinq (05) pneus tubeless 265/70 R16.**

Aucune variante n'est autorisée.

Les fournitures seront livrées **au lieu indiqué** dans les Données Particulières de l'Appel d'Offres (DPAO) dans un délai maximum de deux (02) mois à compter de la date de notification du marché approuvé.

3. La passation du Marché sera conduite par Appel d'Offres Ouvert tel que défini par le Code des Marchés Publics en vigueur et ses textes d'application, et ouvert à tous les candidats éligibles.

4. Les candidats intéressés peuvent obtenir des informations auprès de **Monsieur la Personne Responsable des Marchés Publics (PRMP) de l'OTR**, et prendre connaissance des documents d'Appel d'offres en français, de **lundi à vendredi, de 08 h 30 à 11 h 30 mn et de 15 h 00 mn à 17 h 00 mn**, à l'adresse ci-dessous mentionnée :

**Siège de l'Office Togolais des Recettes, Commissariat Général,**  
41, rue des Impôts  
BP 20 823 Lomé - Togo,  
Tél. : (+228) 22 53 14 18  
E-mail : otr@otr.tg

## Secrétariat de la Direction de l'Administration et de la Logistique R1, P10,

5. Les exigences en matière de qualification sont :

- avoir exécuté de manière satisfaisante et terminé au moins un (01) marché de **fourniture de pneus au cours des trois (03) dernières années** et qui sont similaires aux fournitures proposées ;
- avoir réalisé un chiffre d'affaires annuel moyen au cours des trois (03) dernières années au moins égale à **0,5 fois le montant de son offre** ;
- fournir la preuve écrite et ferme de capacité financière (disponibilité de liquidité financière) attestant que le soumissionnaire a accès à des facilités de crédits d'un montant permanent équivalent au moins à 0,5 fois le montant de son offre en francs CFA ;
- évoluer dans la fabrication et/ou la distribution de pneus ;
- être en règle avec l'administration publique en présentant dans l'offre les pièces administratives indiquées au point 11.1 des Données Particulières du Dossier d'Appel d'Offres (DPAO).

Voir les Données Particulières du Dossier d'Appel d'Offres (DPAO) pour les informations détaillées.

6. Le Dossier complet d'Appel d'Offres peut être consulté gratuitement à l'adresse ci-dessous mentionnée ou retiré contre paiement d'une somme forfaitaire et non remboursable de **vingt-cinq mille (25.000) francs CFA**. Le paiement s'effectuera en espèces au Secrétariat de la Direction de l'administration et de la Logistique, sis au rez-de-chaussée, porte R1, P10 contre une quittance. Le dossier d'appel d'offres sera remis main en main.

7. Les offres devront être déposées au Secrétariat central à l'adresse suivante :

**Siège de l'Office Togolais des Recettes,**  
**Commissariat Général,**  
**41, rue des Impôts**  
**B.P. : 20 823 Lomé - Togo,**  
**Tél. : (228) 22 53 14 00**  
**Secrétariat Central, Porte P.05**

au plus tard le **02 juin 2016 à 10 h 00 mn TU**. La soumission des offres par voie électronique n'est pas autorisée. Les offres remises en retard ne seront pas acceptées.

8. Les offres doivent être accompagnées d'une garantie bancaire de soumission, d'un montant de **Cinq cent mille (500. 000) de francs CFA**.

9. Les candidats resteront engagés par leurs offres pendant une période, de, **quatre-vingt-dix (90) jours** à compter de la date limite de dépôt des offres fixée au le 02 juin 2016.

10. Les offres seront ouvertes en présence des soumissionnaires ou de leurs représentants qui souhaitent y assister, à l'adresse ci-dessus indiquée, le même jour du 02 juin 2016 à 10 h 30 mn, à la Salle de réunion de l'OTR, sise au rez-de-chaussée, porte P0.1

Lomé, le 02 mai 2016

La Personne Responsable des Marchés Publics de l'OTR  
**Philippe Kokou B. TCHODIE**



EngenderHealth  
For a better life

Projet : Agir Pour la Planification Familiale (AgirPF)

**Aire de couverture de l'étude** : Tout le territoire national

**Titre de la recherche** : **Evaluation de l'adoption et de la dissémination de l'intégration de la planification familiale dans la prise en charge des soins après avortement et postnataux/postpartum au Togo**

*Le Projet Agir Pour la Planification Familiale (AgirPF) est une initiative régionale financée par l'USAID, fondée sur une collaboration avec les Ministères de la Santé, des Organisations Non-Gouvernementales et le secteur privé afin d'accroître la demande, l'accès et l'utilisation des services de Planification Familiale et de Santé Reproductive (PF/SR) en ayant recours au modèle « SEED » (Offre, Environnement favorable et Demande). AgirPF est mis en œuvre par EngenderHealth dans cinq pays de l'Afrique de l'Ouest : Le Burkina Faso, la Côte d'Ivoire, la Mauritanie, le Niger et le Togo.*

#### Introduction

Entre 66 % et 85 % des cas de la mortalité maternelle, néonatale et infantile (moins de 5 ans) en Afrique pourraient être évités par la mise en œuvre des interventions fondées sur des données probantes. La Planification Familiale (PF) est l'une des interventions à haut impact et des plus rentables pour améliorer la santé dans le monde. L'intégration de la PF dans les services de santé sexuelle et reproductive, en particulier lors des Soins Après Avortement (SAA) et du Post-Partum (PP), dans les formations sanitaires sont des moyens judicieux pour améliorer l'acceptation et l'utilisation de la PF.

Sachant que l'intégration de la planification familiale dans les services de santé génésique est efficace pour augmenter l'accès et l'adoption de méthodes de planification familiale, ce qui est maintenant nécessaire est une analyse plus approfondie afin d'identifier les barrières à l'intégration de l'offre de services de PF dans les sites de SAA et de maternité. Ceci est particulièrement urgent en Afrique subsaharienne, et plus particulièrement en Afrique de l'Ouest, où les taux de mortalité maternelle et néonatale sont élevés et la prévalence contraceptive est faible. Les résultats de cette recherche fourniront des informations sur l'adoption et l'offre des SAA et la PF dans le Post Partum (PP) au Togo.

Cette recherche contribuera à acquérir une meilleure compréhension du processus d'intégration de la PF aux SAA et PP et les obstacles ainsi que les opportunités dans la mise en œuvre de ces services intégrés. Finalement, cette recherche pourrait mener à l'amélioration de l'accès et l'utilisation des services de planification familiale dans la période post-avortement et post-partum et de réduire les taux de mortalité et de morbidité liées à la Santé de la Reproduction au Togo.

#### I- BUT DE L'ETUDE

Le but de l'étude est de combler ce gap dans la littérature en utilisant l'outil « *Integration of targeted health interventions into health systems conceptual framework* » pour évaluer l'adoption et la diffusion de la PF aux SAA au Togo.

Plus spécifiquement, il s'agira de :

1. Analyser et cartographier l'état actuel, l'étendue et le modèle de mise en œuvre de l'intégration de la PF aux SAA et PP dans les formations sanitaires en milieu urbain et périurbain de Lomé, Sokodé et Kara.
2. Analyser les facteurs influençant la mise en œuvre de l'intégration de la PF aux SAA et PP.

#### II- METHODOLOGIE

**Entrevues détaillées** : Pour les entrevues détaillées, un échantillon téléologique de n = 30 personnes composé de responsables du Ministère de la Santé au niveau national, régional et opérationnel, des ONGs et des partenaires.

Un guide d'entretien semi-structuré comprenant des questions sociodémographiques et environ 20 questions ouvertes liées aux variables de « *Integration of targeted health interventions into health systems conceptual framework* » est déjà élaboré et sera utilisé.

#### □ Evaluation des sites :

Vingt-six formations sanitaires d'intervention d'AgirPF-Togo parmi les 48 seront évaluées à Lomé, Sokodé et Kara.

Un guide d'évaluation des formations sanitaires a été adapté de la disponibilité et de préparation de EngenderHealth PAC- FP **Service Availability and Readiness Assessment**<sup>22</sup> et de service et de l'*Enquête Finale au Niveau des Structures de Santé 2015* en collaboration avec l'équipe pays de AgirPF-Togo.

#### □ Suivi du processus de la recherche

Le chercheur principal présentera un rapport d'étape sur ce qui a été fait, les défis rencontrés, si la recherche tient dans l'échéance et s'il y a eu changement dans le protocole. Toutes les questions d'éthique seront discutées en temps opportun et

avec de la manière avec les mentors de l'équipe IRB d'Emory, de l'équipe Global KMMER de EngenderHealth à leurs sièges et avec le comité d'éthique au Ministère de la Santé du Togo.

#### III- TACHES DU CONSULTANT

- Organiser une formation d'une journée sur l'utilisation des outils de collecte de données (pour l'évaluation des formations sanitaires et les guides d'entretien) ;
- Procéder à l'évaluation de SAA/PF et PF/PP dans 25 sites d'AgirPF (15 sites à Lomé, 3 sites à Sokodé et 7 sites à Kara) ;
- Effectuer une analyse de base de l'évaluation des formations sanitaires ;
- Fournir un rapport écrit de 4 pages avec les principales conclusions ;
- Réaliser 30 entretiens approfondis (16 à Lomé, 7 à Sokodé, 7 à Kara) avec des informateurs clés (identifiés par AgirPF) en utilisant le guide d'entretien ;
- Si possible, traduire les transcriptions des entrevues en anglais sous la supervision de AgirPF ;
- Photocopier les documents de référence sur le thème pendant l'évaluation des sites / entretiens et partager avec AgirPF ;
- Fournir de la documentation de formation éthique à toutes les personnes travaillant sur la collecte de données.

#### IV- OFFRE FINANCIERE ET CHRONOGRAMME

**Il est demandé aux consultants, aux cabinets d'études et autres intéressés** par ce présent appel de bien vouloir nous fournir une offre financière et une proposition de calendrier pour les activités de formation, d'évaluation des formations sanitaires et d'entretien des informateurs-clés, ONGs et partenaires.

Nous aurions également besoin du CV du chercheur. Pour toutes informations complémentaires, prière de contacter : Dr Amégan Ayaméno Eloi par courriel à eamegan@engenderhealth.org

#### V- DATE ET LIEU DES DEPOTS DES OFFRES TECHNIQUES ET FINANCIERES

**Date limite** : **Lundi 23 mai 2016 à 17 h 00 mn.**

**Les offres devront être déposées sous pli fermé et portées la mention : « ETUDE SUR LES SAA et PF/PP AU TOGO »**

**Adresse** :

AgirPF Togo,  
**Route de Djagblé, N° 5880 Face Stade de Kégué – 16 B.P. : 110 Tél. : 22 26 47 06 Lomé-TOGO.**



## COMMUNIQUE DE LA CEET

Dans le souci d'assainir le réseau électrique et de servir une énergie de qualité à sa clientèle, la Direction Générale de la CEET lance une campagne pilote de recensement et de normalisation des réseaux à toiles d'araignées dans les quartiers péri-urbains de Lomé notamment Ségbé-Sagbado et Zanguéra.

Au cours de cette campagne, la CEET offre aux clients concernés des opportunités de branchements sociaux aux prix de :

- **12 000 F CFA pour ceux qui disposent déjà d'un compteur**
- **35 000 F CFA pour les nouveaux clients recensés.**

A cet effet, les agents de la CEET passeront de maison en maison pour le recensement et la remise de fiches d'invitation pour les formalités d'enregistrement.

La Direction Générale de la CEET compte sur la collaboration des populations des zones concernées pour réserver un bon accueil aux agents recenseurs.

04 mai 2016

**LA DIRECTION GENERALE**

## BROCHURES EN VENTE A L'EDITOGO

1 -	Code Pénal, Code de Procédure Pénale, Code de Procédure Civile .....	= 5000
2 -	Nouveau Code des Personnes et de la Famille .....	= 4000
3 -	Code de l'Environnement, Code de l'Eau, Code Forestier .....	= 4000
4 -	Code Electoral .....	= 3500
5 -	Code du Travail .....	= 3000
6 -	Code de la Santé Publique .....	= 3000
7 -	Code de l'Enfant .....	= 2000
8 -	Code des Investissements en République Togolaise .....	= 2000
9 -	Constitution .....	= 2000
10 -	Recueil de la Législation Togolaise (1988-1990) .....	= 1450
11 -	21 ans de la Législation Togolaise (1967-1987) .....	= 1450
12 -	Accord Politique Global .....	= 1000
13 -	Dialogue Social .....	= 1000
14 -	Décentralisation au Togo .....	= 1000
15 -	Convention Collective Interprofessionnelle .....	= 1000
16 -	Code de Nationalité Togolaise .....	= 1000
17 -	Organisation Judiciaire .....	= 1000
18 -	Code de la Presse .....	= 1000
19 -	Loi portant protection des personnes en matière du VIH/SIDA .....	= 1000
20 -	Code de la Route .....	= 1000
21 -	Charte des Partis Politiques .....	= 500
22 -	Cour Constitutionnelle .....	= 500
23 -	Cour Suprême .....	= 500
24 -	Magistrature .....	= 500
25 -	HAAC .....	= 500
26 -	CNDH .....	= 500
27 -	Statut des Magistrats .....	= 500
28 -	Accord Cadre de Lomé .....	= 500
29 -	Carte de Presse .....	= 500
30 -	Déclaration de Syrte .....	= 500

### **Autres documents**

-	Registre de l'Employeur .....	= 30 000
-	Les Régimes R, C, E, S .....	

### **AUTRES POINTS DE VENTE**

**Ets. TCHAKALA : DAPAONG**  
**ATOP KARA**  
**ATOP NIAMTOUGOU**  
**ATOP ELAVAGNON**

**ATOP TSEVIE**  
**BAR LA CACHETTE : SOTOUBOUA**  
**Ets. LE SALUT : SOKODE**  
**Mme SOLANI / SOKODE**

**ATOP NOTSE**  
**LIPADOP : TABLIGBO**  
**ATOP ATAKPAME**  
**Ets. LE SALUT : BADOU**

MINISTRE DE L'AGRICULTURE, DE  
L'ELEVAGE ET DE L'HYDRAULIQUE

CABINET

PERSONNE RESPONSABLE DES  
MARCHES PUBLICS

Programme de Productivité Agricole en  
Afrique de l'Ouest-Projet Togo (PPAAO-Togo)

PAYS : TOGO

NOM DU PROJET : Programme de Productivité Agricole en Afrique de  
l'Ouest-Projet Togo (PPAAO-Togo)

Don : Don IDA N° H652-TG

Référence et Objet de l'Appel d'Offres National : AON N° 010-PPM 2016/MAEH  
SG/PPAAO/SPM du 04 avril 2016 relatif à la réhabilitation du système  
électrique et d'adduction d'eau de la Direction des laboratoires de l'ITRA

## COMMUNIQUE DE REPORT DE LA DATE DE DEPOT DES OFFRES

### N° 008/2016/MAEH/Cab/PRMP/PPAAO

Dans le cadre de l'Appel d'Offres National cité en référence, lancé pour la **réhabilitation du système électrique et d'adduction d'eau de la Direction des laboratoires de l'ITRA**, le Ministère de l'Agriculture, de l'Elevage et de l'Hydraulique, informe les soumissionnaires que la date de dépôt des offres, initialement prévue pour le 04 mai 2016, est **reportée au 28 mai 2016 à 11 H 00 T.U.**

Les plis seront ouverts le même jour, **28 mai 2016 à 11 h 00 T.U.**, dans la salle de conférence du Ministère de l'Agriculture, de l'Elevage et de l'Hydraulique (MAEH).

Toutes les autres conditions de l'Appel d'Offres National restent inchangées.

Pour tous autres renseignements, s'adresser au Secrétariat de la Personne Responsable des Marchés Publics du Ministère de l'Agriculture, de l'Elevage et de l'Hydraulique B.P. : 385 Lomé-TOGO, Tél. : (+228) 23 20 58 16, Fax : (+228) 22 20 44 99, E-mail : prmpmaep@yahoo.fr.

Lomé, le 10 mai 2016

**Colonel Ouro-Koura AGADAZI**

REPUBLIQUE TOGOLAISE

Travail - Liberté - Patrie

## PUBLICATION DU PROCES-VERBAL D'ATTRIBUTION PROVISOIRE DU MARCHÉ RELATIF A LA PRODUCTION DE 12 000 FICHES TECHNIQUES ET DE 1000 MANUELS DE CEA AU PROFIT DE L'ICAT

DC N° 016/PPM 2015/MAEH/SG/PPAAO/SPM du 05 janvier 2016

**Pays** : TOGO

**Nom du projet** : Programme de Productivité Agricole en Afrique de l'Ouest-Projet Togo (PPAAO-Togo)

**Financement** : Fonds de contreparties de l'Etat du Don IDA N° H6520-TG

**Description du marché** : Production de 12 000 fiches techniques et de 1 000 manuels de CEA au profit de l'ICAT.

**Lot unique**

N°	SOUSSIONNAIRES	MONTANTS LUA L'OUVERTURE HT EN F CFA	MONTANTS APRES CORRECTION ET AJUSTEMENT HT EN F CFA	OBSERVATIONS
01	IMPRIMERIE LA NIMBA	11 228 800	11 228 800	Offre conforme
02	IMPRIMERIE LE BON CONSEIL SARL	11 830 000	11 830 000	Offre conforme
03	DAMSAL PRINT	12 236 000	12 236 000	Offre conforme
04	EXCELLENCE DIVINE	15 997 000	15 997 000	Offre conforme
05	IMPRIMERIE LA ROSE DIVINE	16 595 000	16 595 000	Offre conforme
06	ETS BOSSE	16 750 000	16 750 000	Offre conforme

**Attributaire provisoire** : IMPRIMERIE LA NIMBA, pour avoir proposé l'offre conforme et la moins-disante

**Montant évalué HT du marché attribué** : Onze millions deux cent vingt-huit mille huit cent (11 228 800) Francs CFA



## Avis de recrutement

Auditeurs Associés en Afrique – KPMG Togo est un Cabinet d'audit, d'expertise comptable et de conseils, membre de KPMG International, qui emploie des professionnels au service des organisations internationales ainsi que des entreprises des secteurs public, parapublic et privé.

Ses équipes bénéficient de compétences sectorielles de haut niveau développées dans le cadre de missions d'Audit et de Conseil, en synergie avec le réseau KPMG à l'international.

Vous êtes jeunes diplômés ou auditeurs expérimentés et souhaitez rejoindre une entreprise qui vous donne les moyens d'accélérer votre carrière et de réaliser vos ambitions; faites-nous parvenir votre dossier de candidature, comprenant un CV détaillé et une lettre de motivation, par courrier électronique au plus tard le vendredi 10 juin 2016 à l'adresse suivante : [contact@kpmg.tg](mailto:contact@kpmg.tg)

### Conditions à remplir

- Etre diplômé(e) BAC + 5 (MBA, Master CCA, ESC, DSCG ou équivalent) et plus (DEC, CPA)
- Justifier ou non d'une expérience préalable réussie en cabinet d'audit ou en entreprise
- Etre dynamique, entrepreneurial, avec un fort goût de l'analyse et un bon esprit de synthèse
- Aimer le travail en équipe et faire preuve d'un excellent relationnel
- Avoir une parfaite maîtrise de l'outil informatique et une bonne connaissance de l'anglais
- Etre disponible et ouvert à la mobilité



COMMISSARIAT GENERAL

COMMISSARIAT DES IMPOTS

N°008-2016/OTR/CG/CI

Lomé, le 10 mai 2016

## Communiqué de l'Office Togolais des Recettes

L'Office Togolais des Recettes (OTR) porte à la connaissance des contribuables, qu'il est organisé sur toute l'étendue du territoire national à compter du 10 mai 2016, une vaste campagne de contrôle de la facture normalisée conformément aux dispositions des articles **963 bis et suivants** du Code Général des Impôts.

Ce contrôle vise à s'assurer de l'utilisation effective de la facture normalisée par les opérateurs économiques.

A cet effet, il est demandé à toutes les entreprises qui seront visitées de réserver un bon accueil aux équipes de contrôle.

L'OTR compte sur la compréhension et la collaboration de tous pour le bon déroulement de cette opération.

Le Commissaire Général,

**Henry Kanyesiime GAPERI**

REPUBLICQUE TOGOLAISE  
Travail-Liberté-Patrie

UNIVERSITE DE LOME

CENTRE D'EXCELLENCE REGIONAL  
SUR LES SCIENCES AVIAIRES**AVIS D'APPEL D'OFFRES INTERNATIONAL****Centre d'Excellence Régional sur les Sciences Aviaires (CERSA)****Crédit IDA 5424-TG****Appel d'Offres International N°001/2016/UL/ PRMP/CERSA relatif à l'installation des infrastructures de poulaillers et à l'acquisition de divers matériels et équipements zootechniques et physiologiques au profit du CERSA,**

1. La République Togolaise a obtenu un crédit auprès de l'Association Internationale de Développement (IDA) pour financer la mise en œuvre des activités du Centre d'Excellence Régional sur les Sciences Aviaires (CERSA), et à l'intention d'utiliser une partie de ce crédit pour effectuer des paiements au titre du Marché relatif à l'installation d'infrastructures et à l'acquisition de divers matériels et équipements zootechniques et physiologiques au profit du CERSA.

2. L'Université de Lomé agissant pour le compte du CERSA, sollicite des offres fermées de la part de candidats éligibles et répondant aux qualifications requises pour la réalisation desdits travaux répartis en lot unique : **Travaux d'installation d'infrastructures de poulaillers et acquisition de divers matériels et équipements zootechniques et physiologiques au profit du CERSA.**

Les variantes **ne seront pas autorisées**. Le délai d'exécution des travaux est de **quatre (04) mois**.

3. La passation du Marché sera conduite par Appel d'Offres International (AOI) tel que défini dans les « Directives : passation des marchés financés par les Prêts de la BIRD et les Crédits et Dons de l'AID », et ouvert à tous les soumissionnaires de pays éligibles tels que définis dans les Directives.

4. Les soumissionnaires éligibles et intéressés peuvent obtenir des informations auprès de la direction du CERSA, e-mail : cersa.univ.lome@gmail.com, Tél. : 22 40 60 58 et prendre connaissance des documents d'Appel d'offres à l'adresse mentionnée ci-dessous :

**Secrétariat du CERSA, sis au Campus Nord, au 3<sup>e</sup> étage du bâtiment abritant la direction des ressources humaines de l'Université de Lomé (Bloc Administratif), Tél. : 22 40 60 58 tous les jours ouvrables de 8 h 30 min à 12 h 00 min et de 15 h à 17 h 30 min.**

5. Les exigences en matière de qualifications sont :

**a- Capacité financière**

- Avoir une moyenne du chiffre d'affaires des années 2012, 2013 et 2014 ou depuis la date de création si la société a moins de trois (3) ans, égale ou supérieure à un virgule cinq (1,5) fois le montant de son offre financière.

- Disposer d'une capacité de financement bancaire de montant au moins égal à zéro virgule cinq (0,5) fois le montant de son offre financière.

**b- Capacité technique et expérience**

- Avoir exécuté avec succès, au cours des cinq (05) dernières années, au moins un (01)

marché de nature similaire ;

- Disposer du personnel clé ayant de l'expérience dans la réalisation des prestations similaires

**c- Situation légale des entreprises**

- Ne pas avoir d'antécédents de non-exécution de marchés au cours des trois (03) dernières années ;

- Etre en règle vis-à-vis de l'administration en fournissant les pièces administratives énumérées à la clause IS 11.1 (h) des données particulières de l'appel d'offres.

Une marge de préférence au profit des entrepreneurs et groupements d'entreprises nationaux **ne s'appliquera pas**.

Voir le document d'Appel d'offres pour les informations détaillées.

6. Les soumissionnaires intéressés peuvent obtenir un dossier d'Appel d'offres complet en français en formulant une demande écrite à l'adresse mentionnée ci-contre un paiement non remboursable de 50 000 F CFA. La méthode de paiement sera en espèce contre un reçu. Le Dossier d'Appel d'offres sera remis main à main au candidat

7. Les offres constituées d'un (01) original et de trois (03) copies devront être soumises à l'adresse ci-après au plus tard **le vendredi 24 juin 2016 à 15 heures 00 minute TU**. La soumission des offres par voie électronique ne sera pas autorisée.

Les offres remises en retard ne seront pas acceptées.

Les offres seront ouvertes en présence des représentants des soumissionnaires présents en personne à l'adresse suivante : **Salle de réunion du CERSA, sis au Campus Nord, au 3<sup>e</sup> étage du bâtiment abritant la direction des ressources humaines de l'Université de Lomé (Bloc Administratif), Tél. : (+228) 22 40 60 58 le vendredi 24 juin 2016 à 15 heures 30 minutes TU.**

8. Les offres doivent comprendre une garantie bancaire de l'offre pour un montant de **2 000 000 F CFA**.

9. Les offres resteront valides pendant une durée de **quatre-vingt-dix (90) jours** à compter de la date d'ouverture des plis.

10. L'adresse à laquelle il est fait référence ci-dessus est :

**Université de Lomé,**

**Centre d'Excellence Régional sur les Sciences Aviaires (CERSA),**

**A l'attention de Monsieur le Directeur du CERSA,**

**Sis au campus nord, 3<sup>e</sup> étage du bâtiment abritant la direction des ressources humaines de l'Université de Lomé (Bloc Administratif)**

**B. P. : 1515**

**Ville : Lomé**

**Tél. : (+228) 22 40 60 58**

**Avec la mention : « Installation des Infrastructures de poulaillers et acquisition de divers matériels et équipements zootechniques et physiologiques au profit du CERSA, A N'OUVRIR QU'EN SEANCE D'OUVERTURE »**

11. La visite du site est recommandée.

Lomé le, 10 mai 2016

La Personne Responsable des Marchés

**Akuavi Cicavi SOSSOU**

MINISTERE DE LA SANTE ET DE LA  
PROTECTION SOCIALECENTRE HOSPITALIER UNIVERSITAIRE  
SYLVANUS OLYMPIO

DIRECTION

Direction de la Gestion Financière et

Comptable

Direction des Ressources Humaines et du

Budget

Cellule Permanente d'Appui à la PRMP

N° /16/D-CHUSO/DFC/DRHB/CPA PRMP

**Section I : Avis d'Appel d'Offres Ouvert****Objet : Fourniture et installation des climatiseurs au CHU-SO****Réf : AOO N° : 005/2016/D-CHU SO/CPA PRMP**

Le CHU Sylvanus Olympio dispose des fonds sur son budget autonome, gestion 2016 afin de financer le coût relatif à la fourniture et à l'installation des climatiseurs au CHU-SO et a l'intention d'utiliser une partie de ces fonds pour effectuer des paiements au titre du présent marché.

1. Le Centre Hospitalier Universitaire Sylvanus Olympio sollicite des offres sous pli fermé de la part des candidats répondant aux qualifications requises pour la fourniture et l'installation des climatiseurs regroupés en lot unique. Les variantes ne sont pas acceptées.

2. Les climatiseurs sont à livrer au service des travaux et installer dans les services bénéficiaires du CHU-SO dans un délai de **trente (30) jours** à compter de la date de notification du marché.

3. La passation de marché sera conduite par appel d'offres ouvert conformément aux dispositions du Code des Marchés Publics et Délégations de Service Public.

4. Les candidats intéressés peuvent obtenir des informations à la cellule permanente d'appui à la PRMP.

**Immeuble de la Direction 1<sup>er</sup> étage, porte 13**

**Ville : Lomé**

**Boîte postale : 57 ; Tél. : 22 21 25 01 poste 1460.**

**E-mail : celp\_appuiprmpchuso@hotmail.com.**

**Les matins : de 07 h 30 à 12 h 00 et l'après-midi de 14 h 30 à 17 h 00.**

5. Les exigences en matière de qualification sont :

- Etre en règle avec l'administration publique en présentant les pièces administratives indiquées au point 11.1 des DPAO ;

- Avoir réalisé un marché similaire au cours des cinq (05) dernières années, prouvé par une attestation de bonne fin d'exécution ou un procès-verbal de réception unique dénuée de toute réserve ;

- Fournir l'attestation de disponibilité de crédit d'une valeur de 0,5 fois l'offre financière ;

- Avoir réalisé un chiffre d'affaires annuel moyen des trois (03) années (2012, 2013, 2014) au moins égal 0,5 fois le montant de l'offre, prouvé par les états financiers certifiés par un expert-comptable agréé.

(Voir les DPAO pour les informations détaillées).

6. Les candidats intéressés peuvent consulter gratuitement le DAO complet ou le retirer contre paiement d'une somme non remboursable de **vingt-cinq mille (25 000) francs CFA** à l'adresse mentionnée au point 3. La méthode de paiement sera le versement en espèce aux guichets de la caisse du CHU Sylvanus Olympio avant le retrait du dossier contre remise d'un récépissé à l'adresse susmentionnée. Le DAO sera remis « main en main ».

7. Les plis devront être déposés à l'adresse ci-après :

**Direction du CHU Sylvanus Olympio**

**Cellule permanente d'appui à la PRMP**

**Immeuble de la Direction, 1<sup>er</sup> étage, porte 13**

**Ville : Lomé**

**Boîte postale : 57 ; tél. : 22 21 25 01 , poste 1460.**

Au plus tard **le mercredi 08 juin 2016 à 09 h 30 mn T.U.** Les offres remises en retard ne seront pas acceptées.

8. Les offres doivent être accompagnées des garanties bancaires de soumission qui est de : **trois cent soixante quatorze mille quatre cents (374 400) F CFA**. Cette garantie doit être délivrée par une banque agréée et avoir une durée de validité d'au moins **vingt-huit (28) jours** de plus que celle de l'offre.

9. Les offres doivent être valides pendant une période de **90 jours** suivant la date limite de dépôt des offres.

10. Les offres seront ouvertes en présence des représentants des candidats présents à l'adresse ci-après : **Salle de conférence du CHU Sylvanus Olympio, sise au rez-de-chaussée de l'immeuble de la Direction le mercredi 08 juin 2016 à 10 h précise.**

**Le Directeur**

**Médecin colonel**

**ADOM Wiyooou Kpao**

**AVIS DE REMERCIEMENTS**

Son Excellence Faure Essozimna GNASSINGBE, président de la République

Le vice-président de la Haute Autorité de l'Audiovisuel et de la Communication (HAAC)

Sa Majesté Adja-Tonewoakpon, roi des Adja du palais royal de Tado

Colonel Tozoun Egnonam Komlan, Pilote de ligne, ancien commandant à la base transport de Lomé, son épouse, ses frères, sœurs et leurs enfants,

M. Bayor Azad Kélani, président de la confédération africaine de boxe, son épouse, ses frères, sœurs et leurs enfants

M. Sossou James Victor, consul honoraire de la Slovaquie au Togo, son épouse, ses frères, sœurs et leurs enfants

M. Semodji Mawussi Djossou, son épouse, ses frères, sœurs et leurs enfants

M. Kangni Messan Alléluia, président du Groupement des Importateurs et Exportateurs Libéraux Plus (GIEL+), son épouse, ses frères, sœurs et leurs enfants

Veuve Tozoun Victoire, née Sogoyou, directrice d'école, ses frères, sœurs et leurs enfants

Mlle Tozoun Loloh Larissa, gestionnaire à Montréal (Canada)

Les familles Tozoun et Sogoyou

Les familles parentes, alliées et amies

Très profondément touchés par les nombreuses marques de sympathie et d'affection que vous leur avez témoignées de diverses manières lors du rappel à Dieu de leur très cher et regretté :



**Richard Biossey Kokou TOZOUN**

Président de la Haute Autorité de l'Audiovisuel et de la Communication (HAAC)

Président de la Plateforme des Régulateurs de l'Audiovisuel de l'UEMOA et de la Guinée

Ancien ministre de la Justice chargé des Relations avec les Institutions de la République

Ancien ministre de la Communication et de la Formation civique

Ancien ministre des Affaires étrangères, de la Coopération et de l'Intégration africaine

Ancien ministre de la Fonction publique et du Travail

Rappelé à Dieu le lundi 29 janvier 2016 à Lomé à l'âge de 61 ans.

Vous renouvellement une fois encore leurs sincères remerciements pour tout le soutien que vous avez bien voulu leur apporter lors des obsèques de leur cher et regretté. Que le Seigneur tout-puissant vous rende au centuple tous vos bienfaits et qu'Il vous bénisse.

**AVIS DE DECES**

Togbui Senou Odima Kalipe IV, chef du canton de la ville de Vogon  
M. Togbonou Fogan Joseph, chef de la famille Togbonou à vogon  
Veuve Apetinou Saho, épouse du défunt, sa famille

Les enfants du défunt : Hilaire, Jocelyne, Koffi Sémégnon, Dodo, Atsu, Julienne, Apélé et Amélé  
Profondément touchés par les nombreuses marques de sympathie de compassion, de soutien moral, spirituel et matériel que vous leur avez témoignées de diverses manières lors du décès de leur très cher et regretté :



**TOGBONOU Kodjo Afancoé François dit «Maradona»**  
Enseignant à la retraite  
Décédé le 26 avril 2016 à l'hôpital CHU Sylvanus Olympio dans sa 71<sup>e</sup> année.

Vous renouvellement leurs sincères remerciements et vous prient de bien vouloir assister ou vous unir d'intention aux obsèques selon le programme ci-après :

**Vendredi 13 mai 2016**  
18 h 30 : Veillée de prières et chants au domicile du défunt sur la route d'Adidogomé, quartier Avé Maria (non loin des pompes funèbres TOTO) à Lomé.  
**Samedi 14 mai 2016**  
05 h 00 : Chapelle ardente  
08 h 30 : Levée du corps  
09 h 00 : Inhumation au cimetière de Bè-Kpota  
**Maison mortuaire** : Maison Togbonou sur la route d'Adidogomé, quartier Avé Maria (non loin des pompes funèbres TOTO).

**ANNONCES ET REMERCIEMENTS**

Togbuigan Odzima Sénou Kalipe IV, chef du canton de Vogon  
Le trône royal Kalipe de Vogon

La famille Sipokpe de Vogon-Agboépé  
Les familles Kalipe, Saba, Kpeto de Vogon-Adjrégo et Houngou de vogon Houngokopé

Les familles parentes, alliées et amies profondément touchés de nombreuses marques de sympathie et d'affection que vous leur avez témoignées de diverses manières lors du décès de leur très chère et regrettée sœur, mère et grand-mère :



**SIPOKPE Houngnaméto Revendeuse à Kpémé**  
Rappelée à Dieu le mardi 05 avril 2016 à l'âge de 88 ans.

Vous renouvellement leurs sincères remerciements et vous prient de bien vouloir assister ou vous unir d'intention aux cérémonies funéraires qui se dérouleront selon le programme ci-après :

**Vendredi 13 mai 2016**  
20 h 00 : Veillée de prières et de chants (corps présent)  
**Samedi 14 mai 2016**  
10 h 00 : Levée du corps suivie de l'inhumation au cimetière familial.  
13 h 00 : Libation suivie des grandes funérailles.  
**Maison mortuaire** : Maison royale à Vogon-Adjrégo.

**AVIS DE DECES**

Le chef du canton de Pya  
Le chef du village de Pya Kadjika

Le chef du canton d'Agô-Adjougba

La grande famille Kaagbaode de Pya-Kadjika

La famille Pato au Togo et à l'étranger

Les familles Halakoto, Kpindele, Awisoba au Togo et à l'étranger

La famille Kjedele de Tchébébé

La famille Batake, les familles parentes et alliées ont la douleur d'annoncer le décès de leur cher et regretté :



**BATAKE Kodjo Joseph**  
Sous-brigadier de police à la retraite  
Survenu le 03 mai 2016 à Atakpamé dans sa 62<sup>e</sup> année.

Les obsèques se dérouleront selon le programme ci-après :

**Jeudi 12 mai 2016**  
A Lomé :

19 h 00 : Veillée de prières et de chants au domicile du défunt sise à Agô Adjougba sous la haute tension dans la maison du bar Ringiris

**Vendredi 13 mai 2016**  
A Tchébébé :

20 h 00 : Veillée de prières et de chant à la maison mortuaire

**Samedi 14 mai 2016**  
06 h 00-08 h 30 : Exposition du corps au domicile du défunt

09 h 00 : Messe d'enterrement en l'église de Tchébébé suivie de l'inhumation au cimetière dudit village

**Dimanche 15 mai 2016**  
08 h 00 : Messe d'action de grâces en l'église de Tchébébé ; les salutations seront reçues à la sortie de la messe sur les parvis de l'église.

**REMERCIEMENTS**

Les familles Figah, Rabah

Les familles parentes alliées et amies

Mgr Ballong Joseph M. Bally Christophe

Les enfants de la défunte : Hamkpadé, Himadjoma, Bertin, Waréba et Hita

Très sensibles aux nombreuses marques de sympathie et d'affections que vous leur avez témoignées de diverses manières lors du décès et des obsèques de leur très chère et regrettée :



**Veuve FINTAKPA Sesséma Viviane, née HORA**  
Survenu le lundi de Pâques le 28 mars 2016 à son domicile à Dakrokonsou dans sa 90<sup>e</sup> année.

Dans l'impossibilité de vous toucher individuellement vous renouvellement leur sincère gratitude et vous invitent à assister ou vous unir d'intention à la messe pour le repos de son âme prévue le dimanche de Pentecôte **15 mai 2016** en l'église Sancta Maria Asumpta de ladite localité. Que Dieu tout-puissant vous comble de ses grâces.

**REMERCIEMENTS**

Les familles Broohm et Mensah

Les familles Ayi-Baeta-Van Lare

Les familles Grunitzky, Ahodikpè et alliées

M. Charles Francis Van Lare et ses enfants : Nathalie, Nicole, Eli et Kékéli

Profondément touchés par les nombreuses marques de sympathie, d'affection de soutien moral, matériel et financier, que vous leur avez témoignées lors des obsèques de leur très chère et regrettée :



**VAN LARE Gertrude Koko**  
Née BROOHM  
Survenu à Atlanta aux USA le 05 mars 2016 à l'âge de 63 ans.

Dans l'impossibilité de vous toucher individuellement, vous renouvellement leurs sincères remerciements et prient le Tout-Puissant de vous bénir et vous rendre au centuple tous vos bienfaits.

**REMERCIEMENTS**

La famille Houekpe de Tokpli,

La famille Amewoui-Ekue-Adjoka de Tokpli,

La collectivité Alapini-Atoyi-Doyo du Bénin et du Togo

M. Amewoui Ecoué Louis à Sarcelles en France son épouse, sa sœur et leurs enfants

M. Amewoui-Ekue-Adjoka Ekué Mawulé Aimé, ancien fonctionnaire du Trésor public à la retraite, son épouse, son frère, sœurs et leurs enfants;

M. Houekpe Fogan Gervais, chef de la famille Houekpe, gestionnaire d'hôtel à Lomé, ses épouses, sa sœur et leurs enfants

La Rvde. Sœur Pierrette Agonou à Kouvé;

Le Rvd. Père Modest-Claude Monleme de la Congrégation des Missionnaires de la Société du Verbe Divin;

M. Datey Kossi Richard, ancien fonctionnaire retraité du PNUD à Lomé,

Les familles parentes, alliées et amies.

Très sensibles aux nombreuses marques de sympathie et d'affection que vous leur avez témoignées de diverses manières lors du décès et des obsèques de leur très chère et regrettée :



**Veuve AMEWOU-EKUE-ADJOKA Anne Adjoa Amevo**  
dite « Ekuénon » née HOUEKPE  
Survenu le lundi de Pâques 28 mars 2016 à son domicile à Agô-Nyivé à l'âge de 98 ans.

Dans l'impossibilité de vous toucher individuellement, vous renouvellement leurs sincères gratitude et prient le Très-Haut Tout-Puissant de vous combler de ses grâces infinies.

**AVIS DE DECES**

Le préfet de Tône  
Le Révérend Pasteur Djakouti Mintré, président de l'Eglise des Assemblées de Dieu du Togo

Le doyen de la famille Tone à Dapaong (Karsome)

M. Tone Tchankoume Lemangué économiste à l'hôtel le Bénin à la retraite et sa famille

M. Tone Boankone gérant à SAMEX Dapaong et sa famille

Les familles Konimpo, Barkoute, Babakan, Djakouti, Djakoni, Kombaté, Gounbeni Fandin et alliées

Ont la douleur d'annoncer le décès de :



**KOMBATE Nabagou, épouse feu TCHANKOUME**  
Ménagère à Karsome (Dapaong)  
Rappelée à Dieu le 1<sup>er</sup> mai 2016 à l'âge de 89 ans à Karsome.

**PROGRAMME DES OBSEQUES**

**Vendredi 13 mai 2016**  
18 h 00 : Veillée de prières à l'église des Assemblées de Dieu de Karsome

**Samedi 14 mai 2016**  
05 h 00 : Levée du corps à la morgue du CHR de Dapaong

09 h 00 : Enterrement au cimetière des Assemblées de Dieu de Karsome

**Maison mortuaire** : Maison Tone Lamoute.

**REMERCIEMENTS ET ANNONCES**

**09 mai 2006**  
**09 mai 2016**

**10 ans déjà**

Les familles Sanougah, Adjivon, parentes, alliées et amies profondément touchées par les nombreuses marques de sympathie et d'affection que vous leur avez témoignées lors du décès de leur très cher et regretté :



**SANOUGH A. Célestin**  
dit « Tintin »  
Ex Directeur des Ets CARINA et Frères  
Rappelé à Dieu le 09 mai 2006 dans sa 48<sup>e</sup> année à la clinique Ste Hélène.

Vous prient de bien vouloir vous unir d'intention à la messe d'action de grâces qui sera dite à 07 h 00 le **samedi 14 mai 2016** sur la paroisse les Saints Martyrs de l'Ouganda à Tokoin. Les salutations d'usage seront reçues sur le parvis de l'église à la sortie.

**AVIS DE DECES**

La famille Alabi du Togo et du Nigeria

La famille Assiakoley du Togo

M. Eric Séwa Mensah, son épouse et leurs enfants

Mme Adéfèmi Akintola, née Alabi, ses frères et sœurs, leurs époux, épouses et leurs enfants

Ont la douleur de faire part du décès de leur très chère et regrettée :



**AKINSHOLA Mary épouse ALABI dite « Maman Cash »**  
Commerçante à Lomé  
Endormie dans le Seigneur le 07 mai 2016 dans sa 67<sup>e</sup> année.

**PROGRAMME DES OBSEQUES**

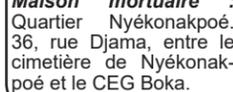
**Vendredi 13 mai 2016**  
18 h 00 : Veillée de prières et de chants en la Première église Baptiste du Togo à Doulassamé

**Samedi 14 mai 2016**  
06 h 00 : Exposition du corps

08 h 00 : Culte d'enterrement et d'actions de grâces en la même église suivi de l'inhumation au cimetière de Bè-kpota

**N.B.** : Les salutations d'usage seront reçues en la maison mortuaire

**Maison mortuaire** : Quartier Nyékonakpoé, 36, rue Djama, entre le cimetière de Nyékonakpoé et le CEG Boka.



**Jacques Alphonse DEDIEU**  
Colonel de l'armée française à la retraite  
Endormi dans le Seigneur le 13 avril 2016 dans sa 87<sup>e</sup> année.

Ont la douleur d'annoncer le décès de leur très cher et regretté :

La famille Dedieu en France

Les familles Atakpamey et Atchikiti d'Atakpamé et Lomé

M. Thomas Norbert Atakpamey, député à l'Assemblée nationale

Ont la douleur d'annoncer le décès de leur très cher et regretté :



**Jacques Alphonse DEDIEU**  
Colonel de l'armée française à la retraite  
Endormi dans le Seigneur le 13 avril 2016 dans sa 87<sup>e</sup> année.

**PROGRAMME DES OBSEQUES**

**Vendredi 13 mai 2016**  
19 h 00-21 h 00 : Veillée de prières et de chants en l'église Virgo Potens Lom-Nava Atakpamé (corps présent)

21 h 00-00 h 00 : Exposition du corps au domicile du défunt

**De 21 h 00 à l'aube** : Veillée traditionnelle

**Samedi 14 mai 2016**  
07 h 30 : Mise en bière

07 h 45 : Levée du corps

08 h 00 : Messe d'enterrement en la même église suivie de l'inhumation au cimetière municipal de Talo-Atakpamé

**Maison mortuaire** : Domicile du défunt, quartier Kossi-Kiti

**Dimanche 15 mai 2016**  
06 h 30 : Messe d'action de grâces en l'église Virgo Potens.

**AVIS DE DECES**

L'église des Assemblées de Dieu du Togo temple Espoir de Kégué Zogbédjé M. Amony Mensah Léopold, pasteur de l'église des Assemblées de Dieu du Togo temple Nouvelle Vie de Hédranawoe-Assiyé La famille Agbodeka Kodjogan de Mission Tové et du Ghana Les enfants du défunt Les familles parentes, alliées et amies Profondément touchés par les nombreuses marques de sympathie et d'affection que vous leur avez témoignées de diverses manières lors du décès de leur très cher regretté :



**AGBODEKA Komlan Gabriel** dit «**KOLEBOU**» Maître Maçon à Lomé Rappelé à Dieu le 06 mai 2016 à l'âge de 72 ans.

**PROGRAMME**

**Vendredi 13 mai 2016**  
18 h 00 : Veillée de prières et de chants en l'église des Assemblées de Dieu du Togo temple Espoir de Kégué Zogbédjé  
**Samedi 14 mai 2016**  
06 h 00 : Exposition du corps à la morgue  
08 h 00 : Culte d'enterrement en l'église des Assemblées de Dieu du Togo temple Espoir de Kégué Zogbédjé suivi de l'inhumation au cimetière de Djagblé.

**AVIS DE DECES**

Togbui Atiboga Touglo III, chef du canton de Tchékpo Les révérends pasteurs de l'église des assemblées de Dieu de Togblé-Anomé et de Tchékpo-Dédékpè M. Gbotcho Kossi Albert, chauffeur à Lomé M. Gbotcho Kokou Roger, directeur général de Gomedo et Fils, directeur de l'Ets Hôtellerie Gomedo & Fils à Lomé Les enfants de la défunte : Ankou, Koudjo, Adoré Komlan, Lucien et Arsène Ont la douleur d'annoncer le décès de leur très chère et regrettée mère, belle-mère et tante :



**GBTCHO VINA Da-Ana** Ménagère à Tchékpo-Dédékpè Survenu le mardi 26 avril 2016 au CHU Campus dans sa 96<sup>e</sup> année.

**PROGRAMME DES OBSEQUES**

**Vendredi 13 mai 2016**  
De 18 h 00 à l'aube : Veillée de prières et de chants dans la maison mortuaire à Tchékpo-Dédékpè, quartier Dékomé  
**Samedi 14 mai 2016**  
06 h 30 : Chapelle ardente  
09 h 00 : Levée du corps, suivie des cérémonies d'enterrement (Nudjodjo)  
11 h 00 : Enterrement au cimetière du quartier Dékomé  
**Dimanche 15 mai 2016**  
09 h 00 : Culte de remerciement et d'action de grâces en l'église des Assemblées de Dieu de Tchékpo-Dédékpè  
**Samedi 21 mai 2016**  
07 h 30 : Cérémonies de sortie de deuil  
**Maison mortuaire** : Maison Vina, quartier Dékomé à Tchékpo-Dédékpè.

**AVIS DE DECES**

Togbui Fianu VI, chef du village de Kpalimé à Agomé - Kusuntu L'Eglise Evangélique Presbytérienne du Togo Paroisse de Wonyomé M. Lokossou Egah et M. Ezivi Komlan du Togo et du Ghana M. Agbeko Yawo Egah en France Veuve Ezi Kayi, née Folly Adjon Ont la douleur d'annoncer le décès de leur très cher et regretté :



**EZI Kokou** Survenu en Allemagne le 30 avril 2016 dans sa 48<sup>e</sup> année.

**PROGRAMME DES OBSEQUES**

**Samedi 14 mai 2016**  
18 h 30 : Veillée de prières et de chants en l'Eglise Evangélique Presbytérienne Paroisse de Wonyomé-Adidogomé  
**Dimanche 15 mai 2016**  
15 h 00 : Messe d'enterrement en la même église suivie de l'inhumation au cimetière de Yokoè Agblégan  
**N.B.** : Les salutations d'usage seront reçues au cimetière.

**REMERCIEMENTS ET ANNONCES**

Olukè Atchikiti La famille Oboussoumi d'Atakpamé La famille Olalo d'Atakpamé La famille Osse de Kodjoaza La paroisse Sainte Rita de Koroma d'Agbonou Les familles parentes, alliées et amies Profondément touchés par les nombreuses marques de sympathie et d'affection que vous leur avez témoignées de diverses manières lors du décès de très chère et regrettée :



**OLALO Abia Angèle** veuve KOMI-OBOSOUSSI Cultivatrice à Kodjoaza Survenu le 05 mai 2016 à Lomé dans sa 91<sup>e</sup> année.

Vous renouvellent leurs sincères remerciements et vous prient de bien vouloir assister ou vous unir d'intention aux obsèques qui se dérouleront selon le programme ci-après :

**Vendredi 13 mai 2016**  
19 h 00 : Veillée de prières et de chants en l'église catholique Station Secondaire St Ignace de Loyola de Logopé à Lomé  
**Samedi 14 mai 2016**  
08 h 00 : Levée du corps  
08 h 30 : Messe d'enterrement en la paroisse Ste Rita de Koroma d'Agbonou à Atakpamé suivie de l'enterrement au cimetière familial  
**Dimanche 14 mai 2016**  
06 h 30 : Messe d'action de grâces en l'église catholique Station Secondaire St Ignace de Loyola de Logopé à Lomé  
**Maison mortuaire** : Maison Komi-Oboussoumi à Agoè en face du bar Félix.

**MESSE ANNIVERSAIRE**

27 Avril 2006  
27 Avril 2016



Cher Papa **Emile Kossi Donkor KODJOE.**

Voici 10 ans déjà qu'il a plu au Seigneur de t'arracher à notre affection, laissant un grand vide que seule la Providence peut combler. Mais ton souvenir demeure vivace dans notre mémoire et restera toujours gravé dans nos cœurs.

En ce jour anniversaire de ta disparition, nous tes épouses, enfants, petits-fils, arrière-petits fils, sœurs, frères, oncles, cousins, cousines, neveux, nièces, les familles parentes, alliées et amies renouvelons nos sincères remerciements à tous ceux qui de près ou de loin par leurs soutiens multiformes, ont toujours su nous accompagner et nous donner la force de pouvoir surmonter cette grande épreuve avec plus de courage ; prions la miséricorde divine de t'accorder le repos éternel.

Un culte d'action de grâce sera dit pour le repos de son âme ce dimanche 15 Mai 2016 à l'EEPT paroisse Kouma-Apoti-Apéyéyé. Les salutations d'usage seront reçues après le culte au domicile du défunt à Kouma-Apoti. Que le Seigneur, dans sa divine providence, vous bénisse.

**AVIS DE DECES**

Le chef de famille Bakoma La grande famille Tena Bakoma Gnikouma, infirmière d'Etat à Tsévié M. Bakoma Tom, directeur de la pharmacie Vigueur Ont la douleur d'annoncer le décès de leur très cher et regretté :



**BAKOMA Hada Nestor** Cultivateur à Niamtougou Survenu le 5 mai 2016 à Niamtougou à l'âge de 81 ans.

Vous prient de bien vouloir assister aux obsèques selon le programme ci-après :

**A Niamtougou**  
**Jeudi 12 mai 2016**  
20 h 00 - 22 h 00 : Veillée de prières et de chants dans la maison mortuaire, maison Bakoma à Niamtougou-Ragou  
**Vendredi 13 mai 2016**  
08 h 00 - 09 h 00 : Exposition du corps  
10 h 00 : Messe d'enterrement en l'église Notre Dame de Fatima de Niamtougou  
14 h 00 : Danse traditionnelle  
**Samedi 14 mai 2016**  
06 h 30 : Messe d'action de grâces en la même église.

**AVIS DE DECES**

Togbui Fianu VI, chef du village d'Agomé-Kusuntu M. Agbodza Mensah, chef du quartier Tsanyigbomé d'Agomé-Kusuntu M. Amoudokpo Komi Dotsé, magistrat à la Cour des Comptes, chef des familles Amudokpo et Afoke N'Tugan d'Agomé-Kusuntu Mme Amoudokpo Eya dit « Vickynon » La famille Agama d'Agomé-Kusuntu Les familles parentes, alliées et amies Profondément touchés par les nombreuses marques de sympathie et d'affection que vous leur avez témoignées de diverses manières lors du décès de leur très cher et regretté :



**AMUDOKPO KOFFI Ata Cosmas** dit «**Akro**» Rappelé à Dieu le 17 février 2016 à son domicile à Agomé-Kusuntu dans sa 79<sup>e</sup> année.

Vous renouvellent leurs sincères remerciements et vous prient de bien vouloir assister ou vous unir d'intention aux obsèques qui se dérouleront selon le programme ci-après :

**Vendredi 13 mai 2016**  
20 h 00 : Veillée de prières et de chants dans la maison mortuaire à Agomé-Kusuntu  
**Samedi 14 mai 2016**  
06 h 30 : Exposition du corps  
07 h 00 : Levée du corps  
08 h 00 : Messe d'enterrement en l'église catholique Saint Joseph d'Agomé-Kusuntu suivie de l'inhumation au cimetière catholique dudit village  
**Dimanche 15 mai 2016**  
07 h 00 : Messe d'action de grâces et de sortie de deuil en la même église  
**Maison mortuaire** : Maison Amudokpo à Agomé-Kusuntu.

**AVIS DE DECES**

La famille Johnson La famille Fumey Le personnel de la BOAD Mlle Emilie Johnson Ont la douleur de vous faire part du décès de :



**Leonie Akpé JOHNSON** Agent de la BOAD à la retraite Survenu le 29 avril 2016 au CHU Sylvanus Olympio dans sa 63<sup>e</sup> année.

Vous renouvellent leurs sincères remerciements et vous prient de bien vouloir assister ou vous unir d'intention aux obsèques qui se dérouleront selon le programme ci-après :

**Vendredi 13 mai 2016**  
18 h 30 : Veillée de prières et de chants en la paroisse St Antoine de Padoue de Hanoukoppé  
**Samedi 14 mai 2016**  
06 h 30 : Exposition du corps dans la grande salle de la paroisse St Antoine de Padoue de Hanoukoppé  
08 h 30 : Messe d'enterrement en la dite paroisse.  
**N.B.** : Les salutations d'usage seront reçues après l'enterrement au cimetière de Bè-Kpota.

**AVIS DE DECES**

Le ministre de la Défense et des Anciens combattants Le chef du canton de Baga Le chef coutumier et le président des ressortissants de Kiriga à Lomé (ARKIL) Les familles Talakaena, Saguintaah, Djassoa, Kouyakoounora et Djougoubira Les familles parentes, alliées et amies Ont la douleur d'annoncer le décès de :



**TALAKAENA Batita Augustin** Adjudant chef Major de la Marine Nationale à la retraite Directeur fondateur de « Baga Images + » Survenu le vendredi 29 avril 2016 au CHU-Campus à l'âge de 62 ans.

**PROGRAMME DES OBSEQUES**

**Vendredi 13 mai 2016**  
18 h 00 : Veillée de prières et de chants  
**Samedi 14 mai 2016**  
05 h 30 - 07 h 00 : Chapelle ardente à la maison mortuaire à Tokoin Hôpital.  
07 h 30 : Départ pour l'église St. Kizito de Doumassessé  
08 h 00 : Messe d'enterrement en l'église catholique St. Kizito de Doumassessé, suivie de l'enterrement au cimetière de Sogbossito  
**N.B.** : Les salutations d'usage seront reçues à la maison mortuaire, Maison Djamma sise Tokoin Hôpital, 2<sup>e</sup> rue à gauche après les feux tricolores de la poste, en venant de Tokoin Ramco.

**REMERCIEMENTS ET ANNONCES**

M. Folly Yawo Mawuko, régent du canton de Danyi-Atigba Le modérateur de l'église évangélique presbytérienne du Togo, paroisse de Dzogbé (district de Bado-Tomegbé) et Danyi Apéyéyé M. Asafo Etoh Kossi Alphonse, ses frères, sœurs, leurs épouses, époux et leurs enfants M. Etoh Koffi Afényo Epi, ingénieur agroéconomiste à FNGPC COOP-CA, son épouse et leurs enfants Ont la douleur d'annoncer le décès de leur cher et regretté :



**ETOH Komla Louis** Survenu le vendredi 1<sup>er</sup> avril 2016 à Dzogbepoké (préfecture de Wawa) dans sa 73<sup>e</sup> année.

**PROGRAMME**

**Vendredi 13 mai 2016**  
Veillée de prières et de chants à Danyi-Apéyéyé  
**Samedi 14 mai 2016**  
06 h 30 : Chapelle ardente  
09 h 00 : Culte d'enterrement suivi de l'inhumation au cimetière presbytérienne de Danyi-Apéyéyé  
**Maison mortuaire** : Maison Etoh à Danyi-Apéyéyé.

**AVIS DE DECES**

Tété Charlemagne, Bahunwilson, chef de la famille et la collectivité Bahun-Wilson Guin Fiogan Sedegbe Foli-Bebey XV, roi traditionnel du peuple Guin à Gidji Togbe Ahuawoto Savado Zankli Lawson VIII, chef traditionnel de la ville d'Aneho Togbui Apelete Agadji, chef du quartier de Hédranawoé N° 1 La famille Edoh de Cômé et Lomé Veuve Johnson Marie, née Edoh, ses sœurs et frères à Lomé La famille Adjetey Cooper Togbui Awoudja Jean, chef du quartier de Hédranawoé N° 2 La famille Souka de Vogan Gbedepeme et de Asso Le curé de la paroisse Christorisorito de Hédranawoé et ses vicaires L'association Perpétuels Secours de la paroisse Christorisorito de Hédranawoé Les familles parentes, alliées et amies Profondément touchés par les diverses marques de sympathie et d'affection que vous leur avez témoignées lors du décès de leur très chère et regrettée :



**Veuve EDOH Françoise Têlé** née BAHUN-WILSON Ménagère à Lomé Survenu le 22 avril 2016 dans sa 84<sup>e</sup> année.

Vous adressent leurs sincères remerciements et vous prient d'assister ou vous unir d'intention aux obsèques qui se dérouleront selon le programme ci-après :

**Vendredi 13 mai 2016**  
18 h 30-20 h 30 : Veillée de prières et de chants au domicile de la défunte  
**Samedi 14 mai 2016**  
08 h 30 : Messe d'action de grâces en la paroisse Christorisorito suivie de l'enterrement au cimetière d'Adjido à Aného et de sortie de deuil  
**Maison mortuaire** : Maison Edoh à côté de l'église Deep-live Hédranawoé non loin de l'Hôtel Eldoria.

**AVIS DE DECES**

Les chefs des cantons de Soumdina, d'Adjéguré et de Tchamba La famille Adéwi de Soumdina et d'Adjéguré La famille Assih de Lassabas Les familles Palouki et Tangala de Soumdina M. Palouki Pitalaki, chauffeur à la CAMEG, ses frères et sœurs Ont la douleur d'annoncer le décès de :



**ADEWI Payékim** Gardien de préfecture à la retraite Survenu le 23 avril 2016 à l'hôpital de Tchamba dans sa 81<sup>e</sup> année.

**PROGRAMME DES OBSEQUES**

**Vendredi 13 mai 2016**  
Veillée de prières, chants et danses traditionnelles au domicile du défunt à Tchamba Ville  
**Samedi 14 mai 2016**  
07 h 00-10 h 00 : Cérémonie d'enterrement, suivie de l'inhumation au cimetière de Tchamba  
**N.B.** : Les salutations d'usage seront reçues dans la maison mortuaire, après l'inhumation.

**AVIS DE DECES**

Le chef du canton de Sara-Kawa La famille Bataka à Sara-Kawa, Kara et Lomé La famille Makawa à Sara-Kawa, Kara, Sokodé, Atakpamé, Notsè, Kati, Lomé et en Allemagne Mme Makawa N'To Yawa Célestine, secrétaire à la Togolaise Des eaux du Togo à Tsévié, ses frères et sœurs Les enfants de la défunte Les familles parentes, alliées et amies Ont la douleur d'annoncer le décès de leur très chère et regrettée sœur et mère :



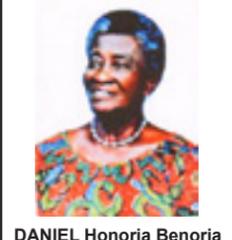
**Anastasie Kossiwa BATAKA** Veuve MAKAWA Ménagère à Sokodé Endormie dans la Paix du Seigneur le jeudi 14 avril 2016 dans sa 85<sup>e</sup> année.

Vous renouvellent leurs sincères remerciements et vous prient de bien vouloir assister ou vous unir d'intention aux obsèques qui se dérouleront selon le programme ci-après :

**A Lomé**  
**Jeudi 12 mai 2016**  
18 h 30 : Veillée de prières et de chants en la paroisse Jésus Bon Pasteur d'Agoè-Assiyéyé  
**Vendredi 13 mai 2016**  
07 h 30 : Chapelle ardente au domicile de la défunte à Adéticopé non loin du Bar Sous l'Antenne  
09 h 30 : Départ du corps pour Sara-Kawa  
**A Sara-Kawa**  
**Vendredi 13 mai 2016**  
19 h 00 : Veillée de prières et de chants au domicile de la défunte non loin de l'école primaire centrale de Sara-Kawa.  
**Samedi 14 mai 2016**  
08 h 00 : Messe d'enterrement suivie de l'inhumation au cimetière familial  
**Dimanche 15 mai 2016**  
08 h 30 : Messe d'action de grâces en l'église Saint Augustin de Sara-Kawa.

**REMERCIEMENTS**

Togbui Goka II à Anloga « Ghana » Togbui Zoxonou II à Anloga « Ghana » Sa majesté Nana Ané Ohiniko Quam Dessou XV, roi des Minas, chef traditionnel de la ville d'Aného M. Adzakpo Paul Kwaku, chef de la famille Adzakpo à Anlogan au Ghana Veuve Aghey Ahlonkoba Philomène, épouse Amah, doyenne de la famille Aghey, ses frères, sœurs, cousins, cousines et leurs enfants M. Ohin Ahlonko Etienne, chef de la famille Ohin, ses frères, sœurs et leurs enfants Les enfants de la défunte : Mme Daniel Eléonore, épouse Toglo Mme Daniel Gisèle, épouse Birrégah, ses enfants et petits enfants Les familles parentes alliées et amies Très sensibles aux nombreuses marques de sympathie et d'affection que vous leur avez témoignées de diverses manières lors du décès de leurs très chère et regrettée :



**DANIEL Honoria Benoria Afi, née ADZAKPO dite « Da »** Ménagère à Lomé Survenu le 02 avril 2016 à son domicile à Lomé dans sa 89<sup>e</sup> année.

Dans l'impossibilité de vous toucher individuellement vous renouvelent ici leurs sincères remerciements. Que le Seigneur Dieu tout-puissant vous bénisse et vous rende au centuple tous vos bienfaits.

## REPUBLIQUE TOGOLAISE

Travail - Liberté - Patrie

MINISTERE DE L'ENVIRONNEMENT ET DES RESSOURCES FORESTIERES

DIRECTION GENERALE DE L'ODEF

Personne Responsable des Marchés Publics

## PROJET DE SOUTIEN A LA PREPARATION A LA REDD+

Financement : FCPF (TF 018779) administré par la Banque Mondiale

## AVIS D'APPEL A MANIFESTATION D'INTERET

(SERVICES DE CONSULTANT-SELECTION D'UN CONSULTANT INDIVIDUEL)

## ETUDE SUR L'INTEGRATION DU SECTEUR FORESTIER DANS LES SECTEURS CONNEXES AU TOGO

**AMI N° 0013/2016/MERF/ODEF/  
PRMP/UCN-REDD+  
Date 04/05/2016**

1. Le gouvernement de la République Togolaise a reçu un don du Fonds de Partenariat pour le Carbone Forestier (FCPF) d'un montant de 3,8 millions de dollars US, administré par la Banque Mondiale, pour financer le Projet de soutien à la préparation à la Réduction des Emissions de gaz à effets de serre dues à la Déforestation et à la Dégradation des forêts (REDD+), et a l'intention d'utiliser une partie de ce don pour effectuer les paiements autorisés au titre d'un contrat relatif à une mission d'étude sur l'intégration du secteur forestier dans les secteurs connexes au Togo.

2. Les services du consultant consistent à :

- Analyser les secteurs ayant des interactions avec le secteur forestier au Togo tout en mettant en évidence ces relations d'interdépendance et caractériser ces relations ;

- Evaluer les documents de politiques et de planification des secteurs identifiés en ressortant les liens de complémentarité et de divergence entre ces politiques et la politique forestière du Togo ;

- Formuler des recommandations qui faciliteraient la collaboration et la coopération entre le secteur forestier et les secteurs connexes pour faire face aux problèmes engendrés par les changements

climatiques dans le contexte de REDD+ au Togo ;

- Elaborer un plan d'intégration de la foresterie dans les politiques sectorielles.

3. La durée de la mission est estimée à **soixante (60) jours** ouvrés étalés sur **six (6) mois**. Cette période de six (6) mois intègre la période de validation des livrables durant toutes les phases de la mission. La date probable de démarrage de la mission est fixée en septembre 2016.

4. Le Ministère de l'Environnement et des Ressources Forestières à travers la Personne Responsable des Marchés Publics (PRMP) de l'ODEF/UCN-REDD+, invite les consultants individuels éligibles à manifester leur intérêt à fournir les Services décrits ci-dessus. Ils doivent être titulaires d'un diplôme universitaire BAC + 5 minimum en économie/Planification avec des connaissances en foresterie /environnement ou en foresterie avec des connaissances en planification ou équivalent, avec expérience professionnelle d'au moins 5 ans et une expérience prouvée dans le domaine de la mission.

Les consultants intéressés doivent fournir leur Curriculum Vitae (CV) détaillé accompagné des copies certifiées conformes des diplômes.

5. Les critères de sélection sont les suivants :

- Qualification d'ordre général (**30 points**) ;
- Expériences pertinentes pour la mission (**60 points**) ;
- Expérience dans la région de l'Afrique de l'Ouest et connaissance de la langue (**10 points**).

6. Le consultant sera sélectionné par la méthode de

la comparaison des qualifications en conformité avec les Directives de la Banque Mondiale : *Sélection et Emploi de Consultants par les Emprunteurs, de janvier 2011* ( Directives de Consultants). Les consultants intéressés par la mission sont invités à porter leur attention sur le paragraphe 1.9 desdites directives qui décrit les politiques de la Banque Mondiale sur les conflits d'intérêt.

7. Les informations complémentaires relatives à la mission peuvent être obtenues à l'adresse indiquée ci-dessous aux heures de service suivantes ou en faisant une demande par email : (**reddtogo@yahoo.fr**) de **lundi à vendredi de 07 h 30 à 12 h 00 et de 15 h 00 à 17 h 00 (T.U)**.

8. Les manifestations d'intérêt, rédigées en français, portant la mention : «*Etude sur l'intégration du secteur forestier dans les secteurs connexes au Togo*» doivent parvenir sous pli fermé en quatre (4) exemplaires dont un original ou par e-mail, au plus tard **le 27 mai 2016 à 10 heures TU** à l'adresse suivante :

**Direction Générale ODEF**

**A l'attention de la PRMP/ODEF**

**Secrétariat de la PRMP Porte N° 2**

**20, Rue des Evala à Agbalépédogan**

**Lomé - Téléphone : (+228) 22 51 42 17**

**E-mail : reddtogo@yahoo.fr**

**Lomé, le 06 mai 2016**

**La PRMP de l'ODEF**

**Edjidomélé GBADOE**

## REGION MARITIME



## Avis d'Appel d'Offres Ouvert (AAOO)

AAOO N°16 /2016 / ML/DST/DIA/16

## REPUBLIQUE TOGOLAISE

Travail-Liberté-Patrie

1- La Commune de Lomé dispose des fonds sur le budget communal, afin de financer les travaux d'aménagement et d'assainissement de la voie d'accès au nouveau site de la Mairie du 1<sup>er</sup> Arrondissement de Lomé et a l'intention d'utiliser une partie de ces fonds pour effectuer des paiements au titre du Marché d'aménagement et d'assainissement de ladite voie.

2- La commune de Lomé représentée par la Direction des Services Techniques ; sollicite à cet effet des offres fermées de la part de candidats éligibles et répondant aux qualifications requises pour la réalisation des travaux suivants : Terrassement, Revêtement de Chaussées, de signalisation routière, d'éclairage public et enfin assurer les réservations et confortation des réseaux de la TdE, de la CEET et Togo Télécom.

3- Les travaux sont constitués d'un (01) lot unique à savoir :

- **Lot unique** : Aménagement des voies d'accès du nouveau site de la Mairie du 1<sup>er</sup> arrondissement ;

- les variantes ne sont pas autorisées, conformément à la clause IC 13.1 des Données Particulières de l'Appel d'Offres (DPAO)

Le délai d'exécution est de trois (03) mois pour le lot unique.

4- La passation du Marché sera conduite par Appel d'offres ouvert tel que défini dans le code des Marchés publics en vigueur et ses textes d'application, et ouvert à tous les candidats éligibles.

5- Les candidats intéressés peuvent obtenir des informations auprès de la Direction des Services Techniques (DST) de Lomé, Division des Infrastructures et de l'Assainissement et prendre connaissance des documents d'Appel d'offres tous les jours ouvrable de **08 h à 12 h et de 15 h à 17 h Temps Universel** à l'adresse mentionnée ci-après :

**Direction des Services Techniques de la Commune de Lomé**

**851, Avenue de la Présidence, Lomé, Togo**

**Tél. : (+228) 22 21 47 48.**

6- Les exigences en matière de qualifications sont :

- Les conditions légales de l'entreprise ;
- La situation financière de l'entreprise ;
- L'expérience de l'entreprise ;
- La disponibilité; la qualification et l'expérience du personnel de l'entreprise ;
- La disponibilité du matériel minimum requis pour l'exécution des travaux.

Voir le DPAO pour les informations détaillées.

Les entreprises attributaires de marchés publics dont le taux d'exécution n'a pas atteint 70 % ne sont pas habilitées à soumissionner au présent appel à concurrence.

7- Les candidats intéressés peuvent consulter gratuitement le dossier d'Appel d'offres

complet ou le retirer à titre onéreux contre paiement d'une somme non remboursable de **cent mille (100 000) F CFA** ou de son équivalent dans une monnaie librement convertible, correspondant au prix de vente du dossier à l'adresse mentionnée ci-après :

**Assistanat Administratif de la Personne Responsable des Marchés Publics de la Commune de Lomé**

**Att : Personne Responsable des Marchés Publics de la Commune de Lomé**  
**Angle des Rues Alaba et Tamé Téléphone : 22 20 05 15 / Télécopie : 22 21 54 34**  
**Lomé-TOGO**

La méthode de paiement sera en numéraire et se fera à la Régie des recettes de la Mairie de Lomé contre obtention d'un récépissé.

8- Les offres devront être déposées par main à main contre récépissé au plus tard **le 20 mai 2016 à 09 h TU** à l'adresse ci-après :

**Assistanat Administratif de la Personne Responsable des Marchés Publics de la Commune de Lomé**

**Att : Personne Responsable des Marchés Publics de la Commune de Lomé**  
**Angle des Rues Alaba et Tamé Téléphone : 22 20 05 15 / Télécopie : 22 21 54 34**  
**Lomé-TOGO**

au plus tard **le 20 mai 2016 à 09 heures 00**. Les offres remises un en retard ne seront pas acceptées.

9- Les offres doivent comprendre une garantie de soumission, d'un montant de **quatre millions (4 000 000) F CFA** ou de sa contre-valeur dans une monnaie librement convertible pour le lot unique.

Cette garantie de soumission est une garantie bancaire délivrée par une banque installée ou représentée au Togo, elle reste valable 28 jours après l'expiration de la période de validité des offres.

10- Les candidats resteront engagés par leur offre pendant une période de 120 jours à compter de la date limite du dépôt des offres comme spécifié.

11. Les offres seront ouvertes en présence des représentants des soumissionnaires qui souhaitent assister à l'ouverture des plis **le 20 mai 2016 à 09 h 30 mn TU** à l'adresse suivante :

**Salle des Délibérations Marie SIVOMEY**

**Hôtel de Ville 508, Avenue Nicolas Grutznisky**

**B.P. 326 - LOME Téléphone : 22 21 26 20 / 22 21 06 25**

**Télécopie : 22 21 54 34 Lomé-TOGO**

**La Personne Responsable des Marchés Publics**

**Léandre Yawovi GBENYEDZI**

MINISTÈRE DES INFRASTRUCTURES  
ET DES TRANSPORTS

CABINET

SECRETARIAT GÉNÉRAL

PERSONNE RESPONSABLE DES MARCHÉS PUBLICS

DIRECTION GÉNÉRALE DES TRAVAUX PUBLICS

DIRECTION DE L'ENTRETIEN ROUTIER

REPUBLIQUE TOGOLAISE

Travail-Liberté-Patrie

## PROGRAMME ANNUEL D'ENTRETIEN ROUTIER

Campagne 2016

### SOLLICITATION PUBLIQUE DE MANIFESTATIONS D'INTERET

**[Pour les services de consultants en vue du contrôle et surveillance des travaux d'entretien de la voirie des principales villes de l'intérieur du pays]**

Date : 09 mai 2016

Financement : Société Autonome de Financement de l'Entretien Routier (SAFER)-  
Campagne 2016

N° 513 MIT/CAB/SG/PRMP/DGTP/DER

1. Dans le cadre de la mise en œuvre du programme annuel d'entretien routier, le Ministère des Infrastructures et des Transports représenté par la Direction Générale des Travaux Publics, se propose d'utiliser une partie des ressources de la Société Autonome de Financement de l'Entretien Routier (SAFER) campagne 2016, pour effectuer les paiements au titre du marché à conclure dans le cadre du recrutement de consultants qualifiés pour l'exécution des missions de contrôle et de surveillance des travaux d'entretien de la voirie des principales villes de l'intérieur du pays.

A cet effet, il sollicite les manifestations d'intérêts pour la présélection des consultants en vue de la réalisation desdites prestations.

2. Le Ministère des Infrastructures et des Transports à travers la Direction Générale des Travaux Publics, invite par le présent avis les bureaux de contrôle à manifester leurs intérêts pour fournir les services ci-dessus cités.

3. Le consultant sera chargé d'assurer le contrôle et la surveillance des travaux d'entretien de la voirie des principales villes de l'intérieur du pays, qui seront répartis en quatre (04) missions sous la direction de l'Administration, conformément aux règlements et normes en vigueur et selon les prescriptions figurant au contrat.

La répartition des missions et la nature des travaux à contrôler se présentent comme suit :

Tableau 1 : Répartition des missions

N° Mission	Régions	Nature des travaux	Délai	
			Exécution des travaux	Prestations de contrôle
1	Maritime	Reprofilage, rechargement et élimination des points critiques	4 mois	5 mois
2	Plateaux			
3	Centrale			
4	Kara			
5	Savanes			

La mission du consultant comprendra entre autres :

- Le contrôle technique et la surveillance de l'exécution des travaux ;
- Le contrôle administratif et financier (vérification des décomptes, établissement des rapports, etc. ).

4. Les consultants seront sélectionnés conformément aux procédures définies dans le code des marchés publics et délégations de service public du Togo.

5. Les candidatures seront évaluées sur la base des critères ci-après :

5.1 La nature des activités du candidat et le nombre d'années d'expérience : **10 points**

- Activités dans le domaine général de contrôle des projets de Bâtiments et travaux publics : **6 points**
- ou autres activités : **3 points**
- Nombre d'années d'expérience : **≥ 5 ans : 4 points**
- ≥ 3 ans et < 5 ans : 3 points**
- < 3 ans : 1 point**

5.2 Les références du candidat concernant l'exécution de marchés analogues au cours des cinq (05) dernières années : **39 points**.

Références en matière de contrôle et surveillance des travaux d'entretien des routes en terre ou des pistes rurales : **39 points** (13 points par projet).

(A noter que les références en contrôle et surveillance des travaux d'aménagement et bitumage, de réhabilitation des routes bitumées ou d'entretien par grosses réparations sont aussi recevables).

**N.B. : Sous peine de rejet, les références présentées devront obligatoirement être soutenues par des attestations de bonne fin d'exécution de prestations ou procès-verbaux de réception délivrés par les Maîtres d'Ouvrage.**

5.3 Les qualifications du candidat dans le domaine des prestations dans la zone communautaire de l'UEMOA au cours des cinq (05) dernières années : **15 points**

- Références dans le domaine de contrôle et surveillance des travaux de bâtiments et travaux publics : **15 points** (dont 5 points par référence) ; ou
- Références dans le contrôle et surveillance d'autres travaux relatifs aux infrastructures de développement : **9 points** (dont 3 points par références).

(A noter que dans ce cas, quel que soit le nombre de références supérieur ou égal à trois (≥ 3), la note totale à attribuer est **9 points**).

5.4 L'organisation technique et managériale du cabinet : **5 points**

Organigramme montrant la structure du cabinet, la hiérarchie et la définition de la responsabilité de chaque membre du personnel (**5 points**).

5.5 Les qualifications générales et le nombre de personnels professionnels : **11 points**.

- Personnel permanent ≥ 3 composé de :

- Directeur du bureau (Ingénieur de conception génie civil ou équivalent),
- Chef projet (Ingénieur de conception génie civil ou équivalent),
- Secrétaire (niveau minimum Bac ou secrétariat bureautique) (**11 points**).
- Personnel permanent = 2 composé de :
- Directeur du bureau (Ingénieur de conception génie civil ou équivalent),
- Secrétaire (niveau minimum Bac ou secrétariat bureautique) (**7 points**).
- Personnel permanent < 2 : **3 points**

5.6 Moyen matériel du cabinet : **20 points**

- Justification de mise à disposition d'un véhicule Pick Up au Chef de mission (20 points)
- Non justification (0 point)

**Total du barème de notation : 100 points**

**N.B. :** Sous peine de rejet, le candidat devra joindre à sa manifestation d'intérêt, la liste du personnel permanent accompagnée de copies des diplômes, des curriculum vitae et des attestations d'engagement dans le bureau de contrôle ou des attestations de déclaration du personnel à la Caisse Nationale de Sécurité Sociale (CNSS).

6. Les candidats doivent joindre à leurs propositions, les documents attestant qu'ils sont en règle avec l'administration. Il s'agit de :

**Pour les candidats communautaires :**

- l'original du Quitus fiscal en cours de validité ;
- la Carte d'Opérateur Economique en cours de validité (copie légalisée) ;
- l'attestation de la Caisse Nationale de Sécurité Sociale (CNSS), datant de moins de trois (03) mois à la date de remise des manifestations d'intérêt (copie légalisée) ;
- l'attestation de non faillite datant de moins de trois (03) mois à la date de remise des manifestations d'intérêt (copie légalisée) ;
- l'attestation de l'Inspection du Travail et des Lois Sociales (ITLS) datant de moins de trois (03) mois à la date de remise des manifestations d'intérêt (copie légalisée) ;
- Extrait du Registre du Commerce et du Crédit Mobilier (RCCM) (copie légalisée) ;
- l'original de l'attestation de paiement de la taxe parafiscale de régulation délivrée par l'Autorité de Régulation des Marchés Publics (ARMP).

**Pour les candidats étrangers :**

- Extrait du registre du commerce et du crédit mobilier (copie légalisée) ;
- Attestation de non faillite datant de moins de trois (03) mois (copie légalisée) ;
- l'original de l'attestation de paiement de la taxe parafiscale de régulation délivrée par l'Autorité de Régulation des Marchés Publics (ARMP).

7. Les candidats peuvent s'associer pour renforcer leurs compétences respectives et augmenter leurs chances de qualification.

8. L'Autorité contractante établira une liste d'au moins six (06) meilleurs candidats par mission présentant au mieux les aptitudes requises pour réaliser les prestations. Ces candidats présélectionnés seront ensuite invités à présenter leurs propositions technique et financière et un certain nombre de bureaux équivalent au nombre de missions sera choisi selon la méthode de Sélection Fondée sur la **Qualité et le Coût (SFQC)** pour assurer les prestations de contrôle et surveillance des travaux d'entretien de la voirie des principales villes de l'intérieur du pays, pour la campagne 2016.

**N.B. : Les candidats doivent préciser les missions pour lesquelles ils soumissionnent et par ordre de préférence. Un candidat ne pourra être retenu que sur trois (03) missions au maximum.**

9. Les candidats intéressés peuvent obtenir des informations supplémentaires au sujet des documents de référence les jours et heures ouvrables à l'adresse N° 1 ci-après :

**Adresse N° 1 :**

Ministère des Infrastructures et des Transports (MIT)  
Direction Générale des Travaux Publics  
B.P. : 335 Lomé- République Togolaise  
Tél. : (+228) 22 23 14 96/97 (+228) 22 20 89 27 ; (+228) 22 23 13 85/86  
Fax (+228) 22 21 68 12 / 22 20 89 27 Téléc : 5235 TG ;  
E-mail : dgtptogo@laposte.tg

10. Les manifestations d'intérêt présentées en un **(01) original et trois (03) copies** doivent être déposées à l'adresse N° 2 ci-après au plus tard le **16 juin 2016 à 08 heures 15 minutes TU** (heure locale), et seront ouvertes le même jour à **08 heures 30 minutes TU** en présence des représentants des soumissionnaires.

**Adresse N° 2 :**

A l'attention de : La Personne Responsable des Marchés Publics,  
Secrétariat de la Direction des Affaires Communes  
Ministère des Infrastructures et des Transports  
Avenue Sarakawa, BP 335, Lomé-Togo  
Immeuble Des Equipements (bâtiment annexe), 3<sup>e</sup> étage,  
Porte 206 ; Tél. : (+228) 22 23 13 19

Les manifestations d'intérêt porteront expressément la mention «*Manifestation d'intérêt pour la présélection des consultants en vue de la réalisation des prestations de contrôle et de surveillance des travaux d'entretien de la voirie des principales villes de l'intérieur du pays, campagne 2016.*».



Société de Bourse

## COMMUNIQUE



Société de Bourse

Souscrivez auprès de la SGI - TOGO, les obligations du TRESOR PUBLIC DE COTE D'IVOIRE (TPCI) et bénéficiez d'un taux d'intérêt de 5,90 % l'an.

### CARACTERISTIQUES RESUMÉES DES OBLIGATIONS

Dénomination	:	TPCI 5,90% 2016-2026
Taux d'intérêt	:	5,90% l'an
Périodicité	:	Annuelle
Durée	:	10 ans
Montant	:	150 000 000 000 F CFA
Nombre de titres émis	:	15 000 000 d'obligations
Prix de vente	:	10 000 F CFA
Période de souscription	:	du 10 mai au 10 juin 2016
Date de jouissance	:	15 juin 2016
Chefs de file	:	SOGEBOURSE /EIC/BFS
Agrément CREPMF	:	N° EE/16-03

Contactez la SGI-TOGO

Nouveau Siège Social (entre le carrefour de la CNSS et l'OTR)

4691 Bd G. GNASSINGBE Eyadéma

Tél. : (228) 22 53 33 30 / 22 53 33 40

Agence du Grand Marché

380 rue du Grand Marché - UTB Centrale (3<sup>e</sup> étage)

Tél. : (228) 22 22 30 86 / 22 22 31 45

Fax : (228) 22 22 31 47 – 01BP : 2312 Lomé 01 Lomé -TOGO-E-mail : [sgitogo@sgitogo.tg](mailto:sgitogo@sgitogo.tg) - Site : [www.sgitogo.tg](http://www.sgitogo.tg)

Avec nous, investissez en toute confiance !



## COMPAGNIE ENERGIE ELECTRIQUE DU TOGO

*Siège social: 426, avenue MAMA Fousséni B.P. 42 LOME*

*Standard : 22 21 27 44 / Dépannage : 22 20 82 20 Fax: 22 21 64 98 / COE : 061207 H*

*Comptes bancaires : UTB n° 32 0497844 004 000 - BIA - TOGO n° 36 712308-33-BTCI n° 9030 059273 001 25 ECOBANK n° 701 012 14016811 02 - BTB n° 402 100 276 20 - FINANCIAL - BANK n° 30325 912 001 BANQUE ATLANTIQUE n° 40020210004-CCP n° 6310207179 001000- BPEC n° 44 92 04*

### AVIS D'ATTRIBUTION PROVISOIRE DE MARCHE

AUTORITE CONTRACTANTE	Compagnie Energie Electrique du Togo (CEET)
OBJET DU MARCHE	CONSTRUCTION ET RACCORDEMENT DE POSTES DE DISTRIBUTION EN CABINE DANS LA REGION SUD
REFERENCE DE L'APPEL D'OFFRES	AOO N° 029/DRS/PRMP/DG/CEET/2015
DATES DE PUBLICATION	01/09/2015
DATE D'ATTRIBUTION PROVISOIRE	
NOMBRE D'OFFRES OUVERTES ET IDENTITE DES SOUMISSIONNAIRES	Quatre (04) offres ouvertes provenant des sociétés ci-après : GTECOM ; AFRICA ELECTRICITY ; BEBETECH ; CH 200 Sarl
MONTANT DU MARCHE	Trente-quatre millions deux cent quarante-trois mille six cents (34 243 600) FCFA TTC
NOM & ADRESSE DE L'ATTRIBUTAIRE PROVISOIRE	GTECOM Tél. : 22 39 35 36 / 90 16 65 32 Email : gtecom mtbt@yahoo.fr
DELAI D'EXECUTION	Selon DAO

La publication du présent avis est effectuée en application de l'article 62 du Code des marchés publics et délégations de service public et ouvre le délai de recours gracieux auprès de la Personne Responsable des Marchés Publics (PRMP) de la Compagnie Energie Electrique du Togo (CEET) en vertu de l'article 122 du code, puis d'un recours auprès du Comité de règlement des différends de l'Autorité de Régulation des Marchés Publics (ARMP) en vertu de l'article 125 dudit code.

Lomé, le 12 Mai 2016

La personne Responsable des Marchés Publics de la CEET  
Mawussi KAKATSI

## FOOTBALL / EURO-2016

## Une campagne de bienvenue destinée aux touristes lancée début juin

La France va lancer début juin une campagne pour souhaiter la bienvenue aux touristes attendus pour l'Euro-2016 de football (10 juin-10 juillet), a annoncé hier l'agence de développement touristique de l'Hexagone, Atout France.

La campagne baptisée « Welcome to France » déclinerait « un message de bienvenue unique » à plus d'1,5 million de visiteurs étrangers que la France accueillera pour l'événement sportif organisé à domicile. L'opération sera déployée dans les 7 villes hôtes, à savoir Paris, Lille, Lyon, Nice, Bordeaux, Toulouse et Saint-Denis, selon un communiqué d'Atout France.

Le slogan « Welcome to France » sera placé sur des affiches « visibles chez plus de

31.000 commerçants » et qui seront également « diffusées sur les camps de base où logeront les équipes nationales ». Pour donner une image positive de l'hospitalité à la française, un guide pratique « Jouez le jeu de l'accueil » sera également proposé aux professionnels du tourisme et aux commerçants.

Empruntant un « ton décalé et humoristique » et jouant sur la caricature tricolore, une vidéo diffusée sur le site de CCI France les incite

pendant plus de cinq minutes à « soigner l'accueil » et à proposer des « menus en plusieurs langues ». Ce spot intitulé « Totalemment foot », rappelle que « 2,5 millions de visiteurs » dont plus de la moitié en provenance de l'étranger, sont attendus pour l'occasion, ce qui pourrait rapporter « 1 milliard d'euros ».

Selon CCI France, l'Euro-2016 devrait entraîner 250.000 nuitées et des dépenses quotidiennes par personne évaluées à 353 euros pour celles qui se rendront dans les stades et à 108 euros dans les fan-zones.

(AFP)

## OMNISPORTS / JO-2020

## Le Japon affirme que la candidature de Tokyo à été « propre »

Le Japon a réaffirmé hier que la campagne de candidature de Tokyo pour les Jeux Olympiques de 2020 avait été « propre », après de nouvelles informations de presse faisant état de paiements en sous-main pour en obtenir l'organisation.

La justice française enquête depuis décembre sur des soupçons de corruption dans l'attribution des JO de Rio l'été prochain et de Tokyo en 2020. Le quotidien britannique The Guardian a évoqué mercredi des versements d'un total de 1,3 million d'euros sur un compte lié à Papa Massata Diack, le fils de Lamine Diack, ancien président tombé en disgrâce de la Fédération Internationale d'Athlétisme (IAAF).

« D'après ma compréhension des faits, le processus de candidature

des Jeux Olympiques de Tokyo 2020 a été réalisé de manière propre », a déclaré le porte-parole du gouvernement Yoshihide Suga, en réponse à une question sur cet article lors d'une conférence de presse. « Nous pensons que les Jeux ont été accordés à Tokyo parce que cette ville présentait la meilleure candidature », a

pour sa part déclaré la porte-parole du comité d'organisation Tokyo 2020, Hikariko Ono, interrogée par l'AFP.

Le Guardian a écrit mercredi qu'il « apparaissait maintenant que parmi les transactions faisant l'objet de soupçons, figurent 1,3 million d'euros apparemment envoyés par les instances de la candidature de Tokyo ou des personnes agissant pour elles » vers un compte secret à Singapour.

(AFP)

## BASKETBALL / EUROLIGUE

## Nando de Colo, premier Français sacré meilleur joueur de la saison

Nando De Colo, arrière du CSKA Moscou, est devenu hier le premier français désigné MVP (meilleur joueur) de la saison régulière, de l'Euroligue messieurs de basket.

De Colo (28 ans, 1,95 m) a reçu son trophée à Berlin où se dispute à partir de vendredi le Final Four de l'Euroligue dont le CSKA Moscou est favori. Il succède au palmarès au Serbe Nemanja Bjelica, l'ex-ailier fort de fenerbahçe. « C'est Fabuleux. Très fier d'avoir tous ces trophées de la meilleure compétition d'Europe. Mais reste encore deux matches, il faut rester concentré durant la saison, et tout faire pour aider l'équipe. Toujours bon d'avoir des trophées individuels mais le plus important

est l'esprit d'équipe. Ravi de jouer avec des supers joueurs comme Kyle (Hines, meilleur défenseur de la saison), jour après jour cela m'a aidé à progresser », a déclaré De Colo lors de la remise du trophée.

Ce trophée vient s'ajouter au titre de meilleur marqueur (18,9 pts de moyenne) décroché par le meneur français au terme de la saison régulière.

Impressionnant de régularité, De Colo n'est passé qu'une seule fois sous la barre des 10 points inscrits, avec une pointe à 30 points contre Barcelone.

Le Nordiste avait excellé en Bleu lors de l'Euro-2015 conclu par une médaille de bronze en septembre dernier.

De Colo a pris une nouvelle dimension pour sa deuxième saison avec le CSKA, après un passage mitigé en NBA sous les couleurs des San Antonio Spurs et des Toronto Raptors.

(AFP)

## TENNIS / Federer éliminé en 8<sup>e</sup> de finale à Rome par l'Autrichien Thiem

Le N° 2 mondial Roger Federer a été éliminé hier en 8<sup>e</sup> de finale du tournoi Masters 1000 de Rome par le jeune Autrichien Dominic Thiem, 15<sup>e</sup> joueur mondial, 7-6 (7-2), 6-4.

Alors que Roland-Garros débute dans moins de deux semaines, Federer a encore paru diminué par les problèmes de dos qui l'ont obligé à renoncer au tournoi de Madrid la semaine dernière. Mercredi, il s'en était sorti face au très jeune Allemand Alexander Zverev (6-3, 7-5) mais il en avait été le premier surpris, expliquant n'avoir décidé de jouer que juste après son échauffement.

Mais hier, il est tombé face à Thiem, un autre des plus sûrs espoirs du tennis mondial, un peu plus expérimenté

que Zverev. Face à lui, Federer a essayé d'écourter les échanges, multipliant les attaques, les montées au filet et surtout les amorties, notamment lors d'un premier set accroché.

Mais manifestement trop juste physiquement, le Suisse a été rapidement débordé dans la deuxième manche et Thiem a conclu sans trop trembler, en dépit d'une double faute sur sa première balle de match. En quart de finale, Thiem affrontera le vainqueur du match entre le Japonais Kei Nishikori et le Français Richard Gasquet.

Le Suisse Stanislas Wawrinka, tête de série N°4 et tenant du titre à Roland Garros, a été éliminé en 8<sup>e</sup> de finale du tournoi Masters 1000 de Rome par l'Argentin Juan Monaco 6-7 (5-7), 6-3, 6-4. En quart de finale, Monaco affrontera le Français Lucas Pouille vainqueur de l'Espagnol David Ferrer, tête de série N°9, 6-4, 6-1. L'Espagnol Rafael Nadal, tête de série N°4, s'est qualifié jeudi pour les quarts de finale du tournoi Masters 1000 de Rome en battant l'Australien Nick Kyrgios 6-7 (3-7), 6-2, 6-4.

L'Américaine Serena Williams, N°1 mondiale, s'est quant à elle qualifiée pour les quarts de

finale du tournoi WTA de Rome en battant sa compatriote Christina McHale 7-6 (9-7), 6-1.

En quarts de finale, Williams affrontera la Russe Svetlana Kuznetsova, tête de série N°9, qui a battu l'Australienne Gavrilova 6-2, 2-6, 6-3.

L'Espagnole Garbine Muguruza, tête de série N°3, s'est également qualifiée en battant la Lettonne Jelena Ostapenko 6-1, 6-4. Elle affrontera pour une place dans le dernier carré la Suisse Bacsinszky, tête de série N°11, qui a battu l'Espagnole Suarez Navarro (N°8) 5-7, 7-5, 6-2.

(AFP)

## FOOTBALL / COUPES INTERCLUBS

## Des phases de groupes avec 16 équipes dès 2017

A partir de l'année prochaine, la Ligue des champions et la Coupe des Confédérations connaîtront une nouvelle réforme majeure. Désormais seize (16) clubs répartis en quatre groupes seront admis en phases de groupes au lieu de 8. C'est l'une des annonces fortes faites par le président de la Confédération Africaine de Football, Issa Hayatou lors de la 38<sup>e</sup> Assemblée générale ordinaire de la CAF à Mexico City au Mexique.

C'était en présence du président de la FIFA, Gianni Infantino, qui assistait pour la première fois aux assises. Ce dernier était accompagné de

Samuel Eto'o Fils, Luis Figo, Zvonimir Boban, des légendes du football invitées par la FIFA pour un match de gala au stade Aztèque de Mexico. Issa

Hayatou a également levé un pan de voile sur le processus de réformes à la CAF. Processus naturellement induit par celui en cours à la FIFA et qui est rendu à sa phase d'implémentation.

La mise sur pied, la composition et la feuille de route d'un groupe de travail sur les réformes à CAF ont été révélées aux délégués représentants, les 54 associations

membres. Ce groupe de travail qui comprend et que préside Mohamed Raouaoua, membre du Comité Exécutif de la CAF, devra rendre ses conclusions au mois de septembre prochain.

Celles-ci seront soumises à la sanction du Comité Exécutif et de l'Assemblée générale. A cet effet, une Assemblée générale extraordinaire est prévue au Caire en Egypte

le 29 septembre 2016 afin de procéder à l'adoption desdites réformes.

Dans son adresse, le président de la CAF a également revisité les faits saillants de l'actualité du football africain depuis la dernière assemblée générale, il y a un peu plus d'un an. Il a mis une emphase sur les performances remarquables des sélections africaines en Coupe du Monde U20 et U 17.

## HALTEROPHILIE

## L'édition 2016 de «Super Adjatotoa» lancée hier à Lomé

La compétition internationale de force athlétique et de posing dénommée « Super Adjatotoa » prévue cette année du 13 mai au 25 septembre a été lancée, hier à travers une conférence de presse, à l'hôtel Onomo à Lomé. La rencontre avec les médias a été co-animée par le promoteur Rachid Souleymane, directeur général de Gold Communication et bien d'autres responsables des partenaires de l'évènement.

Gold event, filiale de production événementielle de Gold Communication et ses partenaires étaient hier face aux médias pour le lancement de la 6<sup>e</sup> édition de « Super Adjatotoa ». Selon le chronogramme dévoilé à la presse, les inscriptions des athlètes et les phases de présélection

nationale sont fixées du 13 mai au 30 juin. La date du 14 juillet sera consacrée à la phase régionale nord de la compétition au palais des Congrès de Kara. Celle du Sud programmée trois jours plus tard à Atakpamé et plus précisément sur le terrain du lycée technique.

Après les inscriptions des athlètes

internationaux du 20 juillet au 19 août, la finale nationale aura lieu le 21 août au palais des Congrès de Lomé. Quant à la grande finale internationale, elle suscite la convoitise de

plusieurs pays de la sous-région. Mais selon le promoteur

cette finale internationale. En témoigne la présence à cette confé-

rence de Nana Okobehene du Ghana. Au vu du succès de l'édition précédente, d'autres pays comme le Kenya, la RDC, le Gabon, le Maroc et le Malawi ont formulé des demandes de participation à ce grand évènement aujourd'hui bien connu du public togolais.

Egalement présents à cette conférence, des responsables des partenaires, notamment Mme Sodji Jocelyne, chef section communication de Togocellulaire, a estimé que « Super Adjatotoa » est un sport qui draine la population. Pour elle, Togocel croit en ce sport qui permet à la société en tant qu'entreprise citoyenne d'avoir une meilleure visibilité.



Le promoteur de «Super Adjatotoa», M. Rachid Souleymane (au centre) en compagnie des responsables des sociétés partenaires à la conférence.

Siméon EGBADE

## Le Kenya déclaré non conforme aux règles antidopages de l'AMA

L'Agence Mondiale Antidopage (AMA) a décidé hier que le Kenya n'était pas en conformité avec le code antidopage de l'Agence, remettant en cause la participation de ses athlètes aux prochains jeux Olympiques de Rio.

« La législation (du Kenya) n'est pas en conformité avec le code », a indiqué René Bouchard, président du comité de révision de la conformité (CRC) de l'AMA, dans ses recommandations au conseil de la fondation. Mise au vote de cette instance décisionnelle de l'AMA, sous la présidence de son président Craig Reedie, la recommandation a été votée à l'unanimité avec prise d'effet immédiat. Cette décision remet en cause la participation des athlètes kenyans aux Jeux Olympiques de Rio (5-21 août).

La nouvelle législation sur l'usage de produits dopants du Kenya, réclamée par l'AMA et adoptée fin avril par le pays, ne correspond pas aux

attentes de l'AMA, selon M. Bouchard. « Le CRC ne peut pas ignorer la législation mais elle n'est pas en conformité avec le code » antidopage, a souligné M. Bouchard.

Cette législation n'a donc pas suffi à lever les doutes sur la capacité des responsables kenyans et aux athlètes à respecter les règles d'éthiques sportives en matière de produits dopants. L'AMA a demandé à la Pologne d'aligner sa législation en conformité avec le code d'ici le 12 août pour une mise en application au plus tard le 12 septembre. En revanche, Andorre a été réintégré sur la liste de conformité au code antidopage.

(AFP)

## Brève...

Le milieu suédois Albin Ekdal, qui s'est blessé en boîte de nuit à un mois de l'Euro, a affirmé hier qu'il allait devoir être encore hospitalisé « quelques jours » mais que ses médecins étaient optimistes. Ekdal, 26 ans, a raconté

sur Twitter qu'il s'était entaillé le dos samedi en brisant une table de verre sur laquelle il est tombé à Hambourg (Allemagne), la ville où il joue. Le sélectionneur suédois Erik Hamrén doit dévoiler sa liste des 23 mercredi.

## OMNISPORTS / J.O - 2020

## Des juges français enquêtent sur des versements suspects vers un fils de Diack

Des juges d'instruction français enquêtent depuis fin 2015 sur des soupçons de corruption dans l'attribution des JO-2020 à Tokyo après la découverte de versements suspects au profit d'une société d'un fils de l'ex-patron de l'athlétisme mondial, Lamine Diack.

Les interrogations portent sur des versements pour 1,3 million d'euros pouvant provenir de l'équipe de

des juges français sur un possible système de corruption pour dissimuler des cas de dopages d'athlètes



Le fils de l'ex-patron de l'IAAF, Massata Diack suspecté par des juges français.

candidature de Tokyo vers la société Black Tidings de Papa Massata Diack, l'un des fils de Lamine Diack, selon des révélations du quotidien britannique The Guardian. Ces versements datent de 2013, l'année de l'obtention des Jeux Olympiques par la ville de Tokyo, alors que Lamine Diack, alors président de la Fédération Internationale d'Athlétisme (IAAF), siégeait au Comité International Olympique (CIO). Les versements ont été découverts dans le cadre de l'enquête judiciaire déjà menée par

russes. Dans le cadre de la première information judiciaire, Lamine Diack est mis en examen pour corruption, avec deux autres personnes, soupçonné d'avoir aidé à dissimuler plusieurs cas de dopage en échange d'argent. Son fils, surnommé « PMD », fait l'objet d'un mandat d'arrêt international de la justice française. Sa société Black Tidings est déjà au cœur de cette enquête. Des soupçons de corruption autour des JO de Tokyo étaient déjà apparus

et avaient déjà été réfutés par les organisateurs. Le Japon, par la voix du porte-parole de son gouvernement, a encore réaffirmé hier que le processus de candidature avait « été réalisé de manière propre ». Début mars, le président du CIO Thomas Bach avait affirmé qu'il n'existait « pas de preuve pour le moment » d'une telle corruption.

Les précédents soupçons sont évoqués dans un rapport de l'Agence Mondiale Antidopage (AMA) sur le dopage dans l'athlétisme russe, publié en janvier. Une note de bas de page faisait état d'une conversation entre Khalil Diack, un autre fils

de Lamine Diack, et des responsables turcs, selon laquelle « la Turquie a perdu le soutien de LD » (NDLR : Lamine Diack) pour l'organisation des JO-2020 « parce qu'elle n'avait pas payé les quatre à cinq millions de dollars de parrainage à la Ligue de Diamant (NDLR : le circuit principal des meetings d'athlétisme) ou à l'IAAF ». « Selon la transcription de cette conversation, les Japonais ont payé une telle somme », ajoutait l'AMA. La candidature de Tokyo-2020 l'avait emporté en septembre 2013 sur celle d'Istanbul au second tour du vote par 60 voix contre 36.

(AFP)

## Togo-Presse

Directeur de Publication  
Directeur de la Rédaction  
Rédacteur en chef  
Secrétaire général de la Rédaction  
Actualités nationales et Reportages  
Etranger  
Sport  
Directeur de la Production et de la Qualité  
Directeur Commercial

Rémy Banafey ASSIH  
Anoumou KATE-AZIAGLO  
Kossi N'BOUKE  
Essohanem ASSOUMATINE  
Komlan Ayodou DENGUEWA  
Messan GOLI  
Siméon EGBADE  
Kokou HOUSSOU  
Pizikilé Komi TCHALLA

Edité et imprimé par  
La Société Nationale des Editions du Togo (EDITOGO)  
Tél. : (EDITOGO) 22-21-37-18 / 22-21-61-08  
Fax : (TOGO-PRESSE) 22-22-37-66  
B.P. : 891 LOME (TOGO) www.editogo.tg  
e-mail editogo@editogo.tg